



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT) de la Meurthe-et-Moselle : 2022-2027

Édito de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle

Le constat porté par la communauté scientifique dans son ensemble fait état, depuis de nombreuses années, d'une dégradation des milieux naturels en France, notamment des milieux aquatiques, mais également d'un appauvrissement généralisé de la biodiversité. Cela peut être dû à des pollutions de sources diverses, aussi bien qu'à la destruction d'espèces ou de leurs habitats. De plus, le changement climatique engendre, de manière progressive et continue, des sécheresses de plus en plus récurrentes. Les événements climatiques de plus en plus extrêmes que nous connaissons sont le révélateur de ces changements profonds.

Ces différents constats ont poussé les pouvoirs publics, aussi bien européens que français, à prendre des mesures fortes en faveur de la préservation et de la restauration des milieux naturels, mais également en faveur de la résilience climatique.

Une des ambitions politique forte de l'Union Européenne est la reconquête du bon état des masses d'eau. La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) a été adoptée en 2000, et fixe comme objectif le retour au bon état d'ici à 2015, avec des reports possibles à 2021 et 2027. Si aucune obligation de moyen n'est précisée, elle impose en revanche une obligation de résultat.

Au vu du constat posé et du temps qu'il nous reste aujourd'hui imparti, nous avons désormais la responsabilité d'être ambitieux et de nous donner les moyens de remplir les objectifs que nous nous sommes fixés.

Depuis le 18 mars 2022, date d'adoption du SDAGE Rhin-Meuse 2022-2027, le troisième cycle de la DCE a démarré. Il nous faut désormais mettre en œuvre les actions concrètes nécessaires au retour au bon état des masses d'eau dans notre département. Aujourd'hui, seules 20 % des masses d'eau de Meurthe-et-Moselle sont en bon état, ce qui est nettement insuffisant, au regard de l'objectif à atteindre. Le Programme d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT), présenté dans ce document, s'y emploie.

Ce programme a été construit avec comme objectifs d'une part de mieux cibler les actions en mobilisant les moyens techniques, financiers, réglementaires et humains là où un enjeu réel existe et de réussir à mobiliser les maîtres d'ouvrages compétents pour les différentes actions à mener.

Dans ce contexte, j'ai validé lors de la MISEN stratégique du 11 mai 2022 les orientations suivantes :

- Identifier et prioriser les actions à mettre en œuvre thématique par thématique,
- Associer les acteurs du territoire pour une meilleure appropriation et une mise en œuvre efficace,
- Territorialiser les actions pour une meilleure lisibilité et une communication ciblée,
- Utiliser l'ensemble des leviers possibles : mobiliser, accompagner ou contraindre,
- Organiser le suivi, les bilans et les évaluations.

Ces orientations ont conduit les services de la Misen à :

- Associer les acteurs du territoire dès la phase de sélection et de priorisation des actions mais également à prévoir une association régulière pour suivre l'avancement du plan d'actions,
- De mettre à jour les panoramas territoriaux « environnement » édités en 2019 sur chaque intercommunalité, qui, pour le domaine environnement permettent de contextualiser les actions du PAOT. Ils présentent en effet, de manière synthétique un état des lieux des pressions ou des contraintes par territoire, les enjeux associés ainsi que les priorités en termes de politiques à porter et d'actions à mettre en place avec notamment une présentation de la politique de contrôles menée par les services de la MISEN. Ce document a vocation à être la feuille de route environnementale des collectivités.
- Communiquer auprès des acteurs du territoire (EPCI, Collectivités, syndicats etc) en charge de mettre en œuvre les différentes actions du PAOT : des sessions de communication seront organisées entre janvier et février 2023, dans chaque arrondissement.

Le présent document a vocation à présenter la synthèse de l'ensemble des actions qui ont été menées entre novembre 2021 et septembre 2022 par les services de l'État, agences et acteurs associés pour chaque thématique du PAOT. Il présente, pour les volets assainissement, milieux aquatiques, pollutions diffuses / captages, pollutions industrielles et gestion quantitative de la ressource :

- la méthodologie de travail ayant permis d'aboutir aux listes d'actions à conduire les prochaines années.

Il est à destination principalement des services techniques qui vont assurer sa mise en œuvre et son suivi annuel. Il est validé pour une durée de 6 années.

Le document de communication et de mobilisation pour les acteurs compétents sont les Panoramas territoriaux qui constituent la véritable feuille de route opérationnelle des territoires.

Je remercie l'ensemble des acteurs, services de l'État et opérateurs, élus et services des collectivités locales, des syndicats de rivière et des syndicats d'assainissement mais également les chambres d'agriculture et de commerce et d'industrie, la fédération de pêche, les représentants des SAGE de Meurthe-et-Moselle, le Conservatoire d'Espaces Naturels, qui ont répondu présents pour se mobiliser au cours de l'année 2022 et aboutir à ce plan d'actions priorisé et partagé.

Nancy le, **09 DEC. 2022**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle



Arnaud COCHET

Sommaire

Plan d'action opérationnel territorialisé 2022-2027 de la Meurthe-et-Moselle

Édito de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.....	2
Sommaire.....	4
Glossaire.....	5
I. Le contexte.....	6
1. Le PAOT d'où vient-il ?.....	6
2. Les enjeux du PAOT.....	8
II. Les spécificités du PAOT 2022-2027.....	9
1. Le dernier cycle 2022-2027.....	9
2. Les règles retenues.....	9
PAOT sur 6 années avec des feuilles de route annuelles.....	9
Trouver un équilibre entre efficacité et efficience.....	10
Limiter les actions ne déclinant pas le Programme de Mesures.....	10
III. La stratégie départementale.....	10
1. Les enjeux environnementaux.....	10
État des masses d'eaux.....	10
État des masses d'eaux superficielles.....	11
État des masses d'eaux souterraines.....	12
Diagnostiques des pressions.....	12
Les enjeux locaux du département et les défis territoriaux du bassin Rhin Meuse.....	13
2. Le processus d'élaboration du PAOT 2022 2027.....	15
3. Organisation du suivi du PAOT.....	17
4. Communication.....	17
IV. Le PAOT 2022-2027 de Meurthe-et-Moselle.....	19
1. Généralités.....	19
2. Bilan du PAOT 2019-2021.....	19
3. Présentation du PAOT 2022 - 2027.....	21
Concernant les actions « Assainissement » (363 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :.....	21
Concernant les actions « Industrie et artisanat» (27 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027):.....	22
Concernant les actions « Milieu Aquatique»(186 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :.....	22
Concernant les actions « captages / pollutions diffuses» (73 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027):.....	23
Concernant les actions « Ressource» (100 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :.....	24
ANNEXE 1 : Liste des personnes présentes au webinaire du 23 février 2022.....	25
ANNEXE 2 : Compte rendu du webinaire du 23 février 2022.....	26
ANNEXE 3 : Carte des référents territoriaux.....	29
ANNEXE 4 : Carte des référents thématiques PAOT.....	30
ANNEXE 5 : Classification des actions PAOT.....	31
ANNEXE 6 : Listes des actions PAOT.....	34

GLOSSAIRE

AAC	Aires d'Alimentation de Captages
AEP	Alimentation en Eau Potable
AERM	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
ANC	Assainissement Non Collectif
BNI	Bas Niveau d'Impact
CEB	Coulées d'Eau Boueuse
DCE	Directive Européenne Cadre sur l'Eau
ECP	Eaux Claires Parasites
EDL	État Des Lieux
EH	Équivalent Habitant
GIEP	Gestion Intégrée des Eaux Pluviales
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
MISEN	Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature
NODU	Nombre de Dose Unité
NQE	Normes de Qualité Environnementales
OSMOSE	Logiciel de suivi du PAOT et du PDM
PAOT	Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé
PDM	Programme de Mesures
PTGE	Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
QSA	Quantité de Substance Active
ROE	Référentiel des Obstacles à l'Écoulement
RSDE	Rejet des Substances Dangereuses et Émergentes
SAU	Surface Agricole Utile
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIERM	Système d'Information sur l'Eau Rhin-Meuse
STB	Secrétariat Technique de Bassin
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
ZSCE	Zone Soumise à Contrainte Environnementale

I. Le contexte

1. Le PAOT d'où vient-il ?

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 a fixé pour les Etats membres de l'Union Européenne des objectifs à atteindre pour la reconquête de la bonne qualité des milieux aquatiques, avec des échéances imposées. Les objectifs environnementaux de la DCE sont :

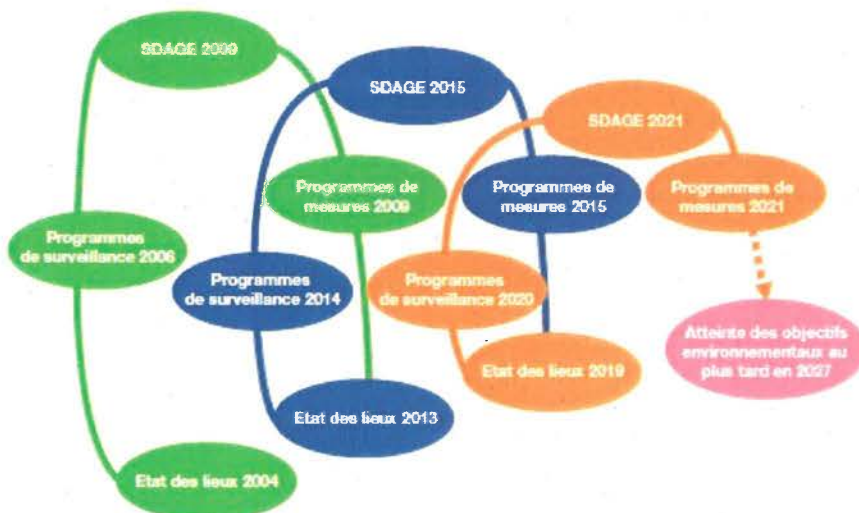
- l'atteinte du bon état des milieux aquatiques sur tout le territoire européen au plus tard en 2015 et la non-dégradation des ressources en eau et des milieux ;
- la réduction ou la suppression des rejets des substances dangereuses prioritaires ;
- le respect des objectifs des zones protégées.

La première échéance pour le retour au bon état des masses d'eau, fixée en 2015, n'a d'ores et déjà pas été atteinte pour un certain nombre de masses d'eau. L'échéance suivante est désormais fixée en 2021, avec possible report en 2027. Les dérogations permettant le report à 2021 ou 2027 ou définissant des objectifs moins stricts que le bon état doivent être justifiées par des motifs d'ordre technique (absence de technique suffisamment efficace, délai de mise en œuvre de travaux complexes, etc.), naturel (délai de réaction du milieu) ou économique (coûts jugés disproportionnés) et soumises à consultation du public.

Pour atteindre les objectifs environnementaux, la DCE définit une méthode s'appliquant à chaque grand bassin hydrographique (le Rhin, la Meuse, la Seine et le Rhône pour la région Grand Est) reposant sur différentes étapes :

- l'état des lieux, qui constitue la phase de diagnostic ;
- le plan de gestion (SDAGE en France), qui définit le niveau d'ambition à atteindre ;
- le programme de mesures (PDM) qui définit dans les grandes lignes les types d'actions à mettre en œuvre et les coûts globaux associés ;

le programme de surveillance qui permet d'établir l'état des eaux et d'évaluer le processus.



Nota bene : chaque couleur correspond à un cycle de gestion. Les dates mentionnées sont les dates d'adoption des documents par les autorités compétentes.

Concernant le bassin Rhin-Meuse, les SDAGE Rhin et Meuse pour le cycle 2022-2027, ainsi que leur programme de mesures, ont été arrêtés le 18 mars 2022 par la Préfète coordinatrice de bassin. Pour le bassin Rhin-Meuse, l'ambition du SDAGE 2022-2027 est notamment :

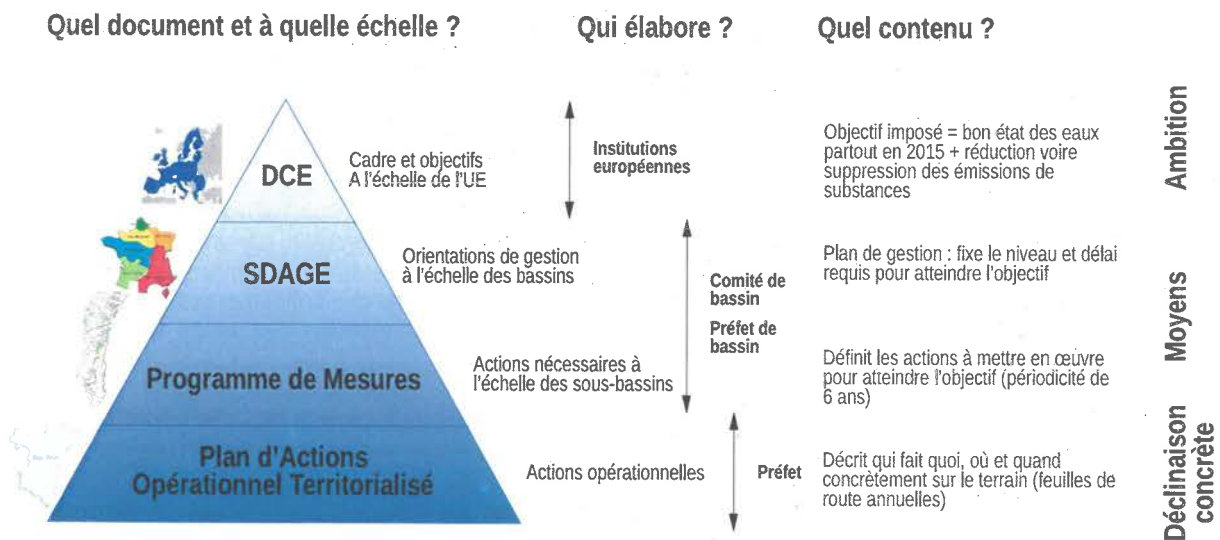
- d'améliorer l'état écologique (ou bon potentiel écologique) des rivières de 33 % (état déterminé lors de la mise à jour des SDAGE¹) à 52 % à l'horizon 2027 ;
- d'améliorer l'état chimique des eaux souterraines de 53 % à 68 % à l'horizon 2027.

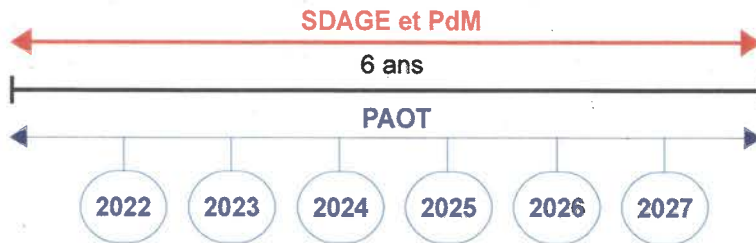
Des objectifs de réduction ou de suppression de plus d'une cinquantaine de substances ou familles de substances en fonction de leur dangerosité sont également fixés et les normes en vigueur doivent être respectées sur les zones protégées (captages utilisés pour l'eau potable, zones remarquables pour la faune et la flore, etc.).

C'est pourquoi les mesures du PDM 2022-2027 à l'échelle Rhin-Meuse se concentrent sur certaines actions globales qui participent à l'adaptation au changement climatique, telles que, entre autres :

- la reconquête d'environ 340 captages d'eau potable dégradés ;
- l'adaptation des pratiques agricoles ;
- la restauration de la continuité écologique lorsque cela est réglementairement possible ;
- des opérations ambitieuses de renaturation de cours d'eau et de zones humides ;
- des efforts ciblés sur les réductions d'émissions issues de l'industrie et de l'artisanat ;
- des actions dans le domaine de l'assainissement concernant le temps de pluie et le temps sec pour :
 - mieux traiter les ruissellements et débordements par temps de pluie ;
 - cibler les travaux sur les masses d'eau en mauvais état où il convient de remplacer ou améliorer les ouvrages défectueux et pallier les défauts de collecte ou l'absence de traitement, notamment des paramètres phosphorés ;
- l'amélioration de la connaissance des pressions sur la ressource en eau et la mise en œuvre d'actions d'économie d'eau, voire de substitution de ressource.

Le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) permet de rendre opérationnel au niveau départemental les Programmes de Mesures. Défini à l'échelle du département, il permet de passer de types d'actions et de coûts globaux à une liste d'actions précises, avec, dans la mesure du possible, des maîtres d'ouvrages précis, une localisation définie, un calendrier et un ordre de grandeur des coûts sous la coordination d'un service pilote au sein de l'État. Les domaines d'actions sont les mêmes que ceux ciblés par le Programme de Mesures.





Définit :

- les grands types de mesures
- l'ordre de grandeur des coûts
- la masse d'eau et les éléments de qualité visés



Définit :

- 6 feuilles de route annuelles
- une liste d'actions précises
- la répartition des rôles (maître d'ouvrages, service pilote de la MISEN, ...)
- le calendrier
- précise la localisation (commune, ...)

2. Les enjeux du PAOT

L'enjeu des Plans d'Action Opérationnels Territorialisés (PAOT) est de répondre aux objectifs environnementaux de la DCE (bon état, réduction des substances,...) en déclinant les mesures du Programme de Mesures en actions concrètes.

Ces actions concrètes constituent la feuille de route des MISEN² et sont les priorités communes de tous les services de l'État à mettre en œuvre sur le territoire. Il est donc primordial de mobiliser de manière optimale les moyens humains, techniques et financiers des MISEN, dans le cadre d'une démarche collective pour répondre aux engagements européens de la France. Il est également un document de priorisation des aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le PAOT permet de consolider la cohérence, la lisibilité et l'efficacité des actions locales à l'échelle départementale. Le PAOT regroupe les thèmes suivants :

- l'**assainissement**, notamment le fonctionnement des réseaux et des stations de traitement des eaux usées par temps sec et par temps de pluie, les rejets des substances dangereuses et émergentes (RSDE) et la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- les **rejets industriels et artisanaux**, qu'ils soient dispersés ou ponctuels ;
- l'**hydromorphologie**, avec notamment des questions de continuité écologique, de restauration et renaturation de cours d'eau et des zones humides ;
- les **pollutions agricoles diffuses**, notamment dans les aires d'alimentation de captages (AAC) mais également sur un territoire plus large pour prendre en compte l'amélioration globale de la qualité des eaux de consommation ;
- la **ressource**, avec la mise en place d'actions d'économies d'eau, tant par les industriels que par

2 MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature. La MISEN regroupe sous l'autorité du Préfet du département l'ensemble des services de l'État et des établissements publics du département qui interviennent directement dans le domaine de l'eau et de la nature (DDT, DREAL, Agences de l'Eau, OFB, etc...)

- l'agriculture ou les collectivités et les particuliers ;
- la **gouvernance**, qui vise à mettre en place des actions multi-acteurs structurantes pour atteindre le bon état des eaux.

Le travail d'identification des actions précises relève de la responsabilité de la MISEN. La formalisation des actions dans le PAOT illustre le fruit d'une large concertation avec les partenaires extérieurs à la MISEN.

Dans le cadre de son 11ème Programme (période 2019-2024), les actions inscrites dans les PAOT sont les cibles prioritaires pour l'obtention d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et selon des modalités plus incitatives.

II. Les spécificités du PAOT 2022-2027

1. Le dernier cycle 2022-2027

Ce PAOT couvrira le dernier cycle de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE), d'où une exigence accrue de résultats afin d'atteindre les objectifs environnementaux qui y sont fixés.

Pour cela, il faut réussir à mobiliser les maîtres d'ouvrages et, à cet effet, il est donc particulièrement important :

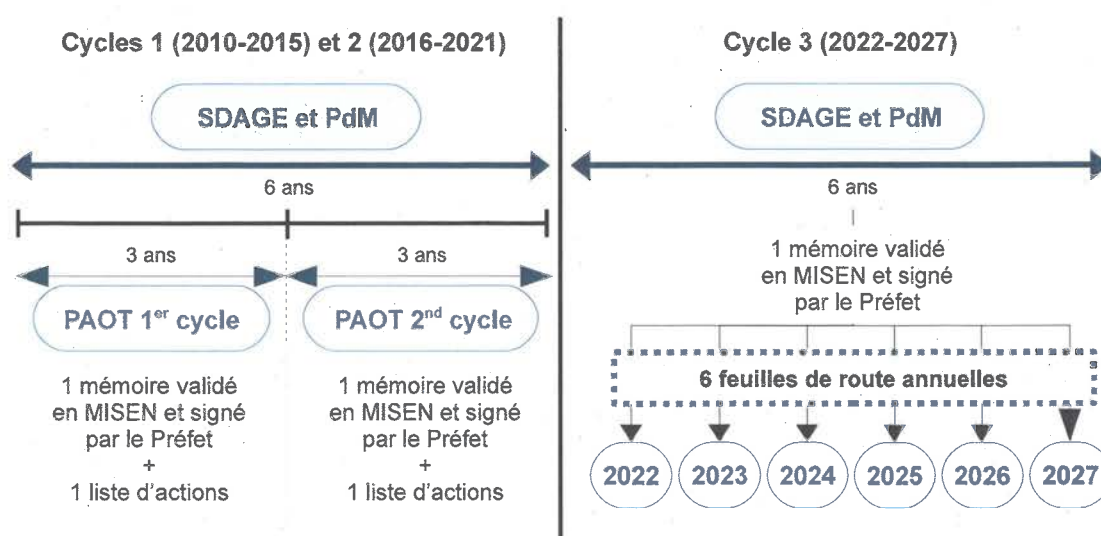
- d'amplifier le pilotage, le suivi et le rendre compte pour être au rendez-vous de 2027 ;
- d'assurer la communication pour que les territoires intègrent les actions du PAOT dans leurs projets.

2. Les règles retenues

- PAOT sur 6 années avec des feuilles de route annuelles

Le PAOT est décliné sur l'intégralité des 6 années du dernier cycle de la DCE. Cela permettra aux membres de la MISEN de concentrer les efforts à mener sur l'animation du PAOT auprès des collectivités compétentes pour l'émergence et l'accompagnement des actions.

Afin de séquencer les actions à réaliser sur les 6 années et de maintenir une dynamique entre les services de l'État et les acteurs locaux, des feuilles de route annuelles ont été élaborées. Elles sont communes aux différents services chargés de la mise en œuvre du PAOT (DREAL, DDT, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, autres services ou établissement de l'État, etc.).



Les feuilles de route constituant les actions des PAOT seront alors actualisées chaque année en se basant sur des bilans annuels (N-1). Cela consistera à :

- inscrire les actions à réaliser d'urgence (année N), avec une meilleure réactivité au regard de l'évolution du contexte local ;
- archiver les actions terminées ou à abandonner.

Un point majeur d'attention est que l'objectif des PAOT est de décliner toutes les mesures prévues au Programme de Mesures 2022-2027. Il convient donc de rester ambitieux dans la répartition des actions au sein des différentes feuilles de route annuelles.

▪ Trouver un équilibre entre efficience et efficacité

À terme, toutes les mesures prévues au programme de mesures (PDM) jusqu'en 2027 seront traitées au travers des PAOT. Le cadrage national indique que le PAOT 2022-2027 doit permettre de décliner toutes les mesures du PDM 2022-2027.

Il conviendra de trouver un équilibre entre concentrer nos forces (moyens humains et financiers sur les actions les plus efficaces) et mettre en œuvre l'ensemble du PDM 2022-2027, puisqu'il contient toutes les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs environnementaux.

Si le PDM 2022-2027 a fixé les mesures jugées nécessaires pour l'atteinte des objectifs environnementaux au regard des connaissances acquises dans l'état des lieux de 2019, il paraît pertinent d'éclairer l'exercice de déclinaison des mesures mères avec les connaissances actuelles (analyses coûts-efficacité complémentaires ou études locales) afin d'ajuster au mieux les PAOT.

▪ Limiter les actions ne déclinant pas le Programme de Mesures

Les PAOT ont vocation à décliner l'ensemble des mesures identifiées au PDM 2022-2027. Cependant, des actions relevant de problématiques hors programme de mesures peuvent être inscrites au PAOT, dans la mesure où :

- elles restent à la marge des actions dans le PAOT et sont très clairement identifiées comme hors PDM dans le document ;
- elles répondent aux objectifs du SDAGE et de la DCE.

III. La stratégie départementale

1. Les enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux pris en compte pour établir les actions du PAOT sont :

- l'état des masses d'eau et des pressions qui s'exercent
- les enjeux locaux spécifiques au département et les défis à relever au niveau du Bassin Rhin-Meuse

État des masses d'eaux

La qualité des différentes masses d'eau, qu'elles soient superficielles ou souterraines, est suivie de manière régulière par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, grâce à un réseau de surveillance spécifique. Des analyses de la qualité des eaux sont réalisées régulièrement, permettant d'en obtenir une photographie à l'instant T. Ce suivi repose sur un suivi analytique de nombreux paramètres, tant qualitatif que quantitatif. S'il n'y a pas de point de surveillance sur une masse d'eau donnée, alors il est fait appel à la modélisation pour déterminer la qualité de la masse d'eau concernée.

Un Etat des Lieux (EDL) a été réalisé en 2019 pour être adossé au SDAGE 2022-2027. Cet état des lieux a permis de connaître les masses d'eau dont l'état ne remplit pas les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau et de construire le Programme de Mesures, afin de cibler les différents moyens à mettre en œuvre pour retrouver le bon état de ces masses d'eau.

État des masses d'eaux superficielles

L'**état écologique** d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés à cette masse d'eau. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques.

L'**état chimique** d'une masse d'eau de surface est déterminé au regard du respect des normes de qualité environnementales (NQE) par le biais de valeurs seuils. Deux classes sont définies : bon (respect) et pas bon (non-respect)

Pour être au bon état, les masses d'eau doivent atteindre à la fois au moins le bon état écologique ET au moins le bon état chimique, tel que montré dans le diagramme ci-dessous.

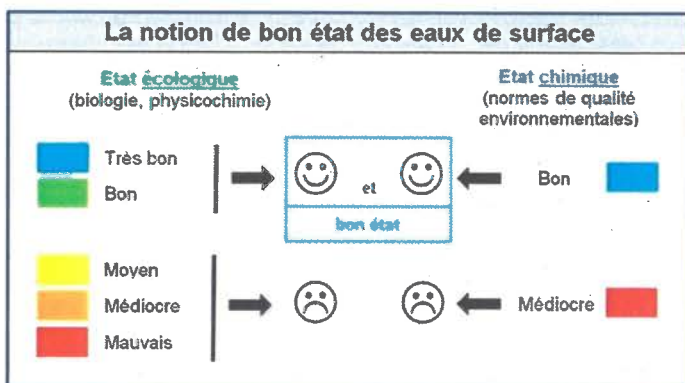
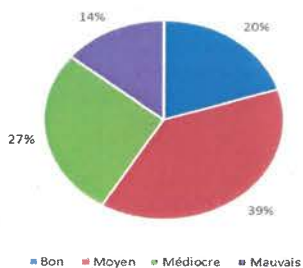


figure 1: Notion de bon état des eaux de surface

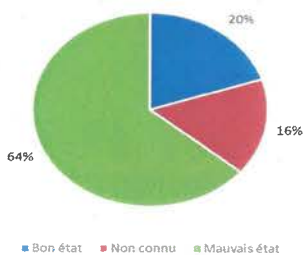
Dans le département de la Meurthe-et-Moselle,

Il y a 136 masses d'eau superficielles :



État écologique :

28 masses d'eau au bon état
89 masses d'eau en état moyen à médiocre
19 masses d'eau au mauvais état



État chimique :

27 masses d'eau au bon état
22 masses d'eau sans données
87 masses d'eau au mauvais état

Dans le département de Meurthe-et-Moselle seules 20 % des masses d'eau sont en bon état écologique et chimique. La DCE impose 52 % des masses d'eau en bon état en 2027 à l'échelle du bassin Rhin Meuse.

État des masses d'eaux souterraines

Le bon état d'une eau souterraine est l'état atteint par une masse d'eau souterraine lorsque son état quantitatif et son état chimique sont au moins « bons ».

Le bon état **quantitatif** est atteint lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques.

L'**état chimique** est bon lorsque les concentrations en polluants dus aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils, lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés pour les masses d'eaux de surface alimentées par les eaux souterraines considérées et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée due aux activités humaines.

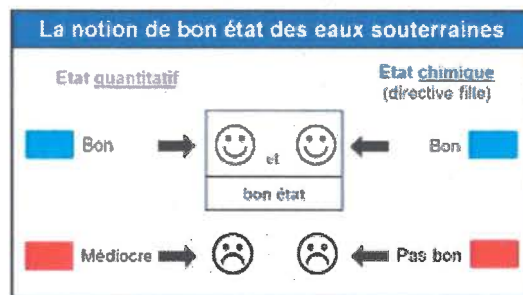
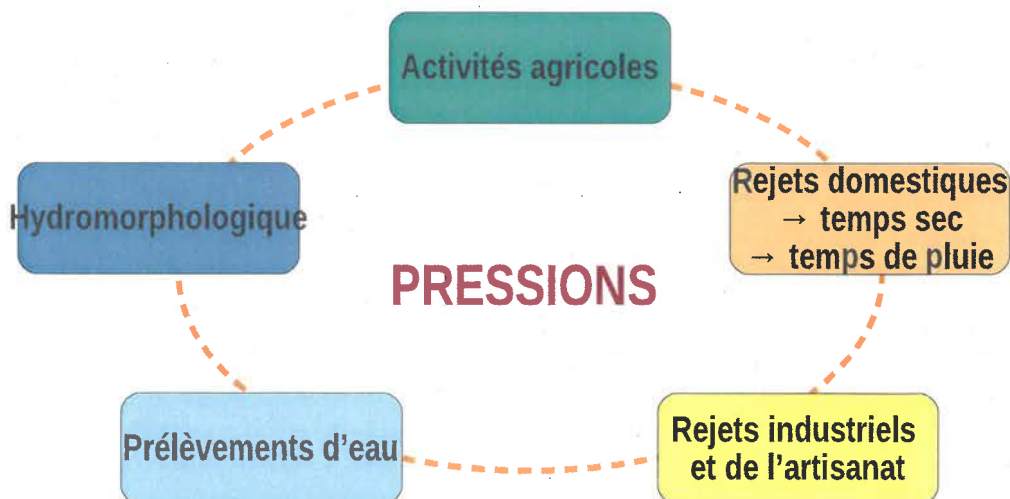
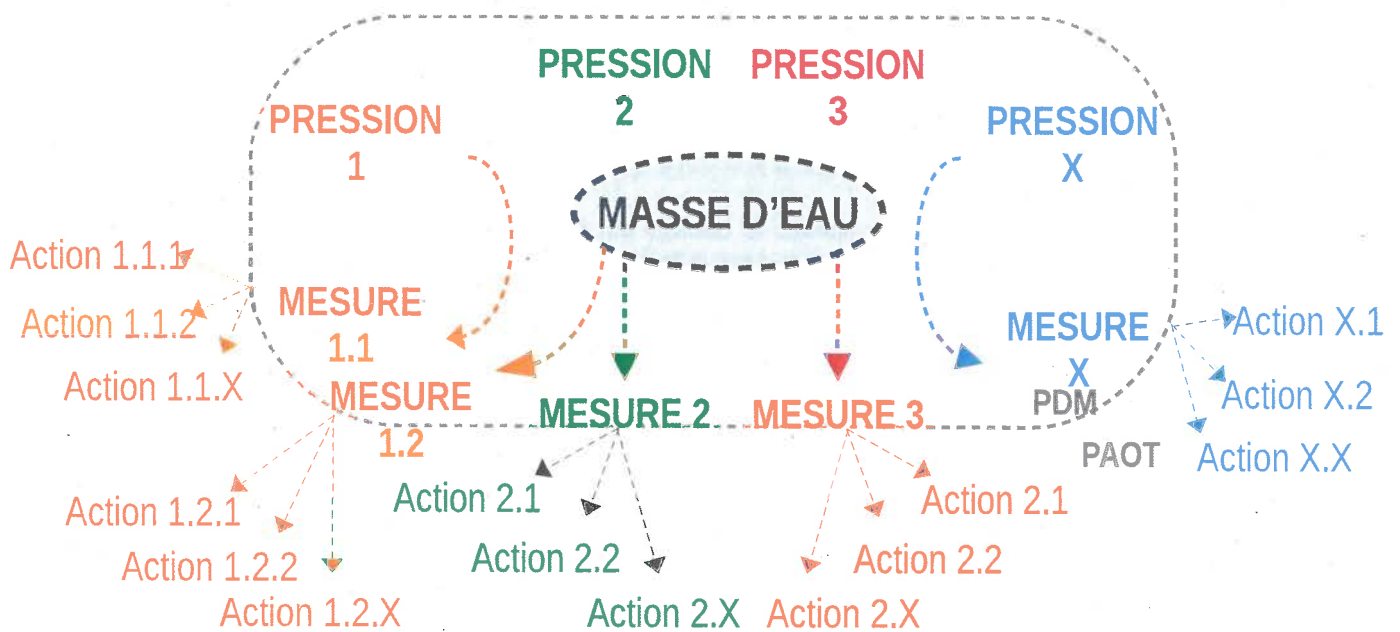


Figure 2: Notion de bon état des eaux souterraines

Diagnostics des pressions

L'État des Lieux de 2019 mené par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a également permis de déterminer quelles étaient les pressions exercées sur chaque masse d'eau.





Les actions du PAOT sont donc définies en fonction de l'état de la ME, des dégradations et pressions significatives qui s'exercent sur celle-ci et des mesures inscrites dans le Programme de Mesures.

Les enjeux locaux du département et les défis territoriaux du bassin Rhin Meuse

Le PAOT tient également compte des enjeux locaux départementaux ainsi que des défis territoriaux définis dans le cadre du 11^e programme de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La Meurthe et Moselle est caractérisée par les enjeux locaux suivants :

- **des activités industrielles historiques** telles que l'exploitation minière ou de carrières, impactant les milieux naturels, soit lors de l'activité ou en phase d'arrêt d'activité.
A titre d'exemple :
 - **le Bassin ferrifère** : caractérisé par l'envoyage des mines abandonnées avec une problématique de sulfates.
 - **l'exploitation salifère au sud** avec une problématique de chlorures liée aux rejets salins dans la Meurthe et la Moselle en aval de la confluence (> 400 mg/l chlorures en aval de Metz) et des effondrements et risques de pollution de la nappe des grès. A mettre en lien avec le schéma d'alimentation en Eau du sillon Mosellan.
 - **Les vallées de la Moselle et de la Meurthe** : caractérisées par l'extraction continue et quasi-totale des granulats alluvionnaires ce qui entraîne un paysage lacustre, des risques de captures des anciennes gravières en crue, des réductions des champs d'expansion des crues, et la disparition des ressources alluviales utilisées pour l'eau potable.
- **Un réseau hydrographique dense³**, situé en totalité sur le bassin Rhin Meuse, fortement dégradé et artificialisé.
A noter que de cartographie des cours d'eau pilotée par la DDT 54 est maintenant finalisée et à disposition sur le site <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=dae1d457-d831-4c5c-97f0-7ed6b5213eda>

Les 2 vallées alluviales de La Moselle et de la Meurthe (SCoT sud M&M), ainsi que celles de l'Orne et de la Chiers (SCoT nord) concentrent l'essentiel de la population et des activités.

³ : plus de 4000 km, avec une densité bien plus importante sur la partie Est du département qui correspond au Piémont Vosgien et Plateau Lorrain, et plus de moindre densité sur la partie Ouest délimité par Côtes calcaires de Moselle et de Meuse

- Une partie du réseau hydrographique est propice à la production d'électricité via l'installation de micro-centrales ce qui complexifie la mise en œuvre des actions de restauration de continuité écologique. Certains cours d'eau du département sont classés (Liste 1 ou Liste 2), ce qui engendre des contraintes particulières.
 - des voies navigables très développées : le réseau grand gabarit (bateau jusqu'à 3 500 t) est situé sur la vallée de la Moselle (de Neuves-Maisons jusqu'au département de la Moselle) ; le réseau petit gabarit (dit réseau Freycinet ; pour les bateaux jusqu'à 250 t) concerne différents axes : le canal de la Marne au Rhin Est et Ouest qui permet la navigation entre le Rhin et la Seine et le canal des Vosges qui relie la Moselle à la Saône ;
 - des ouvrages spécifiques, comme le barrage de vieux-pré visant à constituer une réserve d'eau au niveau du lac de Pierre Percé pour permettre le soutien de cours d'eau (Plaine, Meurthe, Moselle) afin de garantir un débit nécessaire au fonctionnement de la centrale nucléaire Cattenom, ou encore le barrage et le lac de Madine implantés en Meuse mais visant à constituer une réserve d'eau au niveau du barrage d'Arnaville afin d'assurer l'alimentation en eau potable de la ville de Metz.
- 4 aquifères principaux qui assurent la totalité des besoins en eau potable du département (et d'une partie du département de Moselle) et alimentent les captages d'eau potable, parmi lesquels 65 font l'objet d'actions pour améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis des pollutions diffuses (nitrate d'origine agricole ayant un fort impact du fait de la présence de nappes calcaires ou de prélèvement en eau de surface)
 - Une problématique particulière est liée à l'équilibre entre recharge et prélèvement des bassins miniers ennoyés (au nord du département). A noter également que le bassin ferrifère est concerné par de fortes pollutions des eaux de surface en Nitrates et Pesticides et qu'il convient d'être vigilant sur ce secteur du département même s'il est aujourd'hui peu concerné par des captages sensibles.
 - A noter l'émergence du SAGE du Rupt de Mad Esch Trey (RMET), et la mise en place de la démarche Mad in l'Eau reine sur le Rupt de Mad dont l'objectif est de gérer les multiples usages de l'eau sur ce bassin à savoir AEP de Metz, activités agricoles sur le bassin et activités touristiques sur la Madine. Cette démarche ayant abouti à la signature d'un contrat de territoire entre l'AERM et l'ensemble des acteurs du territoire (9 signataires). Elle a pour ambition de fédérer les acteurs locaux afin de dégager des solidarités et des complémentarités entre les acteurs du bassin versant et les territoires utilisateurs en aval (Metz Métropole en particulier), pour garantir de façon pérenne la quantité et la qualité de la ressource en eau.
 - Différents types d'espaces naturels remarquables qui bénéficient de protection réglementaire ou/et foncière (ENS par exemple) et des espèces protégées et bénéficiant de dispositifs de préservation nationaux ou déclinés au niveau régional (Loup, Castor, Grand Cormoran). La Lorraine est concernée par différents plans régionaux d'action (PRA) en faveur de certaines espèces emblématiques et patrimoniales de notre région. C'est le cas pour 3 espèces d'amphibiens : Le Crapaud vert, le Pélobate brun et le sonneur à ventre jaune et 3 espèces d'oiseaux : le milan royal, le balbuzard pêcheur et pygargue à queue blanche. La Lorraine est également concernée par les PNA relatifs aux Chiroptères, à la pie Grièche, au râle des genêts, aux grands tetras, aux odonates et à la Maculinea. Ces enjeux « espaces » et « espèces » ont un impact sur les projets de tous types sur le département.
 - Autre caractéristique du département : des zones de coteaux, actuellement couvertes de vergers enfiletés dont certains doivent être préservés.
 - Des bassins identifiés comme à risque de déficit quantitatif dans le nouveau SDAGE : le Rupt de Mad, la Moselle, la Meurthe et leurs nappes d'accompagnement

Ces enjeux locaux sont appuyés ou complétés par les défis identifiés au niveau du bassin Rhin-Meuse, inscrit dans le 11ème programme de l'AERM.

Parmi les 10 défis du bassin, 5 concernent le département de Meurthe-et-Moselle :

- ✓ **Reconquérir la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans le sillon mosellan** : Une attention particulière est portée aux agglomérations du sillon mosellan compte tenu de la vulnérabilité de leurs eaux de surface (salinité de la Moselle, pesticides et nitrates). Il s'agit ainsi d'accompagner au travers de démarches partenariales et contractuelles la mise en œuvre d'un schéma global de sécurisation de l'approvisionnement d'alimentation en eau potable sur la Moselle, la mise en œuvre du SAGE Rupt de Mad (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et de poursuivre les investigations pour cerner l'origine naturelle ou anthropique des chlorures dans la Moselle et réduire les rejets émanant des soudières. = **défi 3**.

- ✓ **Reconquérir les milieux aquatiques dans les anciens bassins miniers** : dans le bassin ferrifère lorrain, les galeries ennoyées constituent un réservoir de plus de 450 Millions m³ de réserve d'eau patrimoniale pouvant à moyen terme servir de ressource pour l'alimentation en eau potable à condition de résorber les pollutions liées au passé minier (sulfates, ammonium...) et d'engager des actions de protection par une occupation du sol des secteurs concernés, compatibles avec un usage d'eau potable = **défi 5**.
- ✓ **Accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** : le bon fonctionnement de structures globales de coordination telles que les EPTB est crucial pour garantir l'émergence de projets cohérents, construits à la bonne échelle, et trouvant le juste équilibre entre la restauration d'infrastructures naturelles et d'infrastructures plus lourdes. Sur le bassin de la Meurthe et du Madon, il s'agit de consolider l'EPTB existant pour passer de la phase d'études en cours à une phase de réalisation des travaux, avec pour perspective l'extension de la démarche à l'actuel syndicat d'études mis en place sur le secteur Moselle aval = **défi 8**
- ✓ **Promouvoir la place de l'eau dans l'aménagement de la ville de demain** : la désimperméabilisation des sols et l'intégration de la nature en ville, notamment par la gestion intégrée des eaux pluviales, présentent de nombreux avantages, en particulier celui de permettre des modes d'aménagement urbains adaptés aux effets du changement climatique, contribuant à la réduction des îlots de chaleur, au développement de la biodiversité et à la réduction des flux polluants rejetés. Leur promotion est donc incontournable. C'est pourquoi, s'agissant de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain, le 11^{eme} programme d'intervention révisé, consolide et renforce les solutions fondées sur la nature, par rapport aux solutions curatives « historiques » (réseaux, bassins d'orage, traitements des eaux de pluie) = **défi 9**
- ✓ **Prévenir les déficits quantitatifs et faire du bassin rhin-meuse un territoire zéro pénurie** . Face à la baisse des débits d'étiage constatée depuis 2020 (-15 à -20 % en moyenne) et au changement climatique, le déploiement d'une stratégie visant l'ensemble des usagers de l'eau et mobilisant l'ensemble des leviers d'actions possibles est nécessaire. La première étape incontournable est celle de la connaissance. Plusieurs études ont été initiées, dont une prospective en partenariat avec la Région Grand Est afin d'actualiser les données disponibles et d'identifier les secteurs en tension quantitative avérée ou à venir pour mettre en place des démarches de type Projets de territoire de gestion de l'eau ou des démarches collectives, à une échelle géographique adaptée = **défi 10**

Dans ce PAOT, des actions ont été inscrites de façon à être en cohérence avec les enjeux locaux et les grands défis du 11^e programme de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse cités ci-dessus.

Dans le département de la Meurthe-et-Moselle les données relatives à l'état des masses d'eau, aux pressions exercées ainsi qu'aux enjeux présents sur chaque EPCI ont été identifiés et cartographiés dans les panoramas territoriaux.

<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Panoramas-territoriaux-une-feuille-de-route-pour-les-collectivites/Panoramas-territoriaux-une-feuille-de-route-pour-les-collectivites>

2. Le processus d'élaboration du PAOT 2022 2027

Le travail de construction du PAOT 2022-2027 a été mené en se basant sur les documents de cadrage suivants :

- Le guide national pour la déclinaison des programmes de mesures en plan d'actions opérationnel territorialisé V. 2 – septembre 2021, traduit en une « Note d'orientation pour la déclinaison du PDM Cycle 3 (2022-2027) en PAOT » sur chaque bassin ;
- Le courrier de la préfète de la région Grand Est – Lancement de l'élaboration des plans d'actions opérationnels territorialisés pour la période 2022-2027 du 28 juillet 2021.

En Meurthe-et-Moselle, le processus d'élaboration du PAOT 2022-2027 s'est déroulé en plusieurs étapes, tel que résumé sur la figure suivante :



Des ateliers de travail thématiques («Milieux aquatiques», «Assainissement», «Pollutions agricoles diffuses», « Ressources / Prélèvements » et «Rejets industriels et artisanaux») ont réuni des équipes composées de représentants des services et opérateurs de l'État.

Ces équipes ont pré-ciblé un certain nombre d'actions à mettre en œuvre sur le territoire, basées sur la connaissance de l'état des eaux, des pressions exercées sur les milieux aquatiques et des contextes locaux spécifiques. Elles s'appuient sur les résultats de modélisation de l'état des milieux fournis par l'Agence de l'Eau, sur les mesures inscrites au Programme de Mesures et sur des logigrammes de décision permettant l'arbitrage entre les actions.

Suite à cette étape de pré-sélection d'actions, les acteurs techniques du territoire (hors volet industrie) ont été invités à participer à un webinaire le 23 février 2022. Ce webinaire avait pour objectif de présenter :

- la méthodologie d'élaboration de la liste de mesures du Programme de Mesures, de laquelle découlent directement les listes d'actions du PAOT ;
- la méthodologie d'élaboration des listes d'actions du PAOT ;
- un bilan rapide du PAOT 2019-2021 ;
- une synthèse rapide du projet de PAOT 2022-2027.

(La liste des personnes présentes à ce webinaire et le compte rendu sont joints en annexes 1 et 2).

Une information spécifique à destination des représentants des industriels a été organisée par la DREAL le 28 janvier 2022.

Suite à ce webinaire, les listes d'actions pour les différentes thématiques ont été fournies à tous les interlocuteurs techniques. Un retour de leur part a été possible jusqu'à fin juin 2022. Ils pouvaient s'exprimer sur les éléments suivants :

- modification ou positionnement des maîtres d'ouvrages pour les différentes actions ;
- mise à jour du niveau d'avancement des actions ;
- examen du calendrier prévisionnel de réalisation des actions ;
- examen de l'exhaustivité et de la pertinence des listes d'actions, avec demande d'abandon ou d'ajout d'actions le cas échéant.
- signalement d'éventuelles difficultés rencontrées

Suite aux différentes demandes des partenaires techniques, une analyse des retours a été menée, les listes d'action ont été revues et il a été répondu aux éventuelles demandes d'ajout ou de suppression d'actions après une analyse conjointe entre DDT/AERM ou DREAL/AERM.

Les nouvelles listes d'action arrêtées suite aux concertations avec les acteurs compétents chargés de leur mise en œuvre sont reprises dans les 18 panoramas territoriaux signés par le Préfet et mis en ligne sur le site de la préfecture. Ces panoramas sont pour le département de Meurthe-et-Moselle le document de référence du PAOT pour les acteurs du territoire. Ils ont été construits pour favoriser leur compréhension, leur appropriation et leur mise en œuvre.

<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Panoramas-territoriaux-une-feuille-de-route-pour-les-collectivites/Panoramas-territoriaux-une-feuille-de-route-pour-les-collectivites>

3. Organisation du suivi du PAOT

La Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) doit définir une organisation permettant d'optimiser l'émergence et l'accompagnement des actions inscrites dans le PAOT.

La MISEN se positionnera en tant que garante de la bonne mise en œuvre des actions inscrites au PAOT, en s'assurant notamment de :

- la coordination des services de la MISEN pour utiliser le levier le plus efficace (incitation financière, contrôle administratif ou judiciaire, instruction réglementaire, etc.) afin de faire avancer chaque action suivant ses spécificités ;
- la mise à jour du niveau d'avancement des actions dans la base de données OSMOSE afin de permettre le pilotage du PAOT au niveau du département et du Bassin Rhin-Meuse ;
- l'actualisation des listes d'actions en fonction de la disparition des pressions ou de l'apparition de nouvelles pressions jusque-là non identifiées sur les différentes masses d'eau, afin de maintenir le niveau d'ambition visant à atteindre le bon état des masses d'eau du département selon les engagements pris au niveau national.

Les différents services de la MISEN sont partie prenante dans le suivi de l'avancement des actions du PAOT et s'organisent pour assurer la mise à jour de la base de données, l'instruction réglementaire, le suivi, la communication et les contrôles.

Les modalités concrètes doivent être définies précisément en Misen.

Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, la DDT 54 assurera la synthèse du suivi du PAOT en s'appuyant sur :

- 3 référents territoriaux « généralistes » qui se partagent le département et qui sont les « portes d'entrée » privilégiées des collectivités, en particulier des intercommunalités. Ils sont chargés de relayer les informations générales sur les panoramas territoriaux représentant la feuille de route du PAOT pour chaque EPCI. Ils orientent les collectivités vers le bon interlocuteur au sein de la Misen (carte des référents territoriaux en annexe 3).

- Des référents thématiques par EPCI, sur chacun des volets du PAOT (assainissement, milieu, ressource, captages/pollutions diffuses, continuité écologique). Ces référents sont chargés, en lien avec les chargés d'intervention de l'agence de l'eau, d'animer et de suivre les actions du PAOT. (carte des référents thématiques PAOT en annexe 4).

- un GT PAOT émanant de la Misen est également mis en place afin d'assurer la coordination des différents services, suivre l'avancement des actions du PAOT et procéder au bilan annuel. Ce GT se réunit au moins une fois par an.

4. Communication

Sur le même format que ce qui s'est fait en 2019 pour la communication du PAOT 19-21 et qui avait été particulièrement bien accueilli par les acteurs, il est prévu d'organisation de 4 réunions d'arrondissement pilotées par les sous-préfets. Ces réunions se tiendront sur le 1^{er} trimestre 2023.

Elles réuniront toutes les collectivités ayant une compétence dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable et de la GEMAPI de chaque territoire et ayant au moins une action inscrite dans le PAOT. Seront invités

systematiquement les EPCI et les SAGE ayant des rôles de relais auprès des acteurs du territoire. La présence conjointe des élus et des services techniques compétents est importante.

Les services de la MISEN concernés animeront ces réunions (DDT, ARS, OFB, AERM et préfecture) en 2 séquences :

- une présentation plénière des panoramas actualisés et des nouveautés du PAOT 22-27
- quatre tables rondes thématiques permettant à chaque acteur du territoire d'avoir un échange spécifique sur les actions à mener :

Deux tables rondes en lien avec les suites des assises de l'eau, coorganisées par la DDT et l'AERM, et qui se sont tenues dans le département le 11 octobre 2022 avec :

- o une table ronde « captages » dans l'objectif de booster la politique de protection des captages du département de Meurthe-et-Moselle,
- o une table ronde « développer la part bleue dans les projets » : assainissement, gestion intégrée des eaux pluviales, desimpermeabilisation, récupération des eaux de pluie...

Deux tables rondes plus générales :

- o préservation des milieux naturels et adaptation au changement climatique,
- o les compétences, la réglementation et le financement.

Ces réunions d'arrondissement ont également pour objectif d'identifier les bons interlocuteurs dans des collectivités sur les différentes thématiques.

IV. Le PAOT 2022-2027 de Meurthe-et-Moselle

1. Généralités

Les actions du PAOT sont regroupées dans différentes thématiques et se voient classifiées chacune dans une catégorie d'actions : milieux aquatiques (MIA), ressources (RES), assainissement (ASS), agriculture (AGR), gouvernance (GOU) et industrie (IND). Ces grandes catégories sont ensuite déclinées en sous-catégories, qui permettent d'identifier immédiatement le type d'action dont il s'agit. Le détail des classifications utilisées et de leur signification est présenté en Annexe 5.

Chaque action est rattachée à une masse d'eau, un maître d'ouvrage et un niveau d'avancement. Elles sont suivies via un logiciel nommé OSMOSE, qui permet de suivre la vie de ces actions. Le niveau d'avancement des différentes actions est évalué selon la grille suivante :

Niveau d'avancement	Signification	
	Actions « travaux »	Actions « études »
1 : Prévisionnelle	Aucune démarche n'a été engagée pour le moment	
2 : Initiée	L'étude est lancée et/ou le dossier « Loi sur l'Eau » est déposé	/
3 : Engagée	Les travaux sont en cours	L'étude est en cours
4 : Terminée	Les travaux sont terminés	L'étude est terminée
5 : Abandonnée	L'action a été abandonnée et n'aura pas lieu	

Ce niveau d'avancement est mis à jour par les services de la Misen en fonction de la thématique concernée.

2. Bilan du PAOT 2019-2021

L'établissement d'un nouveau PAOT passe nécessairement par la réalisation d'un bilan du cycle précédent. Le PAOT 2019-2021 de la Meurthe-et-Moselle affichait, en fin de cycle, un total de **665 actions** réparties de la manière suivantes :

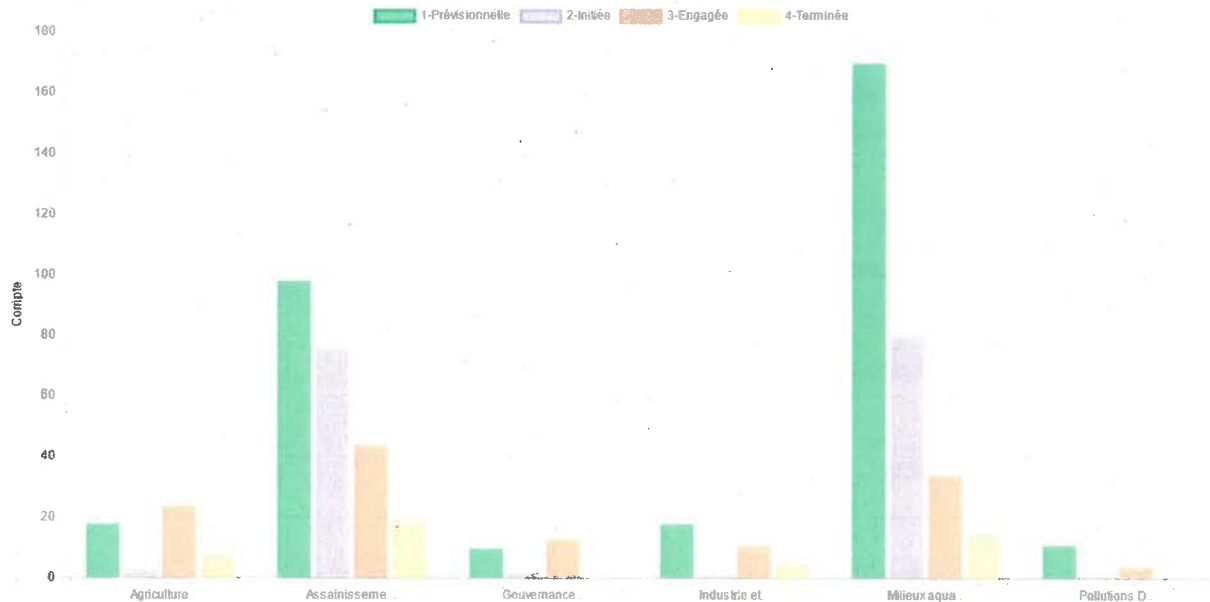
- 237 actions assainissement,
- 299 actions milieux aquatiques,
- 53 actions pollutions diffuses agricoles,
- 16 actions pollutions diffuses non agricoles,
- 35 actions industries,
- 25 actions de gouvernance.

Dans le département de Meurthe-et-Moselle, à la fin de l'année 2021, 50 % des actions identifiées au PAOT 2019-2021 étaient toujours au stade prévisionnel. 52 % de ces actions non initiées concernaient le volet milieux aquatiques.

Bilan de l'avancement des actions en fin de cycle du PAOT 2019-2021

		Prévisionnelle	Initiée	Engagée	Terminée	Total par thématique
Assainissement	nouveau système ou amélioration du système	63	72	30	19	237
	pluvial	14	3	6	/	
	étude globale	20	/	/	/	
	RSDE	1	1	8	/	
		98	76	44	19	
Milieu aquatique	zones humides	89	7	22	3	299
	cours d'eau	62	69	11	12	
	plans d'eau	12	3	/	/	
	étude globale	7	1	1	/	
		170	80	34	15	
Pollution diffuse agricole		15	6	24	8	53
pollution diffuse non agricole		11	1	4	/	16
Industries		18	1	11	5	35
Gouvernance		10	2	13	/	25
Total par phase		322	166	130	47	665

Avancement des actions par domaine



Les actions non finalisées au PAOT 2019-2021 ont été en partie reprise dans le PAOT 2022-2027.

3. Présentation du PAOT 2022 - 2027

Ce nouveau PAOT rassemble 760 actions sur le département, réparties de la manière suivantes :

◆ **Les actions territorialisables (actions identifiées par EPCi) – 749 actions au total**

- 363 actions sur le volet assainissement,
- 186 actions sur le volet milieu aquatique
- 100 actions sur le volet ressource
- 73 actions sur le volet captages / pollutions diffuses
- 27 actions sur le volet industrie

◆ **Les actions non territorialisables – 11 actions au total**

Les listes d'action sont présentées en annexe 6.

Les actions inscrites au PAOT 2022-2027 sont soit des actions reconduites à partir du PAOT 2019-2021, soit de nouvelles actions.

Il faut noter que certaines thématiques sont nouvelles, telles que :

- le volet « Gestion Intégrée des Eaux Pluviales » (GIEP) : il s'agit des actions à mettre en œuvre afin de permettre le déraccordement du réseau d'assainissement unitaire des bassins versants extérieurs au périmètre du système d'assainissement, afin de limiter l'apport d'eaux pluviales et d'eaux claires parasites dans les réseaux et donc leur acheminement jusqu'à la station d'épuration mais également de réduire à la source les micropolluants que les eaux pluviales sont susceptibles de véhiculer ;
- le volet « Ressource » : il s'agit de toutes les actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du changement climatique, notamment pour permettre des économies d'eau, que ce soit au niveau des industries, des collectivités que de l'agriculture.

Concernant les actions « Assainissement » (363 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :

Les actions présentes dans le PAOT 2022-2027 sont :

- des actions inscrites au PAOT 2019-2021 non achevées et toujours nécessaires pour atteindre le bon état,
- des actions nécessaires pour décliner le nouveau Programme de Mesures 2022-2027.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Actions de « Temps sec »

- Création d'une nouvelle station d'épuration ou reconstruction d'une station ancienne
- Amélioration des performances d'ouvrages existants
- Réhabilitation d'un réseau d'assainissement
- Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

Actions de « Temps de pluie»

Pollutions classiques ou toxiques

- Travaux d'amélioration de la **gestion et du traitement des eaux pluviales** :
 - Équipement de mesure des déversoirs d'orage
 - Travaux d'amélioration de la collecte des eaux usées par temps de pluie dans les bassins d'orage
- **Techniques alternatives de gestion des eaux pluviales** :
 - Infiltration
 - Déraccordement
 - Désimperméabilisation

NOUVEAUTÉ

La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) est une thématique nouvellement inscrite au PAOT 2022-2027. En effet, cette thématique devient prioritaire au vu de la nécessité, aujourd'hui, de limiter les impacts du ruissellement sur les bassins versants. Le SDAGE indique en effet que : « *En secteurs urbanisés, l'imperméabilisation conduit à des ruissellements importants que les réseaux ne peuvent pas prendre en charge, ce qui occasionne des débordements. L'augmentation de la capacité des réseaux constitue une solution à la fois coûteuse pour la collectivité et qui ne permet pas de faire face à tous les événements pluvieux. Par ailleurs, les eaux pluviales ayant ruisselé sur les voiries ou s'étant mélangées aux eaux usées sont polluées en hydrocarbures, métaux et matières en suspension et sont susceptibles de dégrader la qualité de l'eau du milieu récepteur naturel.* »

La gestion intégrée des eaux pluviales est une des composantes d'un urbanisme plus durable. Elle repose sur les principes de gestion de la pluie au plus près de son point de chute, en limitant au strict nécessaire les surfaces imperméabilisées et en réduisant les volumes rejetés dans les réseaux et les milieux naturels. Ainsi, en utilisant dans toute la mesure du possible des solutions fondées sur la nature, il convient :

- de limiter l'imperméabilisation des sols ;
- de désimperméabiliser, de construire ou réhabiliter l'espace urbain avec des solutions perméables ;
- de gérer les eaux de pluie au plus près d'où elles tombent en poursuivant l'objectif de favoriser l'infiltration ;
- d'assurer au maximum l'infiltration et/ou le stockage et la réutilisation des eaux pluviales ou des eaux résiduaires ne nécessitant pas ou plus d'épuration ;
- de favoriser l'évaporation.

Concernant les actions « Industrie et artisanat » (27 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027):

Les actions présentes dans le PAOT 2022-2027 sont :

- des actions inscrites au PAOT 2019-2021 non achevées et toujours nécessaires pour atteindre le bon état,
- des actions nécessaires pour lever les pressions recensées au Programme de Mesures 2022-2027 et réduire les substances.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Rejets toxiques diffus PME/PMI/artisanat

- Réalisation de diagnostics amont et plans d'action dans le cadre de la Recherche des Substances Dangereuses pour l'Eau des **stations d'épurations > 10 000 EH**

Rejets connus Industries

- Études technico-économiques
- Travaux de réduction / suppression de la pollution (macropolluants et toxiques)

Concernant les actions « Milieu Aquatique » (186 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :

Les actions présentes dans le PAOT 2022-2027 sont :

- des actions inscrites au PAOT 2019-2021 non achevées et toujours nécessaires pour atteindre le bon état,
- des actions nécessaires pour décliner le nouveau Programme de Mesures 2022-2027.

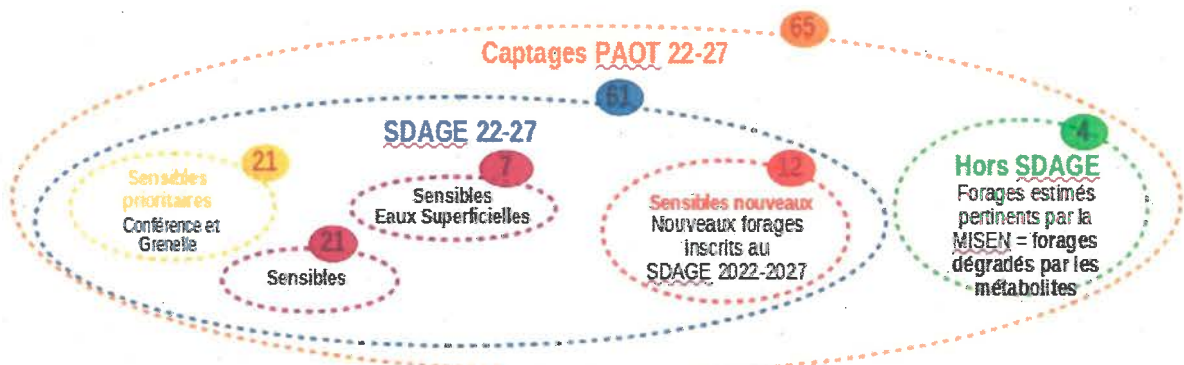
Elles se répartissent de la manière suivante :

- Restauration ambitieuse des cours d'eau et des zones humides associées
- Restauration de la continuité écologique
- Réduction des impacts des plans d'eau
- Maîtrise foncière des zones humides
- Études de grande ampleur (continuité écologique ou inventaires des zones humides)

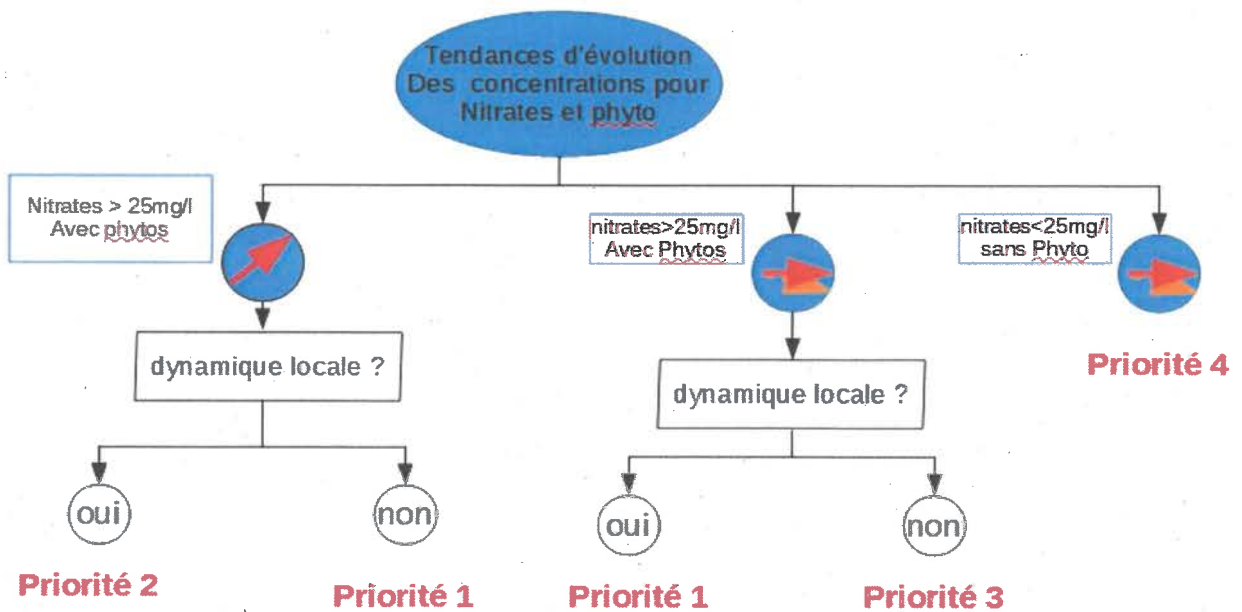
Concernant les actions «captages / pollutions diffuses» (73 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027):

Les actions présentes dans le PAOT 2022-2027 sont :

- des actions inscrites au PAOT 2019-2021 non achevées et toujours nécessaires pour atteindre le bon état,
- 12 captages ont été ajoutés dans le cadre du SDAGE 2022-2027.



Priorisation des actions à mener sur les captages :



Au-delà de la priorisation captage définie au sein du PAOT, un travail de mobilisation générale sur les captages doit s'engager afin de donner suite aux échanges et au partage d'expérience présentés lors des assises de l'eau. Ce travail est susceptible de faire évoluer la priorisation définie en amont.

Concernant les actions «Ressource» (100 actions inscrites au PAOT 2022 – 2027) :

Le volet « ressource » est une thématique nouvellement inscrite au PAOT 2022-2027. En effet, l'adaptation au changement climatique impose aujourd'hui d'entreprendre un certain nombre d'actions d'économie de la ressource en eau par tous et par toutes. Ainsi, des efforts sont aujourd'hui demandés tant aux collectivités, avec l'amélioration des rendements des réseaux d'adduction d'eau potable, qu'aux industriels, qui doivent mettre en place des dispositifs d'économie d'eau (ex : recycler les eaux de process, modifier les procédés, etc.). Il convient également d'améliorer la connaissance sur les quantités d'eau disponibles aujourd'hui et dans un futur plus ou moins proche, impliquant un certain nombre d'études d'acquisition de connaissances à grande échelle.

Elles se répartissent de la manière suivante :

<u>Actions d'« Économies d'eau »</u>	<u>Actions de « Ressource complémentaire»</u>
<ul style="list-style-type: none">* Agriculture :<ul style="list-style-type: none">• Systèmes moins consommateurs d'eau, limitation de l'irrigation, etc.* Particuliers et collectivités :<ul style="list-style-type: none">• Récupération d'eaux de pluie par les collectivités, mise en place de systèmes d'économies d'eau par les collectivités, réduction des fuites du réseau AEP, etc.* Industrie et artisanat :<ul style="list-style-type: none">• Recyclage des eaux de process, modification des procédés, etc.* Tout public : actions de communication sur économie de la ressource	<ul style="list-style-type: none">* Mise en place d'une ressource complémentaire :<ul style="list-style-type: none">• Création de réservoirs d'eau, de nouveaux forages, développement d'interconnexions, etc...

Cette thématique est en lien avec les travaux menés dans le cadre du Comité Ressource en Eau.

La liste complète des actions du PAOT 2022-2027 est présentée en annexe 6. Toutes les actions territorialisables sont également cartographiées en page 9 des panoramas.

ANNEXE 1 : Liste des personnes présentes au webinaire du 23 février 2022

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
FAVIER	Bruno	Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny	technicien
WATRIN	Audrey	France Hydro Electrolite	Responsable technique groupe GME-JHE
FAVRE	André	LOISY	Maire
POUGET	Sacha	DREAL Grand Est	chargé de mission Planification DCE
AUMAITRE	Damien	CEN Lorraine	Responsable 54
LAUER		CC Territoire de Lunéville à Baocarat	
BOEGLIN	Stephane	CC Terres Toulouses	Responsable Pôle Environnement - Directeur régie Eau/Assainissement
RAZAFIMANANTSOA	Anaita	Communauté de Communes de Vezouze en Piémont	Chargée de projets Rivière et Milieux Aquatiques
BENIGNA	Julien	CC Pays du Sel et du Vermois	Directeur Eau et Assainissement
FERRAND	Florence	DDPP	Directrice
LECOMPTE	Clotilde	Grand Longwy Agglomération -Service Cycle de Feau	Directrice
MOREL	Mathilde	CC3M	DGS
Gourland	Julie	Parc naturel régional de Lorraine	Animatrice SAGE Rupt de Mad Esch Trey
SOULON	Florian	Communauté de Communes Seille et Grand Couronné - service GeMAPI	technicien GeMAPI
THOMAS	Dominique	Maire de Pont-à-Mousson	DGS
CAREMIAUX	Mathieu	Communauté de communes Orne Lorraine Confluences	Directeur pôle technique/environnement
THEAUDIN	Karine	ARS-DT54	Chef de service VSSE
CRUNCHANT	Amaud	Communauté de Communes Terres Toulouses	Responsable du service Assainissement
Tisserand	Carole	SIAC	Chargée de mission rivières
LEBOEUF	Emilie	Région Grand Est	Animatrice SAGE Bassin Ferrifère
COLETTE	Christophe	Office National des Forêts	Directeur Départemental
Saumer	Eloïde	Maine Beuvezin	Tête adjointe
FISCHESSE	Philippe	Synd Intercom des Eaux de Piennes	Président
CROUZIER	Adrien	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers et de ses affluents	Technicien
MAURY	Caroline	Syndicat des eaux de Pulligny/mission eau plateau de Vicherey-Beuvezin	Chargée de mission préservation de la ressource
HISLER	Hélène	EPTB Meurthe-Madon	Chargée des zones humides et des haies bocagères
Soulier	Gilles	Mad et Moselle	Président
Claudon	Olivier	Communauté de Communes Seille et Grand Couronné	Responsable hydraulique
MATHEU	Eric	Mairie ABONCOURT 54115 /Syndicat des eau ABONCOURT NACONCOURT	Maire /Président syndicat des eau
MUIA	Elonore	Grand Longwy - Pole cycle de Feau - GEMAPI	Responsable GEMAPI
REVEST	Corinne	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Responsable du service agronomie environnement
SABOT	Eric	Office français de la biodiversité - service départemental de MEURTHE & MOSELLE	Chef de service
LAVOIL	Jacques	communauté de communes du Saron	Président
ANDRE	David	Sous-préfecture de Toul	
Houpert	Maxime	CC du Pays du Saintois	Chargé de mission milieux aquatiques
ERARD	Jean-Patrick	Maine Varangeville	Adjoint au maire, urbanisme, travaux et transition écologique
CECCATO	Marc	Synd Interco des Eaux de Piennes	Vice président
COLIN	Philippe	Commune Ancerville	Maire
BREMONT	ANGELIQUE	SEAFF	DGS
BECKER	Fanny	CD54	Chargée d'études
FULLY	Olivier	MGN	Directeur eau et assainissement
FOURNIER	Benoit	CD54	Chef de service SAFU
matéria	daniel	cc oph	président
GRENAT	Stéphane	Orne AVAL	Directeur
Jeanson	Gilles	Communauté de communes Moselle et Madon	Vice président Eau et Assainissement
CLAUDEL	ALINE	ORNE AVAL	RESPONSABLE EXPLOITATION
VARIN	Christopher	CC des Pays du Sel et du Vermois	Vice-Président
Bainville	Marie	Communauté de communes Moselle et Madon	DST
DECAUX	Violette	Communauté de communes Pays de Colombey et du Sud Toulais	AMO
HAFIDI	Abdelhakim	Communauté de communes Seille et Grand Couronné / Environnement	Chargé de mission Environnement
RICATTE	François	DRAAF SRAL Grand Est Site de Metz	Adjoint au chef de pôle inspections mutualisées de METZ
ARNOULD	Philippe	CC Vezouze en Piémont	Président
BEDEL	DAMIEN	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY	DIRECTEUR CYCLE DE L'EAU
BROSSE	François	Maine de Dieulouard	1er Adjoint
Jolivet-Sinteff	Mariene	MMD54	RESPONSABLE POLE EAU ASSAINISSEMENT
PAQUIN	François	Communauté de Communes Coeur du Pays Haut	Chargée de développement
CHERY	Malory		SOUS PREFETE DE LUNEVILLE
JACQUE	JEAN PIERRE	CCT2L	PRESIDENT
SAUFFROY	VERONIQUE	COMMUNE DE DOMJEVIN	1 ^{er} adjointe
DOYEN	Gérard	Xousse	Maire
CHARPENTIER	Didier	Département de Meurthe-et-Moselle	Directeur de l'appui aux territoires et de l'environnement
GILLET	Jean	FD54	1 Vice-Président
LAGE	patrick	Commune Darville	Maire
DESPAQUIS	Geoffrey	SYMSEILLE	Chargé de mission milieux aquatiques
LEROY	Christan	Synd Interco des Eaux de Piennes	vice président
CHAPLIER	Alain	DDT54 / ERC	



Webinaire du 23 février 2022
Le PAOT : un outil de reconquête de la ressource en eau

Participants :

- liste in.Fine

Pièce jointes :

- déroulé de la réunion
- support de présentation

Questions / Echanges durant la réunion :

Question (M. Thomas – DGS de Pont à Mousson) : Les eaux de baignade sont-elles concernées par le processus ?

La recherche sur la lutte contre les cyanobactéries est-elle avancée et dans quelle mesure; cette problématique a sa place dans le PAOT ?

Réponse :

AERM : S. Waite ne peut pas apporter de réponse sur l'avancée de la recherche sur les cyanobactéries, elle fera le relai auprès des spécialistes de l'AERM, pour apporter une réponse ultérieurement.

ARS : K. Théaudin précise que c'est une problématique récurrente sur le plan d'eau de Pont à Mousson. Une attention particulière doit y être apportée car elle pourrait s'étendre à des masses d'eau superficielles. Mais pour le moment c'est une problématique eau de baignade et de ce fait, il n'y a pas d'actions au PAOT sur ce volet.

Question : (M. Jacques LAVOIL – CC du Sanon) rencontrerez-vous chacun des territoires pour leur faire un état de la qualité de leurs masses d'eau respectives?

Réponse (DDT) :

Une communication auprès des EPCI est prévue (réunion d'arrondissements) sur le dernier trimestre 2022. Si les acteurs ont des questions particulières, ils peuvent également pendre contact avec la DDT ou l'agence de l'eau.

Question (CCLL) : relative à l'implantation d'une station sur la commune de Longuyon et sur la Crusnes afin de pouvoir anticiper les crues. Elle souhaite avoir un échange hors webinaire à ce sujet

Réponse (DDT) :

invitation à revenir vers nous suite au webinaire.

Question : (M. Jacques LAVOIL – CC du Sanon) : Les actions assainissement s'accompagneront-elles de subventions accordées aux collectivités

Réponse AERM : oui bien-sûr, un accompagnement financier est prévu par l'AERM sur toutes les actions inscrites au PAOT.

Remarque : (Mme REVEST – Chambre départementale d'agriculture) concernant les actions relatives à la gestion quantitative de la ressource en eau sur le volet agricole : En 54, actuellement, l'irrigation ne concerne que l'activité de maraîchage aussi la limitation paraît compliquée.

Par contre, pour asseoir les systèmes de polyculture élevage, et sécuriser le fourrage, de l'irrigation sera peut-être nécessaire dans les années à venir.

Pour information : (DDT – M. Tirtaine) : ce sujet doit être regardé avec prudence et abordé dans le cadre d'une réflexion plus globale. Sur les économies d'eaux (irrigation, pratiques culturales sobres,...) des échanges sont en cours entre la DDT et la chambre départementale d'agriculture.

Question : (Caroline Tisserand – SIAC) : concernant les actions milieux aquatiques comment agir sur l'impact des seuils sur le cours d'eau et sa qualité avec la loi climat qui nous interdit l'arasement des ouvrages à potentiel hydroélectrique sur les cours d'eau en liste 2 et qui impacte de fait sur les programmes de travaux envisagés?

Réponse DDT 54 : Fabrice Arki indique que loi climat résilience engendre effectivement des questions sur le volet rétablissement de la continuité écologique des CE, qui reste un enjeu majeur. Il précise également que les travaux et aménagements des ouvrages ne sont pas interdits. Par ailleurs, il précise que la DDT 54 a fait remonter un certain nombre de questions à la DEB sur différents dossiers, en cours d'instruction, afin d'avoir des précisions sur l'application opérationnelle de la nouvelle réglementation.

Remarque : (Mme REVEST – Chambre départementale d'agriculture) : au sujet du changement de stratégie sur les captages dégradés : « de la bonne dose au bon endroit » à « la bonne culture au bon endroit », Mme Revest souhaite préciser que dans le 54, des progrès sur les captages ont été obtenus puisque 20 captages sont sortis du SDAGE et pour certains, sans forcément de remise en herbe dans l'aire d'alimentation.

Remarque : (Saurier Elodie – mairie de Bouvezin) : il est dommage que certaines remises en herbe ne soient pas respectées malgré des DUP.

Réponses ARS : Karine Théaudin souligne qu'il n'y a pas que sur le volet agricole que les DUP ne sont pas respectées. Elle précise également que le contrôle des respects des prescriptions de la DUP ne relève pas que des services de l'État mais également des maires (PRPDE).

Question : (Damian Aumaitre – CENL) : Quels sont les leviers financiers ou incitatifs, au-delà des MAEC, permettant de maintenir les prairies à l'échelle du département ?

Réponse AERM : S. Walter précise que les dispositifs suivants permettent le maintien des prairies : les baux environnements, le paiement pour services environnementaux, l'aide à l'ouverture de filières.

Remarque : (Mme REVEST – Chambre départementale d'agriculture) : pour maintenir les prairies, il faut maintenir l'élevage.

Remarque : (M. Gilles Soulier – CC Mad et Moselle) : le contrôle des méthaniseurs est également important

Réponse : (DDT – M. TIRTAINE) : nous n'avons pas de griefs particuliers sur la méthanisation mais effectivement nous sommes conscients que ces installations peuvent générer des impacts notamment sur la qualité de l'eau, c'est un sujet majeur sur lequel nous travaillons avec l'ensemble des services de la MISEN.

M. Soulier : le PNRL vient de lancer une étude sur la méthanisation sur les périmètres est et ouest du parc

Question : (Eléonore MUIA) – CC Grand Longwy) : est-ce que le calendrier de construction et d'adoption du PAOT 2022-2027 sera le même pour les tous les départements ?

Réponse (DDT 54) : Le calendrier n'est pas forcément le même dans tous les départements et les modalités de travail retenues sont spécifiques à chaque MISEN.

Discussion en ce qui concerne le rôle de rapporteur des EPCI :

DDT – M. Tirtaine précise que l'on fait appel aux EPCI car on a vraiment besoin de cet appui, il rappelle que plus de 150 collectivités (communes, syndicats,...) sont concernées par des actions du PAOT. Le relai de l'EPCI nous permettra d'être collectivement efficace et permettra aux EPCI d'avoir une connaissance des actions à mener sur l'ensemble de leur territoire.

Pour les structures qui sont concernées par 2 ou 3 EPCI, elles pourront faire remonter directement leur remarques à la DDT.

Dans ce cadre : le syndicat des eaux de Piennes, le CENL, l'EPTB MM, le CD 54 souhaitent être destinataires directement des listes et faire remonter leurs remarques directement à la DDT (car ils sont concernés par des actions sur plusieurs EPCI voire sur tout le département).

M. Fully – MGN : précise que la MGN va se mobiliser, mais précise qu'il doit se renseigner sur la faisabilité et leur légitimité à endosser ce rôle de rapporteur.

DDT 54 – Fabrice Arki : invite les acteurs à nous contacter pour toute question particulière si besoin.

DDT 54 – M. Tirtaine conclut la séance en rappelant que le PAOT est important : des améliorations en termes de qualité de l'eau ont été constatées, mais il y a encore « un gros coup de collier à donner » pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés d'ici fin 2017. Il rappelle que c'est un document qui sera signé par M. le préfet et qu'il doit être le plus possible adapté aux réalités du terrain et c'est pour cela que tout le travail fait avec les acteurs du territoire est indispensable et précieux.
Il précise que le PAOT fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation régulière.

M. Tirtaine apporte également quelques précisions sur les futures assises de l'eau qui seront organisées en 2022. Ces assises auront pour objectif de remettre la question de l'eau au cœur des politiques publiques qui sont les nôtres. Il rappelle que les tendances observées sont inquiétantes en termes de qualité et de quantité, que nous sommes sur le dernier cycle de la DCE et qu'il nous revient collectivement de tout faire pour atteindre l'objectif de 52 % des masses d'eau en bon état d'ici 2027.

Il indique qu'il y a lieu de repenser nos aménagements et nos politiques publiques en lien avec cet objectif et de réfléchir à organiser une gouvernance affermie pour faire face à la complexité de ces sujets.

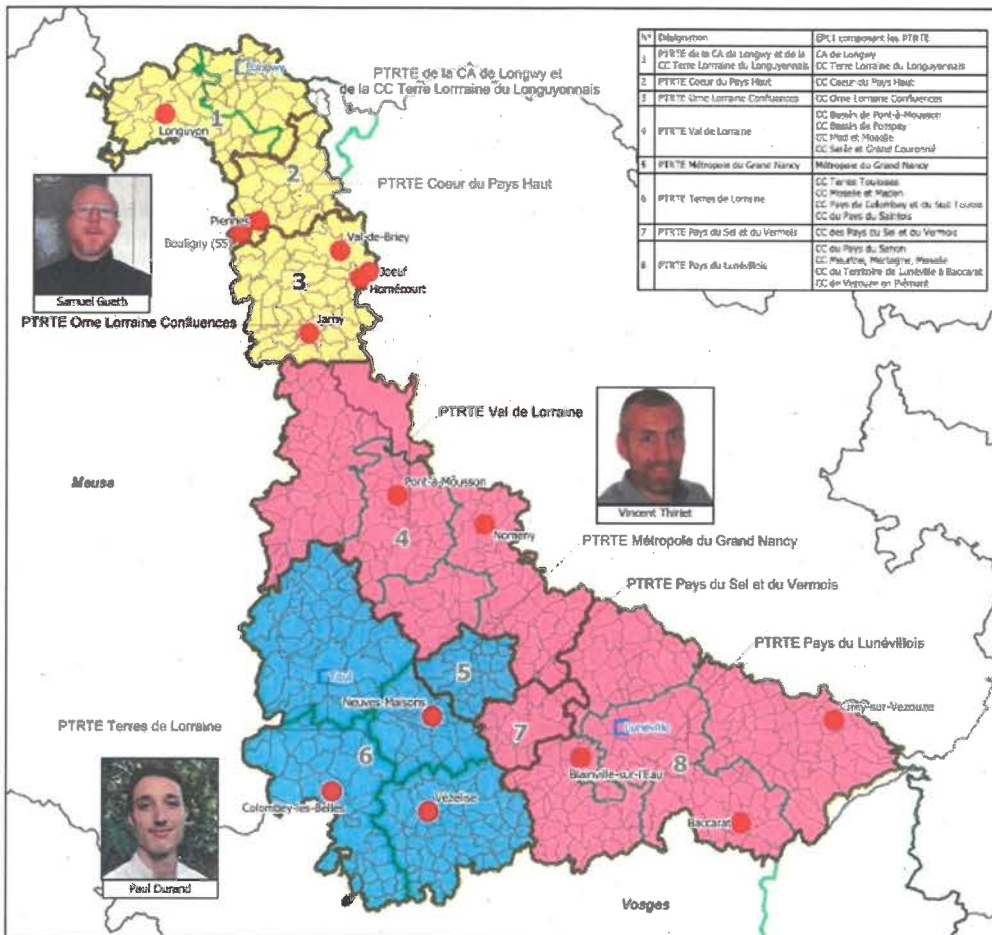
Pour M. Tirtaine, il est nécessaire que les services de l'État fassent preuve de pédagogie pour permettre aux acteurs du territoire et en particulier aux élus de comprendre tous les leviers d'action mobilisables pour mettre en œuvre une articulation cohérente des actions permettant une gestion équilibrée, économe, pérenne et partagée de la ressource en eau sur le long terme.

M. le préfet compte sur une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour atteindre ces objectifs.

A venir suite à ce webinaire :

- lancement du questionnaire aux EPCI sur leur rôle de rapporteur (mail reçu par chaque EPCI le 24/02/2022) – réponse attendue au plus tard le 07 mars 2022.
- Envoi des listes d'actions aux acteurs compétents, avec modalités de réponse : 2 à 3 semaines après le webinaire.
- retour attendu sur ces listes au plus tard le 30 avril 2022.

ANNEXE 3 : Carte des référents territoriaux



Direction départementale des territoires

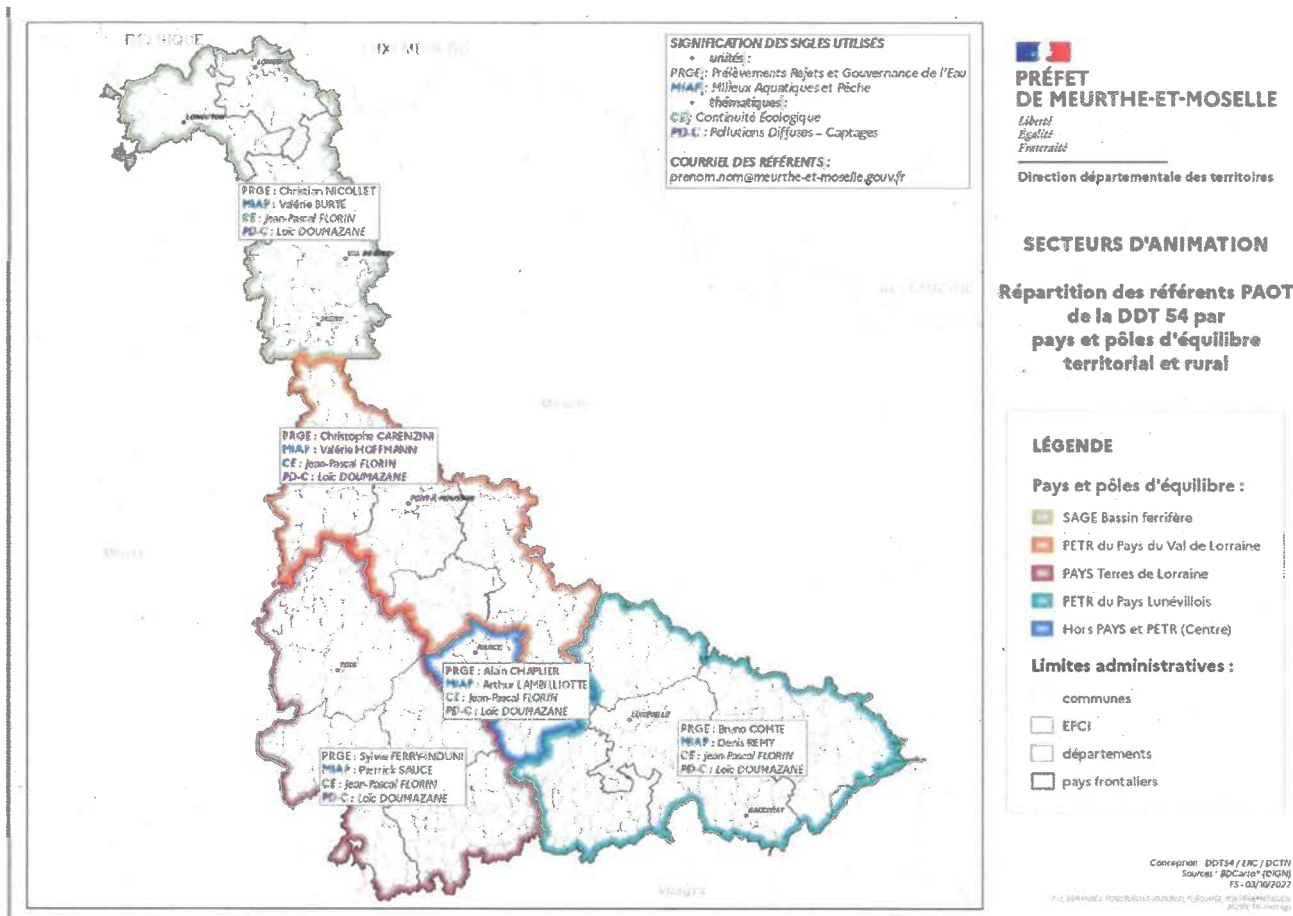
Conseil aux territoires :
périmètres d'action des référents territoriaux

- Légende :**
- Référents :
 - Paul Durand (Blue)
 - Samuel Gueth (Yellow)
 - Vincent Thiriet (Pink)
 - Périmètres des PTRTE (Orange outline)
 - Périmètres des EPCI (Green outline)
 - Petites Villes de Demain (14) (Red dot)
 - Action Cœur de Ville (3) (White square)
 - Limites départementales (Grey outline)

Contact :
DDT de Meurthe-et-Moselle
Service Habitat Cohésion Territoriale
Place des Ducs de Bar
CO N° 60025
54035 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 91 40 70
ddt-act@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Conception : DDTM / EPCI / DDTM
Sources : IGN - Adm. Départementale
P.H. DTD/SA/AM/AN/DM/ENT/02/103 CARTES PTRTE
EURLUM - CARTE PTRTE spt - 19/10/2022

ANNEXE 4 : Carte des référents thématiques PAOT



Numéro de téléphone du service Environnement, Risques Connaissance de la DDT : 03 83 18 41 06

Le référent PRGE a en charge la thématique assainissement (actions ASS et RSDE)

Le référent MIAP a en charge les thématiques milieux aquatiques et ressource (actions MIA hors MIA 304 et actions RES)

Le référent continuité écologique a en charge les actions spécifiques continuité (actions MIA 304)

Le référent PD-C a en charge la thématique captages (actions AGR et GOU dédiées aux captages)

ANNEXE 5 : Classification des actions PAOT

RES0101	Réaliser une étude ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau <i>Cette action correspond aux "études globales" portant sur le domaine "Ressource".</i>
RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture <i>Cette action consiste à mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture.</i>
RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités <i>Cette action consiste à mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités. Cette action comporte deux volets : AEP (aire d'alimentation de captage) et non AEP.</i>
RES0203	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat <i>Cette action consiste à mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat. Cette action consiste par exemple à recycler les eaux de process, à modifier les procédés afin de limiter les prélèvements et les consommations d'eau.</i>
RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau <i>Cette action porte sur l'étude des volumes alloués entre les usages (alimentation en eau potable, agriculture, industrie) comprenant la description des besoins en prélèvements, la définition des débits biologiques nécessaires au milieu, la définition des objectifs de quantité, la détermination des volumes alloués et la répartition de ces volumes entre les acteurs. Cette action vise une exploitation de la ressource compatible avec la préservation du milieu.</i>
RES0702	Mettre en place une ressource complémentaire <i>Cette action consiste à réaliser des travaux d'exploitation accrue de la ressource en eau afin de répondre aux besoins en cohérence avec le SDAGE et autres schémas directeurs. Sont concernés les travaux de création de réservoirs et de nouveaux forages ou le développement d'interconnexions.</i>
GOU0101	Réaliser une étude transversale <i>Cette action correspond uniquement aux études transversales, c'est-à-dire portant sur plusieurs domaines ou sur des thèmes généraux comme par exemple la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques.</i>
GOU0202	Mettre en place ou renforcer un outil de gestion concertée (hors SAGE) <i>Cette action porte sur la mise en place d'outils de gestion concertée en dehors du cadre des Schémas d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) ou sur leur renforcement. Elle vise ainsi toute action destinée à fédérer les acteurs de l'eau.</i>
GOU0301	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation <i>Cette action consiste à informer, former, conseiller, sensibiliser tous types de publics sur les enjeux de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Elle peut porter sur plusieurs domaines à la fois. Elle peut viser à modifier les pratiques ou à inciter l'émergence de maîtrise d'ouvrage.</i>
MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques <i>Cette action correspond aux "études globales" portant sur le domaine "Milieux aquatiques", qu'elles concernent les cours d'eau, les plans d'eau, les eaux de transition (lagunes, estuaires, ...), les eaux et les secteurs côtiers, les zones humides ou la biodiversité.</i>
MIA0203	Réaliser une opération de renaturation de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes <i>Cette action correspond à une renaturation du milieu, qui consiste à restaurer globalement les fonctionnalités des cours d'eau et de leurs annexes dans un contexte où ils sont très dégradés ou artificialisés. Elle inclut des travaux ainsi que les études préalables et l'éventuel suivi réglementaire associés. Une telle renaturation inclut en particulier les travaux suivants : la création de méandres et de tronçons de cours d'eau, la création de bras morts, la remise à ciel ouvert d'un cours d'eau, et dans certains cas la remise en communication de bras morts et le retalutage des berges.</i>
MIA0304	Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (à définir) <i>Cette action se rapporte aux cas pour lesquels il n'est pas possible de savoir avant la réalisation des études si l'ouvrage aura vocation à être aménagé ou supprimé.</i>
MIA0401	Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines <i>Cette action consiste à intervenir sur un plan d'eau ou une carrière ayant un impact négatif sur l'état d'une eau superficielle ou souterraine. Elle inclut les travaux ainsi que les études et l'éventuel suivi réglementaire associés.</i>
MIA0402	Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau <i>Cette action consiste à restaurer un plan d'eau dont l'état doit être amélioré (masse d'eau à risque ou en mauvais état) ou à réhabiliter écologiquement une ancienne carrière ou gravière. Elle inclut les travaux ainsi que les études et l'éventuel suivi réglementaire associés. Elle inclut la mise en œuvre d'un plan de gestion ou de restauration d'un plan d'eau.</i>
MIA0601	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide <i>Cette action correspond à la maîtrise foncière de zones humides, (y compris les zones d'expansion des crues), que ce soit par acquisition ou par un bail emphytéotique, par les collectivités, par les établissements publics, par des organisations non gouvernementales ou par des propriétaires privés.</i>
ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement <i>Cette action correspond aux "études globales" portant sur le domaine "Assainissement".</i>

ASS0201	<p>Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales</p> <p><i>Cette action consiste à réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales, qu'elles proviennent de réseaux séparatifs (pluvial strict) ou unitaires. Cette action comprend : les études préalables aux travaux, les travaux d'aménagements en vue d'améliorer (1) l'infiltration des eaux pluviales en amont et/ou (2) la dépollution des eaux pluviales collectées. Sont concernés tous les ouvrages annexes au réseau permettant de traiter cette pollution ou de maîtriser le flux pour favoriser cette dépollution (bassins d'orage, décanteurs lamellaires, ...) et (3) les équipements permettant de connaître et surveiller cette pollution (instrumentations des déversoirs d'orage ...) et le suivi réglementaire associé.</i></p> <p><i>NB : Sauf cas particulier, les réseaux séparatifs de collecte des eaux pluviales (pluvial strict) ne doivent pas être raccordés aux systèmes de collecte des eaux usées domestiques conformément à l'article 5 de l'arrêté du 22 juin 2007.</i></p>
ASS0301	<p>Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations \geq 2000EH)</p> <p><i>Cette action concerne les réseaux d'agglomérations non conformes Directive Eaux urbaines résiduaires (ERU) en "équipement" pour le volet "collecte", qui sont forcément \geq 2000 équivalent habitants (EH). Elle comprend les études préalables et les travaux portant sur l'intégralité ou une partie seulement du réseau de collecte des eaux usées. Ces travaux concernent la collecte par temps sec du réseau séparatif d'eaux usées strictes ou du réseau unitaire. Cette action peut comprendre la prise d'un arrêté préfectoral de mise en demeure définissant notamment le planning de mise en conformité ERU, le contrôle du planning de mise en conformité défini par cet arrêté et le contrôle, en fin de travaux, de la conformité de l'installation.</i></p> <p><i>NB : Les non-conformités "performances" ne sont pas prises en compte dans cette action. Cette action tient également compte des problématiques d'eaux claires parasites.</i></p>
ASS0401	<p>Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)</p> <p><i>Cette action consiste à créer ou à reconstruire une nouvelle station d'épuration, dans les agglomérations de toutes tailles, en raison d'une non-conformité Directive Eaux urbaines résiduaires (ERU) en "équipement" du volet "traitement". Cette action comprend les études préalables et les travaux de construction ou de reconstruction d'une station de traitement des eaux polluées (STEP), ainsi que le suivi réglementaire associé. Cette action peut comprendre la prise d'un arrêté préfectoral de mise en demeure définissant notamment le planning de mise en conformité ERU, le contrôle du planning de mise en conformité défini par cet arrêté et le contrôle, en fin de travaux, de la conformité de l'installation.</i></p>
ASS0501	<p>Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)</p> <p><i>Cette action consiste à équiper une Station de traitement des eaux polluées (STEP) existante d'un traitement suffisant dans les agglomérations de toutes tailles et non conformes en "équipement" pour la Directive Eaux urbaines résiduaires (ERU) pour le volet "traitement". Cette action porte uniquement sur les stations existantes. Elle comprend les études préalables et les travaux d'aménagement d'une station d'épuration existante en termes de process, de dimensionnement ou de suivi des rejets en vue de la rendre conforme au volet "traitement" de la directive ERU, ainsi que le suivi réglementaire associé. Cette action peut comprendre la prise d'un arrêté préfectoral de mise en demeure définissant notamment le planning de mise en conformité ERU, le contrôle du planning de mise en conformité défini par cet arrêté et le contrôle, en fin de travaux, de la conformité de l'installation.</i></p>
ASS0701	<p>Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses (agglomérations \geq 10000EH)</p> <p><i>Cette action porte uniquement sur les stations d'épuration urbaines collectant une charge \geq 10000 Equivalents habitants (EH), soit \geq 600kgDBO5/j. Elle comporte trois étapes principales : la connaissance des rejets par la mise en place d'une surveillance et, si nécessaire, la réalisation d'études technico-économiques suivies de la prise d'un arrêté prescrivant des travaux ou la modification des arrêtés existants pour imposer cette surveillance. Cette action comprend également la définition du plan d'actions.</i></p>
AGR0401	<p>Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)</p> <p><i>Cette action consiste à mettre en place des pratiques pérennes afin de limiter les intrants, et en particulier les pesticides.</i></p>
AGR0503	<p>Elaborer un plan d'action sur une AAC</p> <p>En Zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) : <i>Cette action consiste à mettre en place et suivre une procédure ZSCE sur une AAC concernée par un captage SDAGE (dont les captages Grenelle).</i></p> <p>Hors Zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) : <i>Cette action vise à protéger les AAC et à reconquérir la qualité de l'eau. I</i></p>
IND0201	<p>Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)</p> <p><i>Cette action correspond à toute intervention sur un ouvrage de dépollution (étude ou travaux) réduisant ou supprimant le flux de polluants toxiques rejetés dans le milieu ou le réseau d'assainissement collectif urbain-et contribuant à l'atteinte des objectifs de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Il s'agit par exemple d'aménager ou de mettre en place une station de traitement, un ouvrage de prétraitement, de nouvelles filières d'élimination, un ouvrage de traitement des boues issues du traitement des eaux usées industrielles, etc. Ces travaux peuvent découler d'une procédure "Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux" (RSDE).</i></p> <p><i>Pour le cycle 2022-2027, cette typologie d'actions sera utilisée pour suivre les actions portées par les industriels dont les rejets sont connus, qu'il s'agisse de mettre en œuvre un dispositif de traitement ou de retour à une technologie propre.</i></p>
IND0202	<p>Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses</p> <p><i>Cette action correspond aux études préalables et aux travaux permettant, de réduire voire supprimer les rejets thermiques et les rejets de substances non dangereuses tels que DBO5, NO2-, NO3-, NH4+, P total, PO43-, MES, DCO, COD, etc. Il s'agit de toute action sur un ouvrage de dépollution réduisant ou supprimant le flux de ces matières polluantes rejetées dans le milieu ou le réseau d'assainissement collectif urbain par raccordement (ex : aménager ou mettre en place une station de traitement, un ouvrage de prétraitement en vue d'atteindre le bon état chimique, de nouvelles filières d'élimination, ouvrage de traitement des boues issues du traitement des eaux usées industrielles...).</i></p> <p><i>En cas de sites raccordés, les actions portant sur la Station de traitement des eaux polluées (STEP) urbaine ne sont pas concernées. Il peut y avoir conjointement réduction des substances dangereuses, mais non quantifiable.</i></p> <p><i>Pour le cycle 2022-2027, cette typologie d'actions sera utilisée pour suivre les actions portées par les industriels dont les rejets sont connus, qu'il s'agisse de mettre en œuvre un dispositif de traitement ou de retour à une technologie propre.</i></p>
IND0301	<p>Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)</p>

	<p><i>Il s'agit de toute action portant sur la modification des processus industriels contribuant à l'atteinte des objectifs de la DCE (atteinte du bon état, réduction des rejets de substances dangereuses). Les technologies propres mises en place consistent notamment en la substitution de matières toxiques entrant dans le procédé. Ces travaux peuvent découler d'une procédure "Rejets de substances dangereuses dans les eaux" (RSDE).</i></p> <p><i>Pour le cycle 2022-2027, cette typologie d'actions sera utilisée pour suivre les actions de réduction des substances toxiques dispersées (type artisanat...), qu'il s'agisse de mettre en œuvre un dispositif de traitement ou de recourir à une technologie propre.</i></p>
IND0601	<p>Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions « sites et sols pollués » (essentiellement liés aux sites industriels)</p> <p><i>Cette action porte sur les sites en activité ou arrêtés (dont les sites orphelins) tels que les exploitations minières, les terrils, les centres de stockage, les carrières, les anciens entrepôts industriels, etc. Elle consiste à mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions associées à ces sites. Cette action concerne notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- la surveillance des eaux superficielles et souterraines potentiellement impactées par la pollution du site ou du sol ;</i> <i>- les diagnostics préalables afin d'assurer la maîtrise des rejets de matières en suspension et de mettre en place des dispositifs de rétention de ces rejets (par exemple dans le cas de l'extension de carrières en activité) ;</i> <i>- les études préalables et les travaux de remise en état (confinement de la pollution, excavation et traitement des déchets, dépollution du site par extraction et traitement de la pollution, dépollution des nappes impactées, etc.).</i>
IND 0901	<p>Mettre en compatibilité une autorisation de rejet industriel existante avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur</p> <p><i>Cette action consiste à mettre en compatibilité les autorisations de rejets au milieu ou dans le réseau d'eaux usées urbaines avec les objectifs environnementaux du milieu fixés dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau (DCE) ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur. Cette action vise tous les sites soumis au régime d'autorisation (ICPE ou non).</i></p>

ANNEXE 6 : Listes des actions PAOT

LISTE DES ACTIONS ASSAINISSEMENT

EPCI - Concerné	Commune/station épuration	nom Masse d'eau	CODE Action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation		maître d'ouvrage Identifié
						Date de démarrage action si « prévisionnelle »	Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »	
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	MOUSSON	MORTE (affluent Moselle)	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - MOUSSON sur la masse d'eau MORTE (affluent Moselle)	2-Prévisionnelle	2022		Commune de Mousson
CC TERRES TOULOISES	BICQUELEY	BOUVADE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - BICQUELEY ME Bouvade	2-Prévisionnelle	2025		CC TERRES TOULOISES
CC PAYS DU SANON	SE SERRES	RUISSEAU DE L'ETANG DE SERRES	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - SERRES ME RUISSEAU DE L'ETANG DE SERRES	2-Prévisionnelle	2025		CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	SE DROUVILLE	ROANNE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - DROUVILLE ME ROANNE	2-Prévisionnelle	2025		CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	SE COURBESSEAUX	ROANNE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - COURBESSEAUX ME ROANNE	2-Prévisionnelle	2025		CC PAYS DU SANON
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BLENOD-LES-TOUL	BOUVADE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - BLENOD-LES-TOUL	2-Prévisionnelle	2025		COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS
CC PAYS DU SAINTOIS	DIARVILLE	BEAULONG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - DIARVILLE ME Beaulong	2-Prévisionnelle	2022		COMMUNE Diarville
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	FONTENOY-LA-JOUTE	MAZUROT	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - FONTENOY-LA-JOUTE ME Mazurot	2-Prévisionnelle	2025		CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	GLONVILLE	MAZUROT	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - GLONVILLE ME Mazurot	2-Prévisionnelle	2025		CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
METROPOLE DU GRAND NANCY	MAXEVILLE	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - steu MAXEVILLE (Grand Nancy) - ME Meurthe7	3-Initée	2022		METROPOLE DU GRAND NANCY
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE AZELOT	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - AZELOT ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022		CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS DU SAINTOIS	CRANTENOY	REVAU	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - CRANTENOY ME REVAU	2-Prévisionnelle	2022		Commune de crantenois
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE BURTHECOURT-AUX-CHENES	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - BURTHECOURT-AUX-CHENES ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022		CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - FLEVILLE-DEVANT-NANCY ME ruisseau de l'Etang	3-Initée	2022		METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	HEILLECOURT	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - HEILLECOURT ME meurthe 7	3-Initée	2022		METROPOLE DU GRAND NANCY

METROPOLE DU GRAND NANCY	LAXOU	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -LAXOU ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	NANCY	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -NANCY ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	VANDOEUVRE-LES-NANCY	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - VANDOEUVRE-LES-NANCY ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	VILLERS-LES-NANCY	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -VILLERS-LES-NANCY ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	TOMBLAINE	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -TOMBLAINE ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	MALZEVILLE	MEURTHE 7	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -MALZEVILLE ME meurthe 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	JARVILLE-LA-MALGRANGE	MEURTHE 6	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -JARVILLE-LA-MALGRANGE ME meurthe 6	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	MEURTHE 6	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY ME meurthe 6	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SAFFAIS	PETIT RHONE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -SAFFAIS ME petit Rhone	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	LUPCOURT	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -LUPCOURT ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VILLE-EN-VERMOIS	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -VILLE-EN-VERMOIS ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	AZELOT	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement - AZELOT station -ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	VILLE-ENVERMOIS	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -VILLE-EN-VERMOIS station ME ruisseau de l'Etang	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	BURTHECOURT-AUX-CHENES	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -BURTHECOURT-AUX-CHENES	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	VILLERS-LES-NANCY	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -VILLERS-LES-NANCY ME ruisseau des Etangs de Champigneulles	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE BENAMENIL	VEZOUZE 3	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement -BENAMENIL - ME VEZOUZE 3	2-Prévisionnelle	2025	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT

CC BASSIN DE POMPEY	SE LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AMEZULE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions en temps de pluie - SE LAY Saint Christophe sur la masse d'eau Amezule	2-Prévisionnelle	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE LAITRE-SOUS-AMANCE	AMEZULE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions en temps de pluie -SE de Laitre-sous-Amance sur la masse d'eau Amezule	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE BUISSONCOURT	ROANNE	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions en temps de pluie - BUISSONCOURT sur la masse d'eau ROANNE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VARANGEVILLE	MEURTHE 6	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de VARANGEVILLE impactant la masse d'eau MEURTHE 6	2-Prévisionnelle	2024	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VARANGEVILLE	MEURTHE 6	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de VARANGEVILLE - MEURTHE 6	2-Prévisionnelle	2024	CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 6	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau MEURTHE 6	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau MEURTHE 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DE GREMILLON	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DE GREMILLON	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DE L'ETANG	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 6	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau MEURTHE 6	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau MEURTHE 7	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DE GREMILLON	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DE GREMILLON	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DE L'ETANG	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DE L'ETANG	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY impactant la masse d'eau RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	ORNE 2	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de JARNY impactant la masse d'eau ORNE 2	4-Engagée	2022	SIA du Jarnisy
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de JARNY impactant la masse d'eau RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	4-Engagée	2022	SIA du Jarnisy
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE DAMELEVIERES	MEURTHE 5	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de DAMELEVIERES impactant la masse d'eau MEURTHE 5	4-Engagée	2023	Commune Damelevieres
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE DAMELEVIERES	RUISSEAU DE DAMELEVIERES	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de DAMELEVIERES impactant la masse d'eau RUISSEAU DE DAMELEVIERES	4-Engagée	2023	Commune Damelevieres
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE DAMELEVIERES	MEURTHE 5	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de DAMELEVIERES - MEURTHE 5	2-Prévisionnelle	2023	Commune Damelevieres

CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE DAMELEVIERES	RUISSEAU DE DAMELEVIERES	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de DAMELEVIERES – RUISSEAU DE DAMELEVIERES	2-Prévisionnelle	2023	Commune Damelevieres
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE DAMELEVIERES	MEURTHE 4	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de DAMELEVIERES – MEURTHE 4	2-Prévisionnelle	2023	Commune Damelevieres
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE BENAMENIL	VEZOUZE 3	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de BENAMENIL impactant la masse d'eau VEZOUZE 3	2-Prévisionnelle	2024	Commune Benamenil
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE BENAMENIL	VEZOUZE 3	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de BENAMENIL – VEZOUZE 3	2-Prévisionnelle	2024	Commune Benamenil
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE BUISSONCOURT	ROANNE	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de BUISSONCOURT impactant la masse d'eau ROANNE	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE BUISSONCOURT	ROANNE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de BUISSONCOURT impactant la masse d'eau ROANNE	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE LAITRE-SOUS-AMANCE	SE LAITRE SOUS AMANCE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de LAITRE-SOUS-AMANCE impactant la masse d'eau L'AMEZULE	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	MOSELLE 5	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de TOUL – MOSELLE 5	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC COEUR DE PAYS HAUT	SE PIENNES	OTHAIN 1	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de PIENNE impactant la masse d'eau OTHAIN 1	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC COEUR DE PAYS HAUT	SE PIENNES	OTHAIN 1	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de PIENNE – OTHAIN 1	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC COEUR DE PAYS HAUT	SE PIENNES	PIENNE	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de PIENNE – PIENNE	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de LONGWY impactant la masse d'eau CHIERS 1	3-Initiée	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	BASSE VIRE	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de LONGWY impactant la masse d'eau BASSE VIRE	3-Initiée	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	MOULAIN 2	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de LONGWY impactant la masse d'eau MOULAIN 2	3-Initiée	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	BASSE VIRE	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de LONGWY – BASSE VIRE	2-Prévisionnelle	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de LONGWY – CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CRUSNES 2	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de LONGWY – CRUSNES 2	2-Prévisionnelle	2024	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	MOULAIN 2	ASS0201	Gestion intégrée des eaux pluviales - Agglomération de LONGWY – MOULAIN 2	2-Prévisionnelle	2024	CA DU GRAND LONGWY
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MOSELLE 4	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY - MOSELLE 4	2-Prévisionnelle	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MOSELLE 4	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de NEUVES-MAISONS - MOSELLE 4	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MOSELLE 5	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MAXEVILLE/NANCY - MOSELLE 5	3-Initiée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MOSELLE 5	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de NEUVES-MAISONS - MOSELLE 5	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MADON 4	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de NEUVES-MAISONS - MADON 4	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MADON 4	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de NEUVES-MAISONS impactant la masse d'eau MADON 4	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	RUISSEAU DE VITERNE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de NEUVES-MAISONS - RUISSEAU DE VITERNE	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON

CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	BOUVADE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de TOUL - BOUVADE	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	INGRESSIN	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de TOUL - INGRESSIN	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	LONGEAU(affluent Terrouin)	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de TOUL - LONGEAU (AFFL. TERROUIN)	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	LONGEAU(affluent Terrouin)	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de TOUL impactant la masse d'eau LONGEAU(affluent Terrouin)	2-Prévisionnelle	2023	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	BOUVADE	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de TOUL impactant la masse d'eau BOUVADE	2-Prévisionnelle	2023	CC TERRES TOULOISES
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	MEURTHE 4	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de LUNEVILLE - MEURTHE 4	2-Prévisionnelle	2023	Commune Luneville
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE DOMBASLES-SUR-MEURTHE	MEURTHE 5	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de DOMBASLES-SUR-MEURTHE - MEURTHE 5	3-Initiée	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE DOMBASLES-SUR-MEURTHE	MEURTHE 5	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de DOMBASLES-SUR-MEURTHE impactant la masse d'eau MEURTHE 5	3-Initiée	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	VEZOUZE 3	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de LUNEVILLE - VEZOUZE 3	2-Prévisionnelle	2023	Commune Luneville
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	VEZOUZE 3	ASS0201	Traitement du pluvial sur l'agglomération de LUNEVILLE impactant la masse d'eau VEZOUZE 3	2-Prévisionnelle	2023	Commune Luneville
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	RUISSEAU DE CLOS PRES	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de LUNEVILLE - RUISSEAU DE CLOS PRES	2-Prévisionnelle	2023	Commune Luneville
CC BASSIN DE POMPEY	SE LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AMEZULE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de LAY-SAINT-CHRISTOPHE impactant la masse d'eau L'AMEZULE	2-Prévisionnelle	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	RUISSEAU DE JOUAVILLE	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de JARNY - RUISSEAU DE JOUAVILLE	2-Prévisionnelle	2023	Commune Jarny
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	ORNE 2	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de JARNY - ORNE 2	2-Prévisionnelle	2023	Commune Jarny
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	ASS0201	Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de JARNY - RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	2-Prévisionnelle	2023	Commune Jarny
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SAINT-NICOLAS-DE-PORT	MEURTHE 6	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive SAINT-NICOLAS-DE-PORT	2-Prévisionnelle	2024	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC MOSELLE ET MADON	VITERNE	RUISSEAU DE VITERNE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - VITERNE	2-Prévisionnelle	2024	CC MOSELLE ET MADON
CC BASSIN DE POMPEY	FAULX	MAUCHERE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - FAULX	3-Initiée	2025	CC BASSIN DE POMPEY
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	DAMELEVIERES	RUISSEAU DE DAMELEVIERES	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - DAMELEVIERES	2-Prévisionnelle	2022	SIE Blainville-Damelevieres
CC MOSELLE ET MADON	MAIZIERES	RUISSEAU DE VITERNE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - MAIZIERES	2-Prévisionnelle	2024	CC MOSELLE ET MADON
CC MAD ET MOSELLE	SAINT-JULIEN-LES-GORZE	RUPT (LE)	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - SAINT-JULIEN-LES-GORZE	2-Prévisionnelle	2024	SIE du SOIRON
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	THIL	ALZETTE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive -THIL	4-Engagée	2022	SIVOM DE L'ALZETTE
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	VILLERUPT	ALZETTE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive VILLERUPT (agglomérations sup. 2000 EH)	4-Engagée	2023	SIVOM DE L'ALZETTE

CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	BEAUMONT	NATAGNE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive BEAUMONT	2-Prévisionnelle	2023	Commune de beaumont
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LANDREMONT	NATAGNE	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive LANDREMONT	2-Prévisionnelle	2023	Commune de Landremeont
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	MORVILLE SUR SEILLE	SEILLE 4	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive MORVILLE-SUR-SEILLE	2-Prévisionnelle	2022	Commune Morville sur Seille
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONN AIS	SAINT-SUPPLET	PIENNE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - SAINT-SUPPLET	3-Initiée	2024	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONN AIS	SAINT-PANCRE	BASSE VIRE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - SAINT-PANCRE	3-Initiée	2023	SIEP
CA DU GRAND LONGWY	COSNES-ET-ROMAIN	BASSE VIRE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - COSNES-ET-ROMAIN annexes - réseau EU - steu de GORCY	2-Prévisionnelle	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	GORCY	BASSE VIRE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - GORCY réseau EU - steu GORCY	2-Prévisionnelle	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC BASSIN DE POMPEY	MONTENOY	MAUCHERE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - Montenois	3-Initiée	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MEHONCOURT	RUISSEAU DE DAMELEVIÈRES	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - MEHONCOURT	4-Engagée	2024	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MAD ET MOSELLE	TRONVILLE	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - Tronville	4-Engagée	2022	SIE du SOIRON
CC MAD ET MOSELLE	SPONVILLE	YRON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - SPONVILLE	3-Initiée	2023	SIE du SOIRON
CC PAYS DU SAINTOIS	ETREVAL	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -ETREVAL	3-Initiée	2022	Commune Etreval
CC PAYS DU SAINTOIS	GOVILLER	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -GOVILLER	3-Initiée	2022	Commune Goviller
CC PAYS DU SANON	MOUACOURT	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -MOUACOURT	5-Terminée	2022	CC PAYS DU SANON
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	AMANCE	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -AMANCE réseau EU - steu LAITRE-SOUS-AMANCE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	CHAMPENOIX	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -CHAMPENOIX réseau EU - steu LAITRE-SOUS-AMANCE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LAITRE-SOUS-AMANCE	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -LAITRE-SOUS-AMANCE réseau EU - steu LAITRE-SOUS-AMANCE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LANEUVELOTTÉ	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -LANEUVELOTTÉ réseau EU - steu LAITRE-SOUS-AMANCE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC BASSIN DE POMPEY	LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -LAY-SAINT-CHRISTOPHE	2-Prévisionnelle	2024	CC BASSIN DE POMPEY
CC VEZOUBE EN PIEMONT	BADONVILLER	BLETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BADONVILLER	2-Prévisionnelle	2024	Commune Badonviller
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	HAUSSONVILLE	MEXET	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive - HAUSSONVILLE	2-Prévisionnelle	2024	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	BATILLY	RUISSEAU DE L'ABREUVAUX	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -BATILLY	2-Prévisionnelle	2022	Commune de Batilly
CC PAYS DU SAINTOIS	VEZELISE	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - VEZELISE	2-Prévisionnelle	2022	Commune de Vézélise
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MERVILLER	VERDURETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - réseau EU -MERVILLER	3-Initiée	2022	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	SAINTE GENEVIEVE	SEILLE 4	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - SAINTE-GENEVIEVE	3-Initiée	2023	Commune de sainte-geneviève

CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	GIRIVILLER	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées GIRIVILLER	4-Engagée	2024	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	PEXONNE	VERDURETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées PEXONNE	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Pexonne
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BREMENIL	BLETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BREMENIL	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Bréménil
CC VEZOUZE EN PIEMONT	HERBEVILLER	BLETTE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées HERBEVILLER	2-Prévisionnelle	2024	Commune d'Herbeviller
CC VEZOUZE EN PIEMONT	MIGNEVILLE	BLETTE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MIGNEVILLE	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Migneville
CC VEZOUZE EN PIEMONT	MONTIGNY	BLETTE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MONTIGNY	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Montigny
CC VEZOUZE EN PIEMONT	SAINTE-POLE	BLETTE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SAINTE-POLE	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Sainte-Pole
CC VEZOUZE EN PIEMONT	DOMJEVIN	VEZOUZE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -DOMJEVIN	2-Prévisionnelle	2025	CC DE VEZOUZE EN PIEMONT
CC PAYS DU SANON	FLAINVAL	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées - Flainval	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	BURES	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -Bures	3-Initiée	2023	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	BAUZEMONT	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -Bauzemont	3-Initiée	2022	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	HENAMENIL	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -HENAMENIL	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SANON
CA DU GRAND LONGWY	COSNES-ET-ROMAIN	BASSE VIRE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées COSNES-ET-ROMAIN	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	CHENIERES	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CHENIERES	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	CUTRY	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CUTRY	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	LONGLAVILLE	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LONGLAVILLE	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	LONGWY	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LONGWY	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	MEXY	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MEXY	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	MONT-SAINT-MARTIN	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MONT-SAINT-MARTIN	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	REHON	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées REHON	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VILLETTE	CHIERS 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VILLETTE	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CA DU GRAND LONGWY	HAUCOURT-MOULAIN	MOULAIN 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées HAUCOURT-MOULAIN	4-Engagée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	HERSERANGE	MOULAIN 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées HERSERANGE	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	HUSSIGNY-GODBRANGE	MOULAIN 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées HUSSIGNY-GODBRANGE	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CA DU GRAND LONGWY	SAULNES	MOULAIN 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SAULNES	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC COEUR DE PAYS HAUT	JOUDREVILLE	OTHAIN 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées -JOUDREVILLE	2-Prévisionnelle	2024	SIEP
CC COEUR DE PAYS HAUT	SANCY	CONROY 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SANCY	4-Engagée	2022	SEAFF
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	CONFLANS-EN-JARNISY	ORNE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CONFLANS-EN-JARNISY	3-Initiée	2023	SIA du Jarnisy
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	LABRY	ORNE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LABRY	3-Initiée	2023	SIA du Jarnisy

CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	DONCOURT-LES-CONFLANS	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DONCOURT-LES-CONFLANS	2-Prévisionnelle	2025	SIA du Jarnisy
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	JARNY	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées JARNY	2-Prévisionnelle	2025	SIA du Jarnisy
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	ABONCOURT	VRAINE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ABONCOURT - masse d'eau VRAINE	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC VEZOUZE EN PIEMONT	ANCERVILLER	BLETTE 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ANCERVILLER - masse d'eau BLETTE 2	4-Engagée	2023	Commune Ancerviller
CC VEZOUZE EN PIEMONT	ANGOMONT	BLETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ANGOMONT	2-Prévisionnelle	2024	Commune d'Angomont
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BEUVEZIN	AROFFE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BEUVEZIN - masse d'eau AROFFE 1	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	BONCOURT	ORNE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BONCOURT - masse d'eau ORNE 1	2-Prévisionnelle	2025	Commune de Boncourt
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BORVILLE	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BORVILLE - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC TERRES TOULOISES	BOUVRON	LONGEAU (affluent Terrouin)	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BOUVRON - masse d'eau LONGEAU (AFFL. TERROUIN)	4-Engagée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BREMONCOURT	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BREMONCOURT - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS DU SAINTOIS	CHAOUILLEY	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CHAOUILLEY - masse d'eau BRENON	3-Initiée	2023	Commune Chauvilley
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	CLAYEURES	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CLAYEURES - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	COLMEY	CHIERS 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées COLMEY - masse d'eau CHIERS 2	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	LONGUYON	CHIERS 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LONGUYON - masse d'eau CHIERS 2	3-Initiée	2024	SIEP
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	COURCELLES	RUISSEAU DES PIERRES	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées COURCELLES - masse d'eau RUISSEAU DES PIERRES	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	DOLCOURT	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DOLCOURT - masse d'eau BRENON	4-Engagée	2022	SASS Côtes Saint Amon
CC TERRES TOULOISES	DOEUVRE-EN-HAYE	ESCH 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DOEUVRE-EN-HAYE - masse d'eau ESCH 1	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC PAYS DU SAINTOIS	DOMMARIE-EULMONT	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DOMMARIE-EULMONT - masse d'eau BRENON	2-Prévisionnelle	2024	Commune Dommarie-Eulmont
CC PAYS DU SAINTOIS	PAREY-SAINT-CESAIRE	RUISSEAU D'ATTENAY	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées PAREY-SAINT-CESAIRE - masse d'eau RUISSEAU D'ATTENAY	3-Initiée	2023	Commune de parey saint cesaire
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	DOMPTAIL-EN-L'AIR	MEXET	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DOMPTAIL-EN-L'AIR - masse d'eau MEXET	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	EINVAUX	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées EINVAUX - masse d'eau EURON	4-Engagée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	EMBERMENIL	RUISSEAU DES AMIS	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées EMBERMENIL - masse d'eau RUISSEAU DES AMIS	3-Initiée	2024	Commune Embernil
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	ESSEY-LA-COTE	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ESSEY-LA-COTE - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FECOCOURT	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées FECOCOURT - masse d'eau BRENON	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	FRESNOIS-LA-MONTAGNE	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées FRESNOIS-LA-MONTAGNE - masse d'eau CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2024	SIEP
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	FROVILLE	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées FROVILLE - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GEMONVILLE	AROFFE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées GEMONVILLE - masse d'eau AROFFE 1	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GRIMONVILLER	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées GRIMONVILLER - masse d'eau BRENON	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC PAYS DU SAINTOIS	HOUSSEVILLE	BEAULONG	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées HOUSSEVILLE - masse d'eau BEAULONG	3-Initiée	2023	Commune de Housseville
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	JEANDELIZE	ORNE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées JEANDELIZE - masse d'eau ORNE 1	3-Initiée	2025	SIE du SOIRON
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	LOREY	MEXET	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LOREY - masse d'eau MEXET	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	LOROMONTZEY	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LOROMONTZEY - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC TERRES TOULOISES	MANONVILLE	ESCH 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MANONVILLE - masse d'eau ESCHE 1	3-Initiée	2024	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	MINORVILLE	ESCH 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MINORVILLE - masse d'eau ESCHE 1	3-Initiée	2024	CC TERRES TOULOISES
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	MONTIGNY-SUR-CHIERS	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MONTIGNY-SUR-CHIERS - masse d'eau CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2024	SIEP
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MORIVILLER	RUISEAU DE MORANVILLER	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MORIVILLER - masse d'eau RUISEAU DE MORANVILLER	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	NEUFMAISON	VERDURETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées NEUFMAISONS - masse d'eau VERDURETTE 1	2-Prévisionnelle	2026	CC DE VEZOUZE EN PIEMONT
CC TERRES TOULOISES	NOVIAUX-PRES	ESCH 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées NOVIAUX-PRES - masse d'eau ESCHE 1	3-Initiée	2024	CC TERRES TOULOISES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PORT SUR SEILLE	SEILLE 4	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées PORT-SUR-SEILLE - masse d'eau SEILLE 4	2-Prévisionnelle	2024	Commune de port-sur-seille
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PULNEY	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées PULNEY - masse d'eau BRENON	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	PUXE	ORNE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées PUXE - masse d'eau ORNE 1	3-Initiée	2025	SIE du SOIRON
CC VEZOUZE EN PIEMONT	REMONCOURT	SANON 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées REMONCOURT - masse d'eau SANON 1	2-Prévisionnelle	2027	commune de Rémoncourt
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SAINT-BOINGT	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SAINT-BOINGT - masse d'eau EURON	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SAINT-MARD	MEXET	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SAINT-MARD - masse d'eau MEXET	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SAULXEROTTE	BRENON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées SAULXEROTTE - masse d'eau BRENON	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	TRAMONT-LASSUS	AROFFE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées TRAMONT-LASSUS - masse d'eau AROFFE 1	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	TRAMONT-SAINTE-ANDRE	AROFFE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées TRAMONT-SAINTE-ANDRE – masse d'eau AROFFE 1	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC TERRES TOULOISES	TREMBLECOURT	ESCH 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées TREMBLECOURT - masse d'eau ESCHE 1	3-Initiée	2024	CC TERRES TOULOISES
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	VACQUEVILLE	VERDURETTE 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VACQUEVILLE -masse d'eau VERDURETTE 1	2-Prévisionnelle	2024	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC VEZOUBE EN PIEMONT	VAUCOURT	SANON 2	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VAUCOURT – masse d'eau SANON 2	2-Prévisionnelle	2027	Commune de Vaucourt
METROPOLE DU GRAND NANCY	VILLERS-LES-NANCY	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VILLERS-LES-NANCY [ruis. Etangs de Champigneulles] - masse d'eau RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	2-Prévisionnelle	2024	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VIVIERS-SUR-CHIERS	CHIERS 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VIVIERS-SUR-CHIERS - masse CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC MAD ET MOSELLE	XONVILLE	YRON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées XONVILLE – masse d'eau YRON	4-Engagée	2024	SIE du SOIRON
CC VEZOUBE EN PIEMONT	XOUSSE	SANON 1	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées XOUSSE - masse d'eau SANON 1	5-Terminée	2022	Commune de Xousse
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ABAUCCOURT	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ABAUCCOURT	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ARMAUCOURT	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ARMAUCOURT	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ARRAYE-ET-HAN	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ARRAYE-ET-HAN	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BEY-SUR-SEILLE	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BEY-SUR-SEILLE	4-Engagée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	CHENICOURT	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées CHENICOURT	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LANFROICOURT	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LANFROICOURT	4-Engagée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LETRICOURT	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées LETRICOURT	2-Prévisionnelle	2026	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	MAILLY-SUR-SEILLE	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MAILLY-SUR-SEILLE	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	MOIVRONS	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées MOIVRONS	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ROUVES	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ROUVES	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	VILLERS-LES-MOIVRONS	SEILLE 3	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VILLERS-LES-MOIVRONS	2-Prévisionnelle	2026	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	AGINCOURT	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées AGINCOURT	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BOUXIERES-AUX-CHENES	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées BOUXIERES-AUX-CHENES	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	EULMONT	AMEZULE	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées EULMONT	2-Prévisionnelle	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	EPLY	SEILLE 4	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées EPLY	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC MOSELLE ET MADON	THELOD	MADON 4	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées THELOD – Réseau sur la masse d'eau MADON 4	3-Initiée	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	FRIAUVILLE	LONGEAU(affluent Yron)	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées FRIAUVILLE	4-Engagée	2023	SIE SOIRON

CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	ALLAMONT	LONGEAU(affluent Yron)	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées ALLAMONT	2-Prévisionnelle	2025	SIE SOIRON
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	VILLACOURT	EURON	ASS0301	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées VILLACOURT	2-Prévisionnelle	2025	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MOSELLE ET MADON	THELOD	MADON 4	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - THELOD (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	COURCELLES	RUISSEAU DES PIERRES	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive -COURCELLES	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	SAINTE GENEVIEVE	SEILLE 4	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-SAINTE-GENEVIEVE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	Commune de sainte-genevieve
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BELLEAU	NATAGNE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive -BELLEAU (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC MAD ET MOSELLE	SAINT-JULIEN-LES-GORZE	RUPT (LE)	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive -SAINT-JULIEN-LES-GORGES (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	SIE du SOIRON
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MEHONCOURT	RUISSEAU DE DAMELEVIERES	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-MEHONCOURT (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2024	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	EPLY	SEILLE 4	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-EPLY (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PORT SUR SEILLE	SEILLE 4	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive -PORT-SUR-SEILLE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune de port-sur-seille
CC VEZOUBE EN PIEMONT	ANCERVILLER	BLETTE 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-ANCERVILLER (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	Commune Ancerville
CC VEZOUBE EN PIEMONT	EMBERMENIL	RUISSEAU DES AMIS	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-EMBERMENIL (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2024	Commune Emberril
CC PAYS DU SANON	BURES	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-BURES(agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	MOUACOURT	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-MOUACOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	CC PAYS DU SANON
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MERVILLER	VERDURETTE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive -MERVILLER (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC PAYS DU SAINTOIS	CHAOUILLEY	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)-CHAOUILLEY	3-Initiée	2023	Commune Chaouilley
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	DOLCOURT	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-DOLCOURT (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2022	SASS Côtes Saint Amon
CC PAYS DU SAINTOIS	DOMMARIE-EULMONT	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-DOMMARIE-EULMONT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune Dommarie-Eulmont
CC PAYS DU SAINTOIS	ETREVAL	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - ETREVAL (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	Commune Etreval
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GELAU COURT	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -GELAU COURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2022	Commune Gelau court
CC PAYS DU SAINTOIS	GOVILLER	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-GOVILLER (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	Commune Goviller
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GRIMONVILLER	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - GRIMONVILLER (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOUS	PULNEY	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU- PULNEY (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC BASSIN DE POMPEY	MONTENOY	MAUCHERE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -MONTENOY - (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC VEZOUZE EN PIEMONT	REMONCOURT	SANON 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -REMONCOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2027	commune de Rémoncourt
CC VEZOUZE EN PIEMONT	XOUSSE	SANON 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-XOUSSE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	Commune de Xousse
CC VEZOUZE EN PIEMONT	VAUCOURT	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-VAUCOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2027	Commune de Vaucourt
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	BEZAUMONT	NATAGNE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-BEZAUMONT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2023	Commune de bezaumont
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LANDREMONT	NATAGNE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-LANDREMONT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2023	Commune de Landremont
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	MORVILLE SUR SEILLE	SEILLE 4	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-MORVILLE-SUR-SEILLE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2022	Commune Morville sur Seille
CC TERRES TOULOISES	BOUVRON	LONGEAU(affluent Terrouin)	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-BOUVRON (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	DOMPTAIL-EN-L'AIR	MEXET	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-DOMPTAIL-EN-L'AIR (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SAINT-MARD	MEXET	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU- SAINT-MARD (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MORIVILLER	RUISEAU DE MORANVILLER	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -MORIVILLER (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS DU SANON	BAUZEMONT	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU-BAUZEMONT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2022	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	FLAINVAL	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - FLAINVAL (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	HENAMENIL	SANON 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - HENAMENIL(agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SANON
CC VEZOUZE EN PIEMONT	NEUFMAISON	VERDURETTE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - NEUFMAISONS création steu (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2026	CC DE VEZOUZE EN PIEMONT
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	VACQUEVILLE	VERDURETTE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -VACQUEVILLE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BREMONCOURT	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -BREMONCOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	FROVILLE	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – FROVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	DOMJEVIN	VEZOUZE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – DOMJEVIN (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	CC DE VEZOUZE EN PIEMONT
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BREMENIL	BLETTE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – BREMENIL (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Bréménil

CC VEZOUZE EN PIEMONT	HERBEVILLER	BLETTE 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – HERBEVILLER (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune d'Herbeviller
CC VEZOUZE EN PIEMONT	MIGNEVILLE	BLETTE 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MIGNEVILLE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Migneville
CC VEZOUZE EN PIEMONT	MONTIGNY	BLETTE 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MONTIGNY (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Montigny
CC VEZOUZE EN PIEMONT	SAINTE-POLE	BLETTE 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – SAINTE-POLE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune de Sainte-Pole
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	LOREY	MEXET	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – LOREY (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC COEUR DE PAYS HAUT	SANCY	CONROY 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – SANCY (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2022	SEAFF
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	SAINTPANCRE	BASSE VIRE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – SAINT-PANCRE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	COLMEY	CHIERS 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – COLMEY	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VILLETTE	CHIERS 2	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – VILLETTE	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	SAINTSUPPLET	PIENNE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – SAINT-SUPPLET (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2024	SIEP
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	ABONCOURT	VRAINE	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – ABONCOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GEMONVILLE	AROFFE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – GEMONVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	TRAMONT-LASSUS	AROFFE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – TRAMONT-LASSUS (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	TRAMONT-SAINTE-ANDRE	AROFFE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – TRAMONT-SAINTE-ANDRE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	FRESNOIS-LAMONTAGNE	CHIERS 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – FRESNOIS-LAMONTAGNE (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	MONTIGNY-SUR-CHIERS	CHIERS 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MONTIGNY-SUR-CHIERS (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	SIEP
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VIVIERS-SUR-CHIERS	CHIERS 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – VIVIERS-SUR-CHIERS (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	SIEP
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	BONCOURT	ORNE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – BONCOURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	Commune de Boncourt
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	JEANDELIZE	ORNE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – JEANDELIZE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2025	SIE du SOIRON
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	PUXE	ORNE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – PUXE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2025	SIE du SOIRON

CC MAD ET MOSELLE	SPONVILLE	YRON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -SPONVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	SIE du SOIRON
CC MAD ET MOSELLE	XONVILLE	YRON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -XONVILLE /ASS0401 - (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	SIE du SOIRON
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BORVILLE	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -BORVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	CLAYEURES	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU - CLAYEURES (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	EINVAUX	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -EINVAUX (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	ESSEY-LA-COTE	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -ESSEY-LA-COTE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	GIRIVILLER	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -GIRIVILLER (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2024	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	LOROMONTZEY	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -LOROMONTZEY (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SAINT-BOINGT	EURON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – SAINT-BOINGT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS DU SAINTOIS	HOUSSEVILLE	BEAULONG	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -HOUSSEVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	Commune de Housseville
CC VEZOUZE EN PIEMONT	ANGOMONT	BLETTE 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – ANGOMONT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2024	Commune d'Angomont
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FECOCOURT	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU -FECOCOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	SASS Côtes Saint Amon
CC TERRES TOULOISES	MINORVILLE	ESCH 1	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MINORVILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2024	CC TERRES TOULOISES
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GELAU COURT	BRENON	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – GELAU COURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2022	Commune Gelau court
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ABAU COURT	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – ABAU COURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ARMAUCOURT	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU –ARMAUCOURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ARRAYE-ET-HAN	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU –ARRAYE-ET-HAN (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BEY-SUR-SEILLE	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – BEY-SUR-SEILLE (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	CHENICOURT	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – CHENICOURT (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LANFROICOURT	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – LANFROICOURT (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE

CC SEILLE ET GRAND COURONNE	LETRICOURT	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – LETRICOURT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2026	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	MAILLY-SUR-SEILLE	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MAILLY-SUR-SEILLE (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	MOIVRONS	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – MOIVRONS (agglomérations de toutes tailles)	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	ROUVES	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – ROUVES (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	VILLERS-LES-MOIVRONS	SEILLE 3	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – VILLERS-LES-MOIVRONS (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2026	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	FRIAUVILLE	LONGEAU(affluent Yron)	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – FRIAUVILLE (agglomérations de toutes tailles)	4-Engagée	2023	SIE SOIRON
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	ALLAMONT	LONGEAU(affluent Yron)	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU – ALLAMONT (agglomérations de toutes tailles)	2-Prévisionnelle	2025	SIE SOIRON
CC MAD ET MOSELLE	SE CHAMBLEY-BUSSIERES	RUPT (LE)	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant – steu CHAMBLEY-BUSSIERES	2-Prévisionnelle	2023	SIE du SOIRON
CA DU GRAND LONGWY	GORCY	BASSE VIRE	ASS0501	Equiper une step d'un traitement suffisant - steu GORCY	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE LAITRE-SOUS-AMANCE	AMEZULE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu LAITRE-SOUS-AMANCE	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	SE BADONVILLER	BLETTE 1	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu BADONVILLER	2-Prévisionnelle	2025	Commune Badonviller
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE ALLAIN	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu ALLAIN	2-Prévisionnelle	2025	Commune d'Allain
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE COLOMBEY-LES-BELLES	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu COLOMBEY LES BELLES	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE MOUTROT	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu MOUTROT	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE CREZILLES	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu CREZILLES	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE BLENOD-LES-TOUL	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu BLENOD-LES-TOUL	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE BARISEY-LA-COTE	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu BARISEY-LA-COTE	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE OCHEY	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu OCHEY	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SE MONT-LE-VIGNOBLE	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu MONT-LE-VIGNOBLE	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE FRAIMBOIS	LAXAT	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu FRAIMBOIS	2-Prévisionnelle	2025	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	SE HAUSSONVILLE	MEXET	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu HAUSSONVILLE	2-Prévisionnelle	2025	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant – steu MAXEVILLE	2-Prévisionnelle	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE BATILLY	RUISSEAU DE L'ABREUVAUX	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant – steu de BATILLY	2-Prévisionnelle	2022	Commune de Batilly
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	ASS0501	Equiper une Step d'un traitement suffisant - LONGWY	3-Initiée	2024	CA DU GRAND LONGWY
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BUISSONCOURT	ROANNE	ASS0501	Equiper une Step d'un traitement suffisant – BUISSONCOURT	3-Initiée	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	CERVILLE	ROANNE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant – steu CERVILLE	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE

CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SE REMEREVILLE	ROANNE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu REMEREVILLE	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC TERRES TOULOISES	SE BICQUELEY	BOUVADE	ASS0501	Equiper une STEU d'un traitement suffisant - steu BICQUELEY	2-Prévisionnelle	2025	CC TERRES TOULOISES
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de LONGWY	2-Prévisionnelle	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MOSELLE 5	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de NEUVES MAISONS [cd. SANDRE 025439701614]	2-Prévisionnelle	2022	CC MOSELLE ET MADON
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	MOSELLE 5	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de TOUL [cd. SANDRE 025452800092]	2-Prévisionnelle	2022	CC TERRES TOULOISES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	SE PONT-A-MOUSSON	MOSELLE 6	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de PONT A MOUSSON [cd. SANDRE 025443101250]	2-Prévisionnelle	2022	SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION DE PONT-A-MOUSSON
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	MEURTHE 4	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de LUNEVILLE [cd. SANDRE 025432900074]	4-Engagée	2022	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VARANGEVILLE	MEURTHE 6	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de VARANGEVILLE [cd. SANDRE 025454901405]	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de MAXEVILLE [cd. SANDRE 025435700075]	2-Prévisionnelle	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	ORNE 2	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de JARNY [cd. SANDRE 025427301454]	2-Prévisionnelle	2022	SIA du Jarnisy
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE BRIEY	WOIGOT 2	ASS0701	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de BRIEY_54 [cd. SANDRE 025409901483]	2-Prévisionnelle	2022	Contrat Rivière Woigot
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de LONGWY [cd. SANDRE 025432300744]	4-Engagée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MOSELLE 5	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de NEUVES MAISONS [cd. SANDRE 025439701614]	2-Prévisionnelle	2022	CC MOSELLE ET MADON
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	MOSELLE 5	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de TOUL [cd. SANDRE 025452800092]	2-Prévisionnelle	2022	CC TERRES TOULOISES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	SE PONT-A-MOUSSON	MOSELLE 6	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de PONT A MOUSSON [cd. SANDRE 025443101250]	3-Initiée	2022	SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION DE PONT-A-MOUSSON
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	MEURTHE 4	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de LUNEVILLE [cd. SANDRE 025432900074]	3-Initiée	2022	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VARANGEVILLE	MEURTHE 6	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de VARANGEVILLE [cd. SANDRE 025454901405]	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de MAXEVILLE [cd. SANDRE 025435700075]	4-Engagée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	ORNE 2	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de JARNY [cd. SANDRE 025427301454]	3-Initiée	2022	SIA du Jarnisy

CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE BRIEY	WOIGOT 2	GOU0301	DIFTOX - RSDE - Animation, sensibilisation, conseil et formation sur l'agglomération d'assainissement de BRIEY_54 [cd. SANDRE 025409901483]	3-Initiée	2022	Contrat Rivière Woigot
CA DU GRAND LONGWY	SE LONGWY	CHIERS 1	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de LONGWY. "information-sensibilisation"	3-Initiée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC MOSELLE ET MADON	SE NEUVES-MAISONS	MOSELLE 5	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de NEUVES-MAISONS. "information-sensibilisation"	2-Prévisionnelle	2022	CC MOSELLE ET MADON
CC TERRES TOULOISES	SE TOUL	MOSELLE 5	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de TOUL "information-sensibilisation"	4-Engagée	2022	CC TERRES TOULOISES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	SE PONT-A-MOUSSON	MOSELLE 6	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de PONT A MOUSSON "information-sensibilisation"	2-Prévisionnelle	2022	SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION DE PONT-A-MOUSSON
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	SE LUNEVILLE	MEURTHE 4	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de LUNEVILLE "information-sensibilisation"	3-Initiée	2022	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC PAYS SEL ET VERMOIS	SE VARANGEVILLE	MEURTHE 6	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de VARANGEVILLE "information-sensibilisation"	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS SEL ET VERMOIS
METROPOLE DU GRAND NANCY	SE NANCY	MEURTHE 7	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de MAXEVILLE "information-sensibilisation"	4-Engagée	2022	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE JARNY	ORNE 2	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de JARNY "information-sensibilisation"	4-Engagée	2022	SIA du Jarnisy
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	SE BRIEY	WOIGOT 2	IND0301	Action de réduction des substances toxiques diffuses de l'agglomération de BRIEY "information-sensibilisation"	2-Prévisionnelle	2022	Contrat Rivière Woigot

LISTE DES ACTIONS INDUSTRIES

EPCI (s) Concerné (s)	Commune (s) Concernée (s)	Nom(s) masse (s) d'eau	Code action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation
						Date de démarrage action si « prévisionnelle » Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »
METROPOLE DU GRAND NANCY	LANEUVEVILL E DEVANT NANCY	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	IND 101	Etude globale – Macropolluants (chlorures)	2-Prévisionnelle	2022
CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE SUR MEURTHE	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	IND 101	Etude globale – Macropolluants (chlorures)	2-Prévisionnelle	2022
CC TERRES TOULOISES	FOUG	INGRESSIN	IND 201	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2023
CC MOSELLE ET MADON	NEUVES MAISONS	MOSELLE 4	IND 201	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2022
CC ORNE LORRAINE CONFLUENC E	BATILLY	RUISSEAU DE STE-MARIE	IND 201	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2022
CC VEZOUZE EN PIEMONT	HERBEVILLE R	BLETTE 2	IND 202	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2024
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS LA MONTAGNE	ALZETTE	IND 202	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2023
METROPOLE DU GRAND NANCY	LANEUVEVILL E DEVANT NANCY	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	IND 202	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2024
CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE- SUR- MEURTHE	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	IND 202	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2024
CC ORNE LORRAINE CONFLUENC E	BATILLY	RUISSEAU DE STE-MARIE	IND 202	Ouvrage de dépollution	2-Prévisionnelle	2022
METROPOLE DU GRAND NANCY	LUDRES	MEURTHE 7	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC BASSIN DE POMPEY	CHAMPIGNEU LLES	MEURTHE 7	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC TERRES TOULOISES	TOUL	MOSELLE 5	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	MOSELLE 6	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	BLENOD LES PONT A MOUSSON	MOSELLE 6	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022
METROPOLE DU GRAND NANCY	MALZEVILLE	MEURTHE 7	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	3-Initiée	2022
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS LA MONTAGNE	CHIERS 1	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS LA MONTAGNE	ALZETTE	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC TERRES TOULOISES	VILLEY SAINT ETIENNE	MOSELLE 5	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS LA MONTAGNE	CHIERS 1	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PONT A MOUSSON	MOSELLE 6	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022
METROPOLE DU GRAND NANCY	LUDRES	MEURTHE 7	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC MOSELLE ET MADON	NEUVES MAISONS	MOSELLE 4	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022
CC BASSIN DE POMPEY	FROUARD	MEURTHE 7	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023

CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE SUR MEURTHE	MEURTHE 5 SANON 2	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2023
CC ORNE LORRAINE CONFLUENC E	BATILLY	RUISSEAU DE STE-MARIE	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022
CC BASSIN DE POMPEY	POMPEY	MOSELLE 5	IND 901	Améliorer la connaissance de pression polluantes de substances dangereuses	2-Prévisionnelle	2022

Etablissement
NOVACARB
SOLVAY CARBONATE FRANCE
SAINT GOBIN PAM
SAM RIVA
SOVAB
FROMAGERIE DE BLAMONT
FVM Technologies
NOVACARB
SOLVAY CARBONATE FRANCE
SOVAB
BESTFOODS FRANCE
BRASSERIES CHAMPIGNEULL ES
CELEST
CROWN BEVCAN
EDF
ELIS LORRAINE
FAURECIA SAS
FVM Technologies
KIMBERLY CLARK SAS
RUBBER & PLASTCS SYSTEMS
SAINT GOBIN PAM
SAINT HUBERT
SAM RIVA
SOFIDEL FRANCE

SOLVAY
CARBONATE
FRANCE

SOVAB

TECNOLAK

LISTE DES ACTIONS MILIEU AQUATIQUE

EPCI (s) Concerné (s)	Commune (s) Concernée (s)	Nom(s) masse (s) d'eau	Code action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation Date de démarrage action si « prévisionnelle » Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »	maître(s) d'ouvrage identifié (s)
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	MOSELLE 4	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Meurthe Mortagne Moselle	4-Engagée	2022	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC MOSELLE ET MADON	/	MOSELLE 4	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Moselle et Madon	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE ET MADON
CC BASSIN DE POMPEY	/	MOSELLE 5	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC du bassin de Pompey	2-Prévisionnelle	2022	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	MOSELLE 6	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC du Bassin de PONT-a-MOUSSON	2-Prévisionnelle	2022	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
/	/	PLUSIEURS	MIA0101	Inventaire des zones humides des bassins versants Meurthe et Madon	4-Engagée	2022	EPTB Meurthe Madon
CC PAYS SEL ET VERMOIS	/	PLUSIEURS	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC des Pays de Sel et Vermois	3-Initée	2023	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC VEZOUZE EN PIEMONT	/	VEZOUZE 1	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Vezouze en Piémont	2-Prévisionnelle	2023	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC VEZOUZE EN PIEMONT	/	VEZOUZE 2	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Vezouze en Piémont	2-Prévisionnelle	2023	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC PAYS DU SANON	/	SANON 2	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC du Pays du Sanon	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS DU SANON
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT DE MAD 3	MIA0101	Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Mad et Moselle	3-Initée	2022	CC MAD ET MOSELLE
CA DU GRAND LONGWY	/	MOULAINÉ 2	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau MOULAINÉ 2 - projet de découverte Herserange/Longwy	3-Initée	2022	CA DU GRAND LONGWY
CC COEUR DE PAYS HAUT	/	PIENNE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau PIENNE	2-Prévisionnelle	2025	CC COEUR DE PAYS HAUT
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RAWE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Rawe	2-Prévisionnelle	2023	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC DU GRAND LONGWY CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	/	BASSE VIRE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Basse Vire	2-Prévisionnelle	2025	SIAC
CC PAYS DU SAINTOIS CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	/	BRENON	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Brenon	3-Initée	2022	CC PAYS DU SAINTOIS CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	WOIGOT 1	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Woigot 1	2-Prévisionnelle	2023	CONTRAT RIVIERE WOIGOT - CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE et CC COEUR DE PAYS HAUT
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	RUISSEAU DES FAUCHEES	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau Des Fauchees	2-Prévisionnelle	2024	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC BASSIN DE POMPEY	/	MAUCHERE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Mauchere	3-Initée	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	MORTE (AFFL. MOSELLE)	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Morte (Affl. Moselle)	3-Initée	2023	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
CC SEILLE ET GRAND COURONNE CC PAYS DU SANON	/	ROANNE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Roanne	4-Engagée	2022	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	RUISSEAU DE MORANVILLER	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De Moranviller	2-Prévisionnelle	2025	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON CC MAD ET MOSELLE CC TERRES TOULOISES	/	ESCH 1	MIA0203	[54] - Renaturation de l'Esch et de ses affluents	4-Engagée	2022	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON CC MAD ET MOSELLE CC TERRES TOULOISES	/	ESCH 2	MIA0203	[54] - Renaturation de l'Esch et de ses affluents	4-Engagée	2022	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
CC MAD ET MOSELLE	/	SOIRON	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau Du Soiron	3-Initée	2023	CC MAD ET MOSELLE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	WOIGOT 2	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Woigot 2	3-Initée	2023	CONTRAT RIVIERE WOIGOT et CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	MEXET	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Mexet	2-Prévisionnelle	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC PAYS SEL ET VERMOIS	/	PETIT RHONE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Petit Rhone	2-Prévisionnelle	2023	EPTB Meurthe Madon
CC PAYS DU SANON	/	RUISSEAU DE FOSSATE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De Fossate	2-Prévisionnelle	2023	CC PAYS DU SANON A confirmer
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	RUISSEAU DE GREVE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De Greve	2-Prévisionnelle	2025	CC SEILLE ET GRAND COURONNE et SIM SEILLE
CC PAYS DU SANON	/	RUISSEAU DE L'ETANG DE SERRE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De L'Etang De Serre	2-Prévisionnelle	2023	CC PAYS DU SANON A confirmer
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	RUISSEAU DE GRAND RUPT	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De Grand Rupt	2-Prévisionnelle	2023	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
CC PAYS DU SAINTOIS	/	MADON 4	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes sur le MADON de BRALLEVILLE à CENTREY	4-Engagée	2023	CC PAYS DU SAINTOIS

CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MAZUROT	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du cours d'eau le Mazurot et de ses annexes	2-Prévisionnelle	2024	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	ORNE	MIA0203	Restauration de la masse d'eau ORNE 2	3-Initiée	2022	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RUISSEAU DE L'ABREUVAUX	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du ruisseau de l'Abreuvaux	2-Prévisionnelle	2023	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE 2	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du ruisseau du Fond de la Cuve	2-Prévisionnelle	2023	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC PAYS DU SANON	/	RUISSEAU DU SOUCHE	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du ruisseau du Souche et de ses annexes	3-Initiée	2023	CC PAYS DU SANON
CC PAYS DU SANON	/	SANON 2	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du cours d'eau Sanon 2 et de ses annexes	3-Initiée	2023	EPTB Meurthe Madon Et CC PAYS DU SANON
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	SEILLE 3	MIA0203	[54] - BRIN-SUR-SEILLE - Restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités de la Seille 3 et de ses annexes	2-Prévisionnelle	2023	SIM SEILLE
CC PAYS DU SAINTOIS	/	MADON 4	MIA0203	Aménagement des sites de Bralleville et Xirocourt et renaturation associée du Madon	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SAINTOIS
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	/	ALZETTE	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Alzette	2-Prévisionnelle	2022	CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	CONROY 2	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Conroy 2	2-Prévisionnelle	2023	CONTRAT RIVIERE WOIGOT
CC PAYS DU SAINTOIS	/	MADON 4	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Madon 4	4-Engagée	2022	CC PAYS DU SAINTOIS
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RUISSEAU D'HOMECOURT	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Ruisseau De Homecourt	2-Prévisionnelle	2025	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC TERRES TOULOISES	/	INGRESSIN	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes - masse d'eau Ingressin	3-Initiée	2022	CC TERRES TOULOISES
CC PAYS DU SANON	/	LOUTRE NOIRE	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	3-Initiée	2023	CC PAYS DU SANON et SIM SEILLE
METROPOLE DU GRAND NANCY	/	RUISSEAU DE L'ETANG	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes - ruisseau de l'etang	3-Initiée	2023	METROPOLE DU GRAND NANCY
CA DU GRAND LONGWY	/	CHIERS 1	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY et SIAC
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	/	CHIERS 1	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau CHIERS 1	2-Prévisionnelle	2023	SIAC
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	/	AROFFE 1	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau AROFFE 1	3-Initiée	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	/	AROFFE 3	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Aroffe 3	3-Initiée	2023	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	/	CHIERS 2	MIA0203	Cours d'eau - Restauration sur la masse d'eau Chiens 2	2-Prévisionnelle	2025	SIAC
CC TERRES TOULOISES CC BASSIN DE POMPEY CC MOSELLE MADON	/	MOSELLE 5	MIA0203	Renaturation de cours d'eau Moselle 5	4-Engagée	2023	EPTB MEURTHE MADON et CC BASSIN DE POMPEY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS CC PAYS DU SAINTOIS	Courcelles Fraisnes-en-Saintois	RUISSEAU DES PIERRES	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUISSEAU DES PIERRES	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS CC PAYS DU SAINTOIS
CC PAYS DU SAINTOIS	/	BEAULONG	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes sur le Beaulong	3-Initiée	2026	CC PAYS DU SAINTOIS
CC MOSELLE ET MADON	/	RUISSEAU DE VITERNE	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités du ruisseau de Viterne et de ses annexes	3-Initiée	2022	CC MOSELLE ET MADON
CC TERRES TOULOISES	/	TERROUIN	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Terrouin	4-Engagée	2022	CC TERRES TOULOISES
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MEURTHE 3	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau MEURTHE 3	4-Engagée	2023	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE CC PAYS SEL ET VERMOIS	/	MEURTHE 5	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau MEURTHE 5	2-Prévisionnelle	2025	EPTB MEURTHE MADON Et CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUBE EN PIEMONT	/	BLETTE 1	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Blette 1	2-Prévisionnelle	2022	CC VEZOUBE EN PIEMONT
CC VEZOUBE EN PIEMONT CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	/	VERDURETTE 2	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau VERDURETTE 2	2-Prévisionnelle	2025	CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT CC VEZOUBE EN PIEMONT
CC VEZOUBE EN PIEMONT CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	/	RUISSEAU DES AMIS	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUISSEAU DES AMIS	5-Terminée	2025	CC VEZOUBE EN PIEMONT CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	RUISSEAU DE NARBOIS	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUISSEAU DE NARBOIS	2-Prévisionnelle	2025	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUBE EN PIEMONT	/	SANON 1	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau SANON 1	2-Prévisionnelle	2025	CC VEZOUBE EN PIEMONT

CC BASSIN DE POMPEY	/	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGNEULLES	2-Prévisionnelle	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	AMEZULE	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau AMEZULE	2-Prévisionnelle	2024	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	SEILLE 4	MIA0203	[54,57] - Renaturation sur la masse d'eau Seille 4	4-Engagée	2022	SIM SEILLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	NATAGNE	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau NATAGNE	2-Prévisionnelle	2025	CC BASSIN DE PONT A MOUSSON
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT DE MAD 2	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUPT DE MAD 2	2-Prévisionnelle	2025	CC MAD ET MOSELLE
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT (LE)	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUPT (LE)	2-Prévisionnelle	2025	CC MAD ET MOSELLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	RUPT DU BOIS	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUPT DU BOIS	2-Prévisionnelle	2025	SIM SEILLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	RUISSEAU D'OSSON	MIA0203	Réaliser une opération de restauration sur la masse d'eau RUISSEAU D'OSSON	2-Prévisionnelle	2025	SIM SEILLE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	ORNE 1	MIA0203	Renaturation sur la masse d'eau Orne 1	3-Initiée	2023	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC COEUR DE PAYS HAUT CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	CONROY 1	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Conroy 1	2-Prévisionnelle	2023	CONTRAT RIVIERE WOIGOT et SYNDICAT DE VALORISATION DE L'ORNE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	OTHAIN 1	MIA0203	Cours d'eau - Renaturation sur la masse d'eau Othain 1	3-Initiée	2022	CC Orne Lorraine Confluences
CC COEUR DE PAYS HAUT	JOPECOURT	CRUSNES 1	MIA0304	Cours d'eau - Aménagement, suppression ou gestion d'ouvrages sur la masse d'eau Crusnes 1 - (ROE84675)	2-Prévisionnelle	2024	A identifier
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	MOINEVILLE	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE61580 - L2P] Cours d'eau - Aménagement, suppression ou gestion d'ouvrages sur la masse d'eau Moselle 5 Seuil de la baignade	3-Initiée	2026	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	BOISMONT	CRUSNES 1	MIA0304	[ROE5122 - L2P] - Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (ROE3397, ROE84675, ROE3399, ROE5120, ROE5122) Seuil moulin Charpont	2-Prévisionnelle	2025	M. CHARPONT
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	LONGUYON	CRUSNES 2	MIA0304	[ROE5253 - L2P] Restauration de la continuité écologique seuil du Moulin	4-Engagée	2022	SIAC
CA DU GRAND LONGWY	FILIERE	CRUSNES 1	MIA0304	[ROE3397 - L2P] Restauration de la continuité écologique	3-Initiée	2024	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	LONGUYON	CRUSNES 2	MIA0304	Continuité écologique des cours d'eau (ROE5260) moulin - en lien avec ROE 5253 seuil	4-Engagée	2022	SIAC
CC COEUR DE PAYS HAUT	JOPECOURT	CRUSNES 1	MIA0304	[ROE3399 - L2P] Restauration de la continuité écologique Moulin de Bemawe	3-Initiée	2024	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	BOISMONT	CRUSNES 1	MIA0304	[ROE3402 - L2P] Restauration de la continuité écologique Seuil du moulin du grand génie	3-Initiée	2025	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	BOISMONT	CRUSNES 1	MIA0304	[ROE5120 - L2P] Restauration de la continuité écologique Moulin du grand génie	3-Initiée	2024	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	BOISMONT	CRUSNES 2	MIA0304	[ROE5122 - L2P] Restauration de la continuité écologique - Moulin Charpont	3-Initiée	2025	M. CHARPONT
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	PIERREPONT	CRUSNES 2	MIA0304	[ROE5138 - L2P] Restauration de la continuité écologique - seuil du moulin de Maugre	3-Initiée	2026	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	COLMEY	CHIERS 2	MIA0304	[ROE5279 - L2P] Restauration de la continuité écologique	3-Initiée	2025	SIAC
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	CHARENCEY VEZIN	CHIERS 2	MIA0304	[ROE5290 - L2P] Restauration de la continuité écologique	2-Prévisionnelle	2025	A identifier
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	CHARENCEY VEZIN	CHIERS 2	MIA0304	[ROE5594 - L2P] Restauration de la continuité écologique	2-Prévisionnelle	2025	A identifier
CC VEZOUBE EN PIEMONT	BADONVILLER	BLETTE 1	MIA0304	[ROE52486 - L2P] - Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (à définir) (ROE52486) - Etang de la Sabotterie	4-Engagée	2022	Ms. GERARD
CC VEZOUBE EN PIEMONT	SAINTE-POLE	BLETTE 2	MIA0304	[ROE52490 - L2P] - Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (ROE52490, ROE52491) - Etang	3-Initiée	2022	CC VEZOUBE EN PIEMONT
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BLAINVILLE SUR L'EAU	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE6845 - L2P] Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (ROE6845, ROE6838, ROE6857, ROE683, ROE425265) Seuil centrale	3-Initiée	2022	M. CHARMY
CC PAYS SEL ET VERMOIS	VARANGEVILLE	MEURTHE 6	MIA0304	[ROE42524 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de la butte de Varangeville	2-Prévisionnelle	2023	A identifier
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE 59980] Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (ROE59981, ROE44707, ROE59980, ROE44706, ROE44704, ROE44352, ROE51865, ROE52374) Moulin de Mont sur Meurthe	3-Initiée	2026	M. VAUTRIN
CC VEZOUBE EN PIEMONT	DOMJEVIN	VEZOUBE 3	MIA0304	[ROE52506 - L2] Restauration de la continuité écologique - seuil en rivière	3-Initiée	2023	A identifier
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	BENAMENIL	VEZOUBE 3	MIA0304	[ROE52507 - L2P] Restauration de la continuité écologique - moulin de neufmoulins	3-Initiée	2023	SCI de la Baraque
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	MOINEVILLE	ORNE 2	MIA0304	[ROE30 - L2P] Restauration de la continuité écologique - Continuité écologique sur le SEUIL DU MOULIN DE MOINEVILLE	3-Initiée	2025	M. VIRON Pierre
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	HOMECOURT	ORNE 2	MIA0304	[ROE26 - L2P] Restauration de la continuité écologique - Continuité écologique du BARRAGE DE HOMECOURT	3-Initiée	2022	Commune d'HOMECOURT

CC VEZOUZE EN PIEMONT	SAINT-MARTIN	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE52461 - L2P] Restauration de la continuité écologique - Rétablissement de la continuité écologique de la Vezouze – seuil du moulin à SAINT-MARTIN	3-Initiée	2023	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC VEZOUZE EN PIEMONT	SAINT-MARTIN	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE64090 - L2] Restauration de la continuité écologique - Rétablissement de la continuité écologique au Moulin de SAINT-MARTIN (ROE64090)	3-Initiée	2023	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC VEZOUZE EN PIEMONT	PIREY-SUR-VEZOUZE	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE52472 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil moulin haute seille	3-Initiée	2022	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	JOLIVET	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE42486 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil du Riannois	3-Initiée	2022	M. DUMAS
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	JOLIVET	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE52650 - L2] Restauration de la continuité écologique – moulin de Jolivet	3-Initiée	2022	M. DUMAS
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MANONVILLER	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE52508 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil du mouline de Manonviller	3-Initiée	2023	M. SARHY-MANGIN
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MANONVILLER	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE60999 - L2] Restauration de la continuité écologique – Moulin de Manonviller	3-Initiée	2023	M. SARHY-MANGIN
CC TERRES TOULOISES	VILLEY LE SEC	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE21477 - L2P] Restauration de la continuité écologique barrage VNF	3-Initiée	2023	VNF/ESHEMA
CC TERRES TOULOISES	CHAUDENEY SUR MOSELLE	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE21502 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de Chaudeney	2-Prévisionnelle	2022	VNF / SHM
CC PAYS SEL ET VERMOIS	ROSIERES AUX SALINES	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE21707 - L2] Restauration de la continuité écologique	2-Prévisionnelle	2025	A identifier
CC TERRES TOULOISES	GONDREVILLE	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE21744 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil	3-Initiée	2023	M. REMY
CC TERRES TOULOISES	AINGERAY	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE21762 - L2P] Restauration de la continuité écologique – barrage aingeray Liverdun	2-Prévisionnelle	2022	VNF / ESHEMA
CC BASSIN DE POMPEY	POMPEY	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE42515 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de Pompey	3-Initiée	2023	VNF/ EDECEL
METROPOLE DU GRAND NANCY	TOMBLAINE	MEURTHE 7	MIA0304	[ROE42518 - L2] Restauration de la continuité écologique Barrage de la Califormie	3-Initiée	2024	ELLUL
CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE SUR MEURTHE	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE42526 - L2P] Restauration de la continuité écologique Seuil de Dombasle	2-Prévisionnelle	2022	usine SOLVAY
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MARAINVILLER	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE42686 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil du moulin de Marainviller	3-Initiée	2022	M.COLIN
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	CROISMARE	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE42687 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil de croismare	3-Initiée	2025	M. REMY
CC MOSELLE ET MADON	FLAVIGNY SUR MOSELLE	MOSELLE 4	MIA0304	[ROE42913 - L2P] Restauration de la continuité écologique – projet porté par CCMM	3-Initiée	2024	CC MOSELLE ET MADON
CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE UR MEURTHE	MEURTHE 6	MIA0304	[ROE44345 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de la Madeleine	2-Prévisionnelle	2023	usine NOVACARB
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	GERBEVILLER	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE44352 - L2P] Restauration de la continuité écologique Seuil de Gerbeviller	3-Initiée	2022	commune de GERBEVILLER
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	XERMAMENIL	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE44704 - L2P] Restauration de la continuité écologique Deversoir de Xermamenil	2-Prévisionnelle	2023	Mme DUVOUX
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	XERMAMENIL	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE44706 - L2P] Restauration de la continuité écologique – Moulin de Xermamenil	2-Prévisionnelle	2023	Mme DUVOUX
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE44707 - L2P] Restauration de la continuité écologique – deversoir Mont sur meurthe	2-Prévisionnelle	2026	M. VAUTRIN
CC VEZOUZE EN PIEMONT	/	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE44908 - L2P] Restauration de la continuité écologique – Etang Diemahe	3-Initiée	2024	M.Weymerskirch etnahe
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	LUNEVILLE	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE47018 - L2P] Restauration de la continuité écologique – barrage des verres de montre	3-Initiée	2023	commune de LUNEVILLE
CC BASSIN DE POMPEY	POMPEY	MOSELLE 5	MIA0304	[ROE51809 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de Pompey	3-Initiée	2022	VNF/ ENERGREEN
METROPOLE DU GRAND NANCY	NANCY	MEURTHE 7	MIA0304	[ROE51814 - L2P] Restauration de la continuité écologique	3-Initiée	2025	METROPOLE DU GRAND NANCY / SHM
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MOYEN	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE51865 - L2P] Restauration de la continuité écologique – seuil de la cartonnerie de Moyen	2-Prévisionnelle	2022	commune de MOYEN
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MAGNIERES	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE52374 - L2P] Restauration de la continuité écologique	3-Initiée	2024	commune de MAGNIERES
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BLAMONT	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE52464 - L2P] Restauration de la continuité écologique – laiterie St-Hubert	3-Initiée	2023	Commune Blamont
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BLAMONT	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE52466 - L2P] - BLAMONT - Seuil de dérivation du canal d'alimentation de la coopérative agricole lorraine	3-Initiée	2022	COOPERATIVE AGRICOLE DE LORRAINE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	FREMONVILLE	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE52468 - L2P] Restauration de la continuité écologique – ancienne scierie Meyer	3-Initiée	2024	A identifier
CC VEZOUZE EN PIEMONT	SAINTE-POLE	BLETTE 2	MIA0304	[ROE52491 - L2P] Restauration de la continuité écologique	3-Initiée	2022	CC VEZOUZE EN PIEMONT
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	CROISMARE	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE59391 - L2] Restauration de la continuité écologique – moulin	3-Initiée	2025	M. REMY
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MARAINVILLER	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE59392 - L2] Restauration de la continuité écologique – usine de Marainviller	3-Initiée	2022	M.COLIN
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	GERBEVILLER	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE59982 - L2] Restauration de la continuité écologique – Moulin de Gerbeviller	3-Initiée	2024	à déterminer
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MOYEN	MORTAGNE 3	MIA0304	[ROE59983 - L2P] Restauration de la continuité écologique – moulin de la cartonnerie de Moyen	2-Prévisionnelle	2022	commune de MOYEN
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	LUNEVILLE	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE64292 - L2] Restauration de la continuité écologique Douve du château	3-Initiée	2024	commune de LUNEVILLE
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	LUNEVILLE	VEZOUZE 3	MIA0304	[ROE64293 - L2] Restauration de la continuité écologique – deversoir avant confluence Meurthe sur canal du château	3-Initiée	2022	commune de LUNEVILLE

CC VEZOUZE EN PIEMONT	BLAMONT	VEZOUZE 2	MIA0304	[ROE65351 - L2] Restauration de la continuité écologique – moulin coopérative agricole	3-Initiée	2022	COOPERATIVE AGRICOLE DE LORRAINE
CA DU GRAND LONGWY	CHENEVIERES	MEURTHE 4	MIA0304	[ROE6809 - L2] Restauration de la continuité écologique Seuil de Chenevieres	3-Initiée	2023	Mme IDALINA MARQUES et SCI Du Vieux Moulin
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	LUNEVILLE	MEURTHE 4	MIA0304	[ROE6833 - L2P] Restauration de la continuité écologique Grands moulins de Luneville	5-Terminée	2026	AVENTRON France (BIRSECK Hydro SAS)
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	DAMELEVIERES	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE6838 - L2P] Restauration de la continuité écologique Seuil de Damelevieres	2-Prévisionnelle	2024	EPTB Meurthe Madon
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BLAINVILLE SUR L'EAU	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE6849 - L2] Restauration de la continuité écologique Moulin de Blainville sur l'eau	3-Initiée	2022	M. CHARMY
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	VIGNEULLES	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE6857 - L2P] Restauration de la continuité écologique Barrage de Mortaw seuil en rivière	3-Initiée	2022	VNF
CC PAYS SEL ET VERMOIS	ROSIERES AUX SALINES	MEURTHE 5	MIA0304	[ROE6865 - L2P] Restauration de la continuité écologique Seuil de Neufcourt	3-Initiée	2023	EPTB Meurthe Madon
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	VAXAINVILLE	VERDURET E 2	MIA0304	[ROE75965 - L2P] Restauration de la continuité écologique -seuil du pont	3-Initiée	2022	CD 54
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	MAGNIERES	MORTAGNE 2	MIA0304	[ROE89702 - L2P] Restauration de la continuité écologique Déversoir amon de l'ancienne laiterie de Magnieres	2-Prévisionnelle	2023	commune de MAGNIERES
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MORTAGNE 2	MIA0304	[ROE9709 - L2] Restauration de la continuité écologique Seuil du Moulin de Deinwillers	2-Prévisionnelle	2024	CCTLB / CA EPINAL
CC MAD ET MOSELLE	ARNAVILLE	RUPT DE MAD 3	MIA0304	[ROE44286] Continuité écologique des cours d'eau – Barrage d'Arnaville	3-Initiée	2025	CC MAD ET MOSELLE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RUISSEAU DE L'ABREUVAUX	MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau Ruisseau De L'Abreuvaux – succession plan d'eau en aval de l'usine de Batilly	3-Initiée	2023	Commun de Batilly
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	MOSELLE 4	MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau Moselle 4 – problématique capture étang suite gravières	3-Initiée	2023	CONSEIL REGIONAL
CC MAD ET MOSELLE	/	RUISSEAU DU SOIRON	MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau Ruisseau Du Soiron	3-Initiée	2023	CC MAD ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	MOSELLE 6	MIA0401	[54 - 57] Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau Moselle 6 - problématique capture étang suite gravières	2-Prévisionnelle	2025	CONSEIL REGIONAL
CC TERRES TOULOISES	/	INGRESSIN	MIA0401	[54] Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau l'Ingressin	3-Initiée	2023	CC TERRES TOULOISES
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT DE MAD 3	MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau Rupt De Mad 3	2-Prévisionnelle	2025	CC MAD ET MOSELLE
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT (LE)	MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur la masse d'eau le Rupt	2-Prévisionnelle	2025	CC MAD ET MOSELLE
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MEURTHE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Meurthe 3 - Acquisition foncière sur la vallée de la meurthe – ENS Meurthe sauvage	4-Engagée	2022	CD 54
METROPOLE DU GRAND NANCY	TOMBLAINE	MEURTHE 7	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Meurthe 7 - Acquisition foncière ENS Iles du Foulon et de l'encensoir	4-Engagée	2022	Commune de TOMBLAINE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BATTIGNY	BRENON	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Brenon - ENS Prairies humides de Battigny	4-Engagée	2022	Commune de BATTIGNY
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	VEZOUZE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Vezouze 3 - ENS Vallé de la Vezouze à Marainviller à Jolivet	3-Initiée	2024	CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT ET CENL
CC PAYS DU SAINTOIS	/	RUISSEAU DU GRAND BIEF	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la Réserve Naturelle de la Moselle Sauvage - Ruisseau Du Grand Bief (grand court circuit Moselle)	4-Engagée	2022	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MEURTHE 4	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Meurthe 4 – ENS Meurthe sauvage	4-Engagée	2022	CD 54
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MORTAGNE 2	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Mortagne 2 - ENS Bois de feing à MAGNIERES	3-Initiée	2023	Commune de MAGNIERES
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	/	MORTAGNE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Mortagne 3 - ENS Bois de feing à MAGNIERES	2-Prévisionnelle	2023	Commune de MAGNIERES
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	RUISSEAU DE LA VARROIE	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Ruisseau De La Varroie – ENS du pré au bois	4-Engagée	2023	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	RUISSEAU DE ST-JEAN (AFFL. SEILLE)	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Ruisseau De St-Jean (Aff. Seille)	4-Engagée	2023	SYM SEILLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	/	AROFFE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Aroffe 3	2-Prévisionnelle	2025	CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS
CC TERRES TOULOISES	/	RUISSEAU DU MOULIN	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Ruisseau Du Moulin - ENS Marais de Lay Saint Remy (54) et Pagny sur Meuse (55)	4-Engagée	2022	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CA DU GRAND LONGWY	/	MOULAINE 1	MIA0601	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide - MOULAINE 1 Vallon de la Moulaïne	4-Engagée	2022	CD 54
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	/	CRUSNES 2	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Crusnes 2 ENS Nanhö	4-Engagée	2022	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)

CA DU GRAND LONGWY	/	BASSE VIRE	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Basse Vire - ENS Marais de la Cussignière - ENS Vallon des sources du Coulmy	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CA DU GRAND LONGWY CC COEUR DE PAYS HAUT	/	CRUSNES 1	MIA0601	Maîtrise foncière sur la masse d'eau CRUSNES 1 - ENS Vallon et marais de la Crusnes - ENS Prairie des Quicon	4-Engagée	2022	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC PAYS SEL ET VERMOIS CC PAYS DU SAINTOIS CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	MOSELLE 4	MIA0601	Zones humidesE - Maîtrise foncière sur la Réserve Naturelle de la Moselle Sauvage	4-Engagée	2022	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC PAYS DU SAINTOIS CC MOSELLE MADON	/	MADON 4	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Madon 4	2-Prévisionnelle	2023	CC PAYS DU SAINTOIS CC MOSELLE MADON
CC TERRES TOULOISES	/	BOUVADE	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Bouvade - ENS Prairie humide du Sud Toulous	2-Prévisionnelle	2023	CC TERRES TOULOISES et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC TERRES TOULOISES	/	INGRESSIN	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Ingressin - ENS Marais du val des nonnes	2-Prévisionnelle	2023	CC TERRES TOULOISES et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	/	MEURTHE 5	MIA0601	Zone humide - maîtrise foncière d'une zone humide sur le cours d'eau Meurthe 5 - ENS Le Plain à DAMELEVIERES et ENS Zone alluviale de la Meurthe à MONT SUR MEURTHE	3-Initiée	2023	CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	/	VEZOUZE 1	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière ZH - Vezouze 1	3-Initiée	2022	CC VEZOUZE EN PIEMONT et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC VEZOUZE EN PIEMONT	/	VEZOUZE 2	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière ZH - Vezouze 2	3-Initiée	2022	CC VEZOUZE EN PIEMONT et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	SEILLE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Seille 3 - ENS Marais de Moncel	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	SEILLE 3	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Seille 3 - ENS Prairie de la Seille, ENS boucles de la Seille à Han	3-Initiée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE et CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (CEN LORRAINE)
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	/	MORTE (AFFL. MOSELLE)	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Morte (Affl. Moselle) - ENS La Morte d'Atton	2-Prévisionnelle	2022	CD 54
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PAGNY-SUR-MOSELLE	MOSELLE 6	MIA0601	Zones humides - Acquisition foncière en milieux naturels d'une parcelle dans l'Espace Naturel Sensible du bois de Pagny et du vallon de Beaume-Haie - Pagny-sur-Moselle.	4-Engagée	2022	Commune de PAGNY-SUR-MOSELLE
CC MAD ET MOSELLE	/	RUPT (LE)	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Rupt (Le)	2-Prévisionnelle	2023	CC MAD ET MOSELLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	/	RUISSEAU DE VULMONT	MIA0601	Zone humide - Maîtrise foncière de l'Etang de Saily	2-Prévisionnelle	2023	SIM SEILLE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	ORNE 2	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Orne 2	2-Prévisionnelle	2023	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	/	RAWÉ	MIA0601	Zone humide - Protection sur la masse d'eau RAWÉ - Acquisition de 27,9 ha dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de préservation et de valorisation de l'Espace Naturel Sensible "Vallée du Rawé et Cuvillon"	3-Initiée	2022	CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE
CC COEUR DE PAYS HAUT	/	CONROY 1	MIA0601	Zones humides - Maîtrise foncière sur la masse d'eau Conroy 1 - ENS Vallon du Conroy et du Chevillon	2-Prévisionnelle	2025	CONTRAT RIVIERE WOIGOT

LISTE DES ACTIONS NON TERRITORIALISABLES

Code action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation		Etablissement
			Date de démarrage action si « prévisionnelle »	Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »	
AGR0401	PCAE: Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) mis en place dans le cadre des Programmes de Développement Rural et Régionaux (PDRR) : réservations minimales pour les 3 ex-Régions- district Meuse	4-Engagée	2022		AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP)
AGR0401	Etude filières Haut-Sainois	4-Engagée	2022		SYND INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PULLIGNY
AGR0401	PCAE: Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) mis en place dans le cadre des Programmes de Développement Rural et Régionaux (PDRR) : réservations minimales pour les 3 ex-Régions - District du rhin	4-Engagée	2022		
GOU0201	Animation du SAGE Rupt de Mad Esch Trey	4-Engagée	2022		SYND MIXTE DU PARC NATUREL DE LORRAINE
GOU0201	Animation du SAGE Rupt BF	4-Engagée	2022		REGION GE
GOU0301	PCAE: Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) mis en place dans le cadre des Programmes de Développement Rural et Régionaux (PDRR) : réservations minimales pour les 3 ex-Régions- district Rhin	4-Engagée	2022		AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP)
GOU0301	Animation pour la promotion et le développement des filières bovines valorisant les ressources herbagères	4-Engagée	2022		APAL
GOU0301	COOPERATION AGRICOLE GRAND EST - Animation Agricole (BNI)	3-Initiée	2022		LA COOPERATION AGRICOLE DU GRAND EST
RES0101	Mise au point d'une version semi-distribuée du modèle de prévision des débits d'étiage PRESAGES - UNIVERSITE DE LORRAINE - District du RHIN	4-Engagée	2022		Université de Lorraine
RES0101	REGION GRAND EST / Etat quantitatif des ressources en eau du Grand Est - SUEZ-Consulting - District du Rhin	3-Initiée	2022		REGION GE
RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIVOM DE VICHÉREY & VALLEE DE L'AROFFE	2-Previsionnelle	2022		SIVOM DE VICHÉREY ET DE LA HAUTE VALLEE DE L'AROFFE

LISTE DES ACTIONS POLLUTIONS DIFFUSES / CAPTAGES

EPCI (s) Concerné (s)	Commune (s) Concernée (s)	Nom(s) masse (s) d'eau	Code action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation		maître(s) d'ouvrage identifié (s)
						Date de démarrage action si « prévisionnelle »	Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »	
CC MAD ET MOSELLE	ARNAVILLE	RUPT DE MAD 3 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	ARNAVILLE : Plan d'action AAC - RUPT DE MAD (eau superficielle)	4-Engagée	2023	P2	SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE
CC MAD ET MOSELLE	ARNAVILLE	RUPT DE MAD 3 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	Animation Rupt de Mad	4-Engagée	2023	P2	SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BELLEAU	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Belleau (RM_54998)	2-Prévisionnelle	2026	P4	SYNDICAT INTERCOMMUN AL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BEUVEZIN	Calcaires du Dogger versant Meuse sud AROFFE 1	AGR0503	BEUVEZIN : Plan d'action AAC_SOURCE_DES_PUITS_ _AAC_de_BEUVEZIN_(3)	5-Terminée	2022	P2	mission eau du plateau de Vicherey- Beuvezin
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	BLAINVILLE SUR L'EAU	MEURTHE 5 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	BLAINVILLE-SUR-L'EAU : Plan d'action AAC - PRISE D'EAU DE BLAINVILLE (eau superficielle)	2-Prévisionnelle	2025	P3	SIE BLAINVILLE DAMALEVIERES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	BLENOD LES PONT A MOUSSON	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	Plan d'action AAC - Blénod-Lès- Pont-À-Mousson (RM_54990)	2-Prévisionnelle	2024	P4	COMMUNE DE BLENOD LES PONT A MOUSSON
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BOUXIERES AUX CHENES	AMEZULE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	BOUXIERES-AUX-CHENES : Pratiques pérennes	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUN AL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BOUXIERES AUX CHENES	AMEZULE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de BOUXIERES-AUX-CHENES	5-Terminée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUN AL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	BOUXIERES AUX CHENES	AMEZULE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	Animation de BOUXIERES-AUX- CHENES	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUN AL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC PAYS SEL ET VERMOIS	CREVIC	SANON 2 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	CREVIC : Pratiques pérennes - AAC CREVIC	2-Prévisionnelle	2022	P2	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	CREVIC	SANON 2 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de CREVIC	3-Initée	2022	P2	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	CREVIC	SANON 2 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin Moselle 6	GOU0301	CREVIC : Animation	2-Prévisionnelle	2022	P2	CC PAYS SEL ET VERMOIS
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	CUSTINES : Pratiques pérennes AAC	3-Initée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY

		Moselle 6						
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de CUSTINES	3-Initiée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	CUSTINES : Animation	3-Initiée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY
CC PAYS DU SANON	DEUXVILLE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR1004	Deuxville : Action de contrôle application de la directive nitrates	4-Engagée	2023	P1	COMMUNE DE DEUXVILLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	DIEULOUARD	Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Dieulouard (RM_54996)	2-Prévisionnelle	2026	P4	COMMUNE DE PONT A MOUSSON
CC BASSIN DE POMPEY	FAULX	MAUCHERE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	FAULX : Pratiques pérennes - SOURCE DE MERCQUENARD	3-Initiée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE POMPEY	FAULX	MAUCHERE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de FAULX_ source du Merquenard	3-Initiée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE POMPEY	FAULX	MAUCHERE Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	FAULX : Animation - SOURCE DE MERCQUENARD	3-Initiée	2022	P2	CC BASSIN DE POMPEY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES SAULXEROTTE	BRENON Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0401	FAVIERES : Pratiques pérennes - SOURCE EN ROSIERES	3-Initiée	2022	P1	COMMUNE DE SAULXEROTTE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES SAULXEROTTE	BRENON Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	GOU0301	FAVIERES : Animation - SOURCE EN ROSIERES	3-Initiée	2022	P1	COMMUNE DE SAULXEROTTE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES SAULXEROTTE	BRENON Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de FAVIERES	3-Initiée	2022	P1	COMMUNE DE SAULXEROTTE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FECOCOURT	BRENON Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Fécocourt (RM_54994)	2-Prévisionnelle	2026	P4	SIE De Grimonviller
CC TERRES TOULOISES	FONTENOY SUR MOSELLE	MOSELLE 5 Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	FONTENOY-SUR-MOSELLE : Plan d'action AAC - FORAGE COMMUNAL	5-Terminée	2025	P3	CC TERRES TOULOISES
CC TERRES TOULOISES	FOUG	Calcaires des cotes de Meuse de l'Oxfordien et du Kimridgien et argiles du Callovo-Oxfordien	AGR0503	FOUG : Plan d'action AAC - PUIITS P1	2-Prévisionnelle	2026	P4	CC TERRES TOULOISES

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GERMINY	RUISSEAU DE L'AROT Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0401	[02673X0017]_GERMINY_Pratiques pérennes_ SOURCE DU FRENE	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE GERMINY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GERMINY	RUISSEAU DE L'AROT Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de GERMINY	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE GERMINY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GERMINY	RUISSEAU DE L'AROT Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	GOU0301	[02673X0017]_GERMINY : Animation - SOURCE DU FRENE	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE GERMINY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	JEZAINVILLE	Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Jezainville (RM_54997)	2-Prévisionnelle	2026	P4	COMMUNE DE JEZAINVILLE
CC TERRES TOULOISES	LAY SAINT REMY	Calcaires des cotes de Meuse de l'Oxfordien et du Kimmridgien et argiles du Callovo-Oxfordien	AGR0503	Plan d'action AAC - Lay Saint Remy (RM_OPR0000000096)	2-Prévisionnelle	2025	P3	CC TERRES TOULOISES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	MOSELLE 6 Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	LOISY : Pratiques pérennes sur les sources	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	MOSELLE 6 Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	LOISY : Animation (Grenelle) – sources	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	PLUSIEURS	AGR0401	Loisy Puits (dégradés) Pratiques Pérennes	4-Engagée	2022	P1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	PLUSIEURS	GOU0301	LOISY : Animation captage Puits de Loisy	4-Engagée	2022	P1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Loisy - Grenelle (RM_gr325) – source n°6 du grand Sart	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	LOISY	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	Plan d'action AAC - Loisy - Captage dégradé (RM_54043) – les puits	2-Prévisionnelle	2022	P1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SEILLE ET MOSELLE
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	LONGUYON	Calcaires du Dogger versant Meuse nord CHIERS 1	AGR0503	LONGUYON : Plan d'action AAC - SOURCE DE LA MACHINE	5-Terminée	2025	P3	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PIERREPONT
CC PAYS DU SANON	MAIXE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Maixe (RM_54999)	2-Prévisionnelle	2025	P3	COMMUNE DE MAIXE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	MARTINCOURT	Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Martincourt (RM_54993)	2-Prévisionnelle	2025	P3	SIE DU TREY SAINT-JEAN
CC MOSELLE MADON	MEREVILLE	MOSELLE 4 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	MEREVILLE : Plan d'action AAC - PRISE D'EAU DE MESSEIN (eau superficielle)	2-Prévisionnelle	2025	P3	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC MOSELLE MADON	MEREVILLE	MOSELLE 4 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	MEREVILLE : Plan d'action AAC - PUIITS N°3 MEREVILLE	2-Prévisionnelle	2025	P3	CC MOSELLE MADON

CC MOSELLE MADON	MEREVILLE	MOSELLE 4 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	MEREVILLE : Plan d'action AAC - prise d'eau de NEUVES MAISONS	2-Prévisionnelle	2025	P3	CC MOSELLE MADON
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin MORTAGNE 3	AGR0401	MONT-SUR-MEURTHE : Pratiques pérennes	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE MONT SUR MEURTHE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin MORTAGNE 3	AGR0503	Plan d'action AAC de MONT-SUR-MEURTHE_SOURCE_MARMENAY_-_AAC_de_MONT-SUR-MEURTHE_(2)	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE MONT SUR MEURTHE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin MORTAGNE 3	GOU0301	MONT-SUR-MEURTHE : Animation	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE MONT SUR MEURTHE
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	MONT SUR MEURTHE	Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin MORTAGNE 3	AGR0503	Plan d'action AAC de MONT-SUR-MEURTHE_SOURCE_DE_L_ETANG_-_AAC_de_MONT-SUR-MEURTHE_(1)	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE MONT SUR MEURTHE
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	PIERREPONT	PLUSIEURS	AGR0401	Pierrepont Pratiques Pérennes AAC - SOURCE DES SEPT FONTAINES - 2 ÉMERGENCES CAPTÉES SÉPARÉES DE 100 M	4-Engagée	2022	P1	SIAEP PIERREPONT
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	PIERREPONT	Calcaires du Dogger versant Meuse nord CRUSNES 2	AGR0503	PIERREPONT : Plan d'action AAC - SOURCE DES SEPT FONTAINES - 2 ÉMERGENCES CAPTÉES SÉPARÉES DE 100 M	4-Engagée	2022	P1	SIAEP PIERREPONT
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	PIERREPONT	Calcaires du Dogger versant Meuse nord CRUSNES 2	GOU0301	Agrimieux Bassin Ferrifère - Animation Pierrepont	4-Engagée	2022	P1	SIAEP PIERREPONT
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	Calcaires du Dogger versant Meuse sud AROFFE 1	AGR0401	Etude filières Haut-Saintois	5-Terminée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PULLIGNY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	Calcaires du Dogger versant Meuse sud AROFFE 1	GOU0301	SIE DE PULLIGNY - Animation du plateau de Vicherey Beauvezin	4-Engagée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PULLIGNY
CC MAD ET MOSELLE	PLUSIEURS	RUPT DE MAD 1 RUPT DE MAD 2 RUPT DE MAD 3	AGR0401	reconquete de la qualité de l'eau du rapt de mad	4-Engagée	2023	P2	SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	Calcaires du Dogger versant Meuse sud AROFFE 1 MEURTHE 4	AGR0503	Plan d'action AAC Haut Saintois département 54	5-Terminée	2022	P2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PULLIGNY
CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	REHAINVILLER	Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0401	[02684X0018]_REHAINVILLER_Pratiques_pérennes_CAPTAGE_DE_REHAINVILLER	4-Engagée	2022	P1	COMMUNE DE REHAINVILLER
CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	REHAINVILLER	Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de REHAINVILLER	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE REHAINVILLER

CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	REHAINVILLER	MEURTHE 4 Domaine du Lias et du Néper du plateau lorrain versant Rhin	GOU0301	Animation de REHAINVILLER	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE REHAINVILLER
METROPOLE DU GRAND NANCY	RICHARDMENIL	MOSELLE 4 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	RICHARDMENIL : Plan d'action AAC - RÉSERVE CUGN (eau superficielle)	2-Prévisionnelle	2025	P3	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	ROSIERES EN HAYE	MOSELLE 6 Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0401	[01937X0004] ROSIERES-EN-HAYE : Pratiques pérennes - FORAGE COMMUNAL	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE ROSIERES EN HAYE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	ROSIERES EN HAYE	MOSELLE 6 Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de ROSIERES-EN-HAYE	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE ROSIERES EN HAYE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	ROSIERES EN HAYE	MOSELLE 6 Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	GOU0301	[01937X0004] ROSIERES-EN-HAYE : Animation - FORAGE COMMUNAL	4-Engagée	2022	P2	COMMUNE DE ROSIERES EN HAYE
CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	SAINT CLEMENT	Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR1004	Saint-Clément : Action de contrôle application Directive Nitrates	4-Engagée	2023	P1	COMMUNE DE SAINT CLEMENT
CC PAYS DU SAINTOIS	THEY SOUS VAUDEMONT	BEAULONG Domaine du Lias et du Keuper du plateau lorrain versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC de THEY-SOUS-VAUDEMONT	5-Terminée	2025	P3	COMMUNE DE TEY SOUS VAUDEMONT
CC TERRES TOULOISES	TOUL	MOSELLE 5 Alluvions de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents	AGR0503	TOUL : Plan d'action AAC - PRISE D'EAU DE TOUL (eau superficielle)	2-Prévisionnelle	2023	P2	CC TERRES TOULOISES
CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE	VAL DE BRIEY	Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Val De Briey (RM_54992)	2-Prévisionnelle	2026	P4	Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Orne Aval
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	VIGNEULLES	MEURTHE 6 MEURTHE 7	AGR0401	Pratiques pérennes - protection de la future ressource AEP du Grand Nancy sur la Meurthe	2-Prévisionnelle	2025	P2	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	VIGNEULLES	MEURTHE 6 MEURTHE 7	GOU0301	Animation - protection de la future ressource AEP du Grand Nancy sur la Meurthe	2-Prévisionnelle	2025	P2	METROPOLE DU GRAND NANCY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	VILLERS EN HAYE	Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	Plan d'action AAC - Villers-En-Haye (RM_54995)	2-Prévisionnelle	2025	P3	COMMUNE DE VILLERS EN HAYE
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	VILLERUPT	Grès d'Hettange et formations gresueuses et argileuses du Lias et du Keuper	AGR0503	Plan d'action AAC - Villerupt (RM_54991)	2-Prévisionnelle	2026	P4	COMMUNE DE VILLERUPT
CC MOSELLE MADON	VITERNE	RUISSEAU DE VITERNE Calcaires du Dogger des cotes de Moselle versant Rhin	AGR0503	VITERNE : Plan d'action AAC - SOURCE DE GIRONDEUIL	2-Prévisionnelle	2023	P1	CC MOSELLE MADON
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VIVIERS SUR CHIERS	PLUSIEURS	AGR0401	Pratiques Pérennes Viviers-sur-Chiers	4-Engagée	2022	P1	COMMUNE DE VIVIERS SUR CHIERS

CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VIVIERS SUR CHIERS	Calcaires du Dogger versant Meuse nord CHIERS 1	AGR0503	VIVIERS-SUR-CHIERS : Plan d'action AAC - PUIITS DE L'ENCLOS	4-Engagée	2022	P1	COMMUNE DE VIVIERS SUR CHIERS
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	VIVIERS SUR CHIERS	Calcaires du Dogger versant Meuse nord CHIERS 1	GOU0301	Agrimieux Bassin Ferrifère – Animation VIVIERS-SUR-CHIERS-PUITS DE L'ENCLOS	2-Prévisionnelle	2022	P1	COMMUNE DE VIVIERS SUR CHIERS

LISTE DES ACTIONS RESSOURCE – collectivités							
EPCI (s) concerné(s)	Commune (s) Concernée (s)	Nom(s) masse (s) d'eau	Code d'action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation Date de démarrage action si « prévisionnelle » Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initiée »	maître(s) d'ouvrage identifié (s)
TOUS	PLUSIEURS	PLUSIEURS	RES0101	Améliorer la connaissance des prélèvements et des restitutions (géolocalisation, saisonnalité) sur le district Meuse -Etude VNF	2-Prévisionnelle	2022	VNF
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES	AROFFE 3 BRENON	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau à CHAUMONT (COMMUNE DE FAVIERES)	3-Initiée	2023	COMMUNE DE FAVIERES
CC PAYS DU SAINTOIS	OGNEVILLE	BRENON	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau à COMMUNE de OGNEVILLE (SPE DU GUEULARD)	2-Prévisionnelle	2025	SYNDICAT PRODUCTION EAUX DU GUEULARD
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES	BRENON	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau à THIAN (COMMUNE DE FAVIERES)	3-Initiée	2025	COMMUNE DE FAVIERES
CC PAYS DU SAINTOIS	THOREY-LYAUTEY	BRENON	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau à THOREY-LYAUTEY (SPE DU GUEULARD)	2-Prévisionnelle	2025	SYNDICAT PRODUCTION EAUX DU GUEULARD
CC PAYS DU SAINTOIS	VEZELISE	BRENON	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau à VEZELISE (SPE DU GUEULARD)	2-Prévisionnelle	2023	SYNDICAT PRODUCTION EAUX DU GUEULARD
CC MOSELLE MADON	PLUSIEURS	MOSELLE 4	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de CC MOSELLE ET MADON	2-Prévisionnelle	2022	CC MOSELLE MADON
CC VEZOUZE EN PIEMONT	ANGOMONT	BLETTE 1 MEURTHE 7	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE ANGOMONT	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE ANGOMONT
CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT	BERTRICHAM PS	MEURTHE 3	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE BERTRICHAMPS	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE BERTRICHAM PS
CC TERRES TOULOISES	BICQUELEY	BOUVADE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE BICQUELEY	2-Prévisionnelle	2023	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU DU TOULOIS SUD
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BLAMONT	VEZOUZE 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE BLAMONT	2-Prévisionnelle	2023	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BLAMONT
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	CHARENCEY-VEZIN	CHIERS 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE CHARENCEY-VEZIN	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE CHARENCEY VEZIN
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	DIEULOUARD	MOSELLE 6	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE DIEULOUARD	3-Initiée	2023	COMMUNE DIEULOUARD
CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	FRESNOIS-LA-MONTAGNE	CHIERS 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE FRESNOIS LA MONTAGNE	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE FRESNOIS LA MONTAGNE
CC BASSIN DE POMPEY	FROUARD	MEURTHE 7 MOSELLE 5	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE FROUARD	2-Prévisionnelle	2022	CC BASSIN DE POMPEY

Feuille1

CC MAD ET MOSELLE	JAULNY	RUPT DE MAD	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE JAULNY	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE JAULNY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	JEZAINVILLE	ESCH 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE JEZAINVILLE	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE JEZAINVILLE
CA DU GRAND LONGWY	LEXY	CHIERS 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE LEXY	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY
CC BASSIN DE POMPEY	LIVERDUN	MOSELLE 5	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE LIVERDUN	3-Initiée	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC PAYS DU SANON	MAIXE	RUISSEAU DE L'ETANG DE SERRE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE MAIXE	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE MAIXE
CC BASSIN DE POMPEY	MALLELOY	RUISSEAU DE SOBA MEURTHE 7	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE MALLELOY	2-Prévisionnelle	2025	CC BASSIN DE POMPEY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	MONTAUVILLE	ESCHE 2 RUISSEAU DE GRAND RUPT	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE MONTAUVILLE	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE MONTAUVILLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	NEUFMAISSONS	VERDURETTE 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE NEUFMAISSONS	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE NEUFMAISSONS
CC VEZOUZE EN PIEMONT	PEXONNE	VERDURETTE 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE PEXONNE	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE PEXONNE
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PONT-A-MOUSSON	ESCH 2 MORTE (AFFL. MOSELLE) MOSELLE 6 RUISSEAU DE GRAND RUPT	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE PONT-A-MOUSSON	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE PONT A MOUSSON
CA DU GRAND LONGWY	SAULNES	MOULAIN 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE SAULNES	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SAULXURES-LES-VANNES	AROFFE 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE SAULXURES-LES-VANNES	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE SAULXURES LES VANNES
CC VEZOUZE EN PIEMONT	TANCONVILLE	VEZOUZE 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE TANCONVILLE	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE TANCONVILLE
CC VEZOUZE EN PIEMONT	VAL-ET-CHATILLON	VEZOUZE 1 VEZOUZE 2	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE VAL-ET-CHATILLON	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE VAL ET CHATILLON
CC MAD ET MOSELLE	VANDELAINVILLE	RUISSEAU DE GORZE 1 RUPT DE MAD 3	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE VANDELAINVILLE	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE DE VANDELAINVILLE
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS-LA-MONTAGNE	CRUSNES 2 MOULAIN 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE VILLERS-LA-MONTAGNE	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY
CC TERRES TOULOISES	VILLEY-LE-SEC	MOSELLE 5	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE VILLEY-LE-SEC	4-Engagée	2023	CC TERRES TOULOISES
CA DU GRAND LONGWY	CONS-LA-GRANDVILLE	CHIERS 1	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE CONS-LA-GRANDVILLE	2-Prévisionnelle	2025	CA DU GRAND LONGWY
CC MAD ET MOSELLE	ONVILLE	RUPT DE MAD 3	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE D'ONVILLE	2-Prévisionnelle	2025	COMMUNE D'ONVILLE

Feuille1

CC ORNE LORRAINE CONFLUENCE - CC MAD ET MOSELLE	PLUSIEURS	PLUSIEURS	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de Syndicat Mixte du SOIRON	2-Prévisionnelle	2022	Syndicat Mixte du SOIRON
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	PLUSIEURS	AMEZULE LOUTRE NOIRE SEILLE 4	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau sur le réseau CC GRAND COURONNE (CC DE SEILLE ET GRAND COURONNE)	4-Engagée	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC BASSIN DE POMPEY	LAY-SAINT- CHRISTOPHE	AMEZULE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau sur le réseau Commune de Lay Saint Christophe (CC DE SEILLE ET GRAND COURONNE)	2-Prévisionnelle	2023	CC BASSIN DE POMPEY
CC PAYS DE SEL ET VERMOIS	SAINTE- NICOLAS-DE- PORT	MEURTHE 6 PETIT RHONE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau sur le réseau SAINT-NICOLAS-DE-PORT (SIVOM DU VAL DE MEURTHE)	4-Engagée	2022	CC SEL ET VERMOIS
CC SEILLE ET GRAND COURONNE	SORNEVILLE	PETIT RHONE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau sur le réseau Sornevillie (CC DE SEILLE ET GRAND COURONNE)	2-Prévisionnelle	2023	CC SEILLE ET GRAND COURONNE
CC PAYS DE SEL ET VERMOIS	VARANGEVILLE	MEURTHE 6 PETIT RHONE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau sur le réseau VARANGEVILLE (SIVOM DU VAL DE MEURTHE)	3-Initiée	2023	CC SEL ET VERMOIS
CC PAYS DU SAINTOIS	DIARVILLE	BRENON	RES0202	Economie d'eau , auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE DE DIARVILLE	3-Initiée	2022	SYND INTERCOMMUNAL DES EAUX DE DIARVILLE
CC PAYS DU SAINTOIS CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	BRENON	RES0202	Economie d'eau , auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SPE DU GUEULARD	4-Engagée	2022	SYNDICAT PRODUCTION EAUX DU GUEULARD
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	VILLEY- SOUS-PRENY	RUISSEAU DU TREY	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la Commune de VILLEY-SOUS-PRENY	2-Prévisionnelle	2023	COMMUNE DE VILLERS SOUS PRENY
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	VANDIERES	RUISSEAU DU TREY	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE VANDIERES	2-Prévisionnelle	2024	COMMUNE DE VANDIERES
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON CC MAD ET MOSELLE CC TERRES TOULOISES	PLUSIEURS	RUISSEAU DU TREY	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE DU TREY SAINT JEAN	2-Prévisionnelle	2023	Syndicat Intercommunal des Eaux du TREY SAINT JEAN
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	SELAINCOURT	BRENON	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE de SELAINCOURT	3-Initiée	2022	COMMUNE DE SELAINCOURT
CC PAYS DU SAINTOIS	DOMMARIE- EULMONT	BRENON	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE de DOMMARIE-EULMONT	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE DOMMARIE-EULMONT
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	VANDELEVILLE	BRENON	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE de VANDELEVILLE	3-Initiée	2022	SYNDICAT PRODUCTION EAUX DU GUEULARD

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BATTIGNY	BRENON	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE de BATTIGNY-GELAUCOURT ,	3-Initiée	2022	SYNDICAT DES EAUX DE BATTIGNY GELAUCOURT
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	GELAUCOURT	BRENON	RES0202	Économie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE de BATTIGNY-GELAUCOURT ,	3-Initiée	2022	SYNDICAT DES EAUX DE BATTIGNY GELAUCOURT
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	MAUCHERE	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE CUSTINES	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE CUSTINES
CC BASSIN DE POMPEY	FAULX	MAUCHERE	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE FAULX	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE FAULX
CC BASSIN DE POMPEY	MONTENOY	MAUCHERE	RES0202	Economie d'eau / substitution de ressource, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE MONTENOY	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE MONTENOY
CC MOSELLE MADON	PLUSIEURS	RUISSEAU DE VITERNE	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la CC MOSELLE ET MADON	2-Prévisionnelle	2023	CC MOSELLE MADON
CC VEZOUZE EN PIEMONT	ANGOMONT	BLETTE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la commune de ANGOMONT	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE ANGOMONT
CC TERRES TOULOISES	BICQUELEY	BOUVADE	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE BICQUELEY	2-Prévisionnelle	2022	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU DU TOULOIS SUD
CC VEZOUZE EN PIEMONT	BREMENIL	BLETTE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la commune de BREMENIL	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE BREMENIL
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	CREPEY	BRENON	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE CREPEY	2-Prévisionnelle	2022	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU TOULOIS SUD
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	FAVIERES	BRENON	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE FAVIERES	3-Initiée	2022	COMMUNE DE FAVIERES
CC VEZOUZE EN PIEMONT	FENNEVILLER	BLETTE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la commune de FENNEVILLER	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE FENNEVILLER

Feuille1

CC SEILLE ET GRAND COURONNE CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PLUSIEURS	NATAGNE	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le syndicat mixte SEILLE ET MOSELLE	2-Prévisionnelle	2022	syndicat mixte SEILLE ET MOSELLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	BRENON	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE DE GRIMONVILLER	3-Initiée	2022	SYNDICAT DES EAUX DE GRIMONVILLER
CC SEILLE ET GRAND COURONNE CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PLUSIEURS	AMEZULE	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le syndicat mixte SEILLE ET MOSELLE	2-Prévisionnelle	2022	syndicat mixte SEILLE ET MOSELLE
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS CC TERRES TOULOISES	PLUSIEURS	BOUVADE	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE DU TOULOIS SUD	4-Engagée	2022	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU TOULOIS SUD
CC VEZOUBE EN PIEMONT	PLUSIEURS	BLETTE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le SIE D'ANCERVILLER	2-Prévisionnelle	2022	SYNDICAT INTERCOM DES EAUX D'ANCERVILLER
CC VEZOUBE EN PIEMONT	BADONVILLER	BLETTE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE BADONVILLER	2-Prévisionnelle	2022	COMMUNE DE BADONVILLER
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	BEUVEZIN	AROFFE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE BEUVEZIN,	3-Initiée	2022	COMMUNE DE BEUVEZIN
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	TRAMONT-LASSUS	AROFFE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par la COMMUNE DE TRAMONT-LASSUS	3-Initiée	2023	COMMUNE DE TRAMONT LASSUS

CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	ABONCOURT	AROFFE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le syndicat Mixte D'ABONCOURT-MACONCOURT	3-Initiée	2023	SYNDICAT MIXTE D'ABONCOURT-MACONCOURT
CC PAYS DU SAINTOIS CC MOSELLE ET MADON CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	AROFFE 1	RES0202	Economie d'eau, auprès des particuliers et des collectivités alimentés par le Syndicat Mixte Pulligny	2-Prévisionnelle	2023	SYNDICAT MIXTE PULLIGNY
CA DU GRAND LONGWY	COSNES ET ROMAIN	BASSE VIRE	RES0202	Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE COSNES ET ROMAIN	2-Prévisionnelle	2023	CA DU GRAND LONGWY
METROPOLE DU GRAND NANCY	NANCY	MOSELLE 5	RES0203	Economie d'eau -canaux VNF – Nancy GB dérivation	2-Prévisionnelle	2022	VNF
CC MOSELLE MADON	FLAVIGNY SUR MOSELLE	MOSELLE 4	RES0203	Economie d'eau canaux VNF – Flavignysur-Moselle	2-Prévisionnelle	2022	VNF
CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE	DAMELEVIERS	MEURTHE 5	RES0203	Economie d'eau canaux VNF – Damelevières	2-Prévisionnelle	2022	VNF
CC PAYS DU SAINTOIS	DOMMARIE-EULMONT	BRENON	RES0702	Mise en place de ressources complémentaires pour l'entité DOMMARIE-EULMONT	3-Initiée	2022	COMMUNE DE DOMMARIE-EULMONT
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	PLUSIEURS	BRENON	RES0702	Mise en place de ressources complémentaires pour l'entité SIE DE GRIMONVILLER	3-Initiée	2022	SYNDICAT DES EAUX DE GRIMONVILLER
CC TERRES TOULOISES	TRONDES	TERROUIN	RES0702	Mise en place de ressources complémentaires pour l'entité TRONDES	4-Engagée	2022	CC TERRES TOULOISES

LISTE DES ACTIONS RESSOURCE – Industries							
EPCI (s) concerné(s)	Commune (s) Concernée (s)	Nom(s) masse (s) d'eau	Code d'action	Libellé action	Niveau d'avancement	Programmation Date de démarrage action si « prévisionnelle » Date de passage au niveau d'avancement supérieure à partir « d'initée »	maître(s) d'ouvrage identifié (s)
METROPOLE DU GRAND NANCY	LUDRES	MEURTHE 7	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	ARDAGH METAL PACKAGING
CC BASSIN DE POMPEY	CHAMPIGNEULLES	MEURTHE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	Brasserie Champigneulle s
CC BASSIN DE POMPEY	CUSTINES	MOSELLE 5	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	CROWN BEVCAN
CC PAYS SEL ET VERMOIS	VARANGEVILLE	MEURTHE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	CSMSE - Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est
CC PAYS DE COLOMBEY SUD TOULOIS	VANNES LE CHATEL	AROFFE 1	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	DAUM
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	BLENOD LES PONT A MOUSSON	MOSELLE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	EDF - CCG
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	VANDIERES	Alluvions de la Moselle en aval de la confluence avec la Meurthe	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	EQUIOM GRANULATS
CA DU GRAND LONGWY	VILLERS LA MONTAGNE	CHIERS 1	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	FAURECIA SAS
CC VEZOUBE EN PIEMONT	HERBEVILLE R	BLETTE 2	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	FROMAGERIE DE BLAMONT
CA DU GRAND LONGWY	LONGLAVILLE	CHIERS 1	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	GLANZSTOFF
CC TERRES TOULOISES	VILLEY SAINT ETIENNE	MOSELLE 5	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	KIMBERLY CLARK SAS
CC PAYS SEL ET VERMOIS	ROSIERES AUX SALINES	Alluvions de la Meurthe et de la Moselle en amont de la confluence avec la Meurthe	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	Les Sablières de la Meurthe
CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT	BACCARAT	MEURTHE 3	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	MANUFACTURE DE BACCARAT
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PAGNY DUR MOSELLE	MOSELLE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	MERSEN
METROPOLE DU GRAND NANCY	LANEUVILLE DEVANT NANCY	MEURTHE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	NOVACARB
CC TERRES TOULOISES	FOUG	Argiles du Callovo-Oxfordien de la Woëvre	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2024	SAINTE GOBAIN PAM
CC BASSIN DE PONT A MOUSSON	PONT A MOUSSON	MOSELLE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	SAINTE GOBAIN PAM
CC MOSELLE ET MADON	NEUVES MAISONS	MOSELLE 4	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	SAM RIVA
CC BASSIN DE POMPEY	FROUARD	MEURTHE 7	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	SOFIDEL FRANCE
CC PAYS SEL ET VERMOIS	DOMBASLE SUR MEURTHE	MEURTHE 6	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2022	SOLVAY OPERATIONS FRANCE
CC TERRES TOULOISES	TOUL	MOSELLE 5	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2023	Total direct Energie
CC MOSELLE ET MADON	XEUILLEY	MADON 4	RES 203	Mise en place d'un dispositif d'économie d'eau	2-Prévisionnelle	2022	VICAT

